

U.F.R de Psychologie



Mémoire présenté pour l'obtention de la
Maîtrise de Sciences et Techniques
Intervention et Développement Social
&
du Diplôme Supérieur en Travail Social

Par Catherine MARCHAND

QUAND VIEILLIR EN IMMIGRATION SE CONJUGUE AU
FEMININ

Un regard sur la vieillesse des femmes immigrées de
l'agglomération ouest de Nantes

Tuteur du mémoire :
Henri NOGUES

Session d'Octobre 2008

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à celles qui, par leurs paroles, ont rendu ce travail possible.

Puis, à l'ensemble des acteurs professionnels, bénévoles qui ont contribué à enrichir ce mémoire par leur expérience et leur regard.

Ensuite, à ceux à qui j'ai confié la tâche ingrate de traquer la moindre erreur qui relève parfois d'une chasse impitoyable.

A tous ceux et celles qui m'ont apporté leur soutien technique et moral, leur bienveillance, leur expertise, leur contribution directe et indirecte dans ce travail et cette formation pendant trois ans.

Et enfin, mes remerciements s'adressent à Henri NOGUES pour ses conseils avisés et sa qualité d'engagement dans cet accompagnement.

J'ai une pensée particulière pour certaines personnes qui ne sont plus là mais qui me sont toujours aussi précieuses.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
---------------------------	----------

PARTIE I : L'IMMIGRATION ET LE VIEILLISSEMENT DES FEMMES EN FRANCE ...4

<i>CHAPITRE 1 : LA SITUATION DE L'IMMIGRATION EN FRANCE.....</i>	<i>5</i>
1.1 Le phénomène de l'immigration en France : une réalité multiforme.....	5
1-1-1 Evolution historique de l'immigration en France	7
1-1-2 Une terminologie qui n'est pas neutre	8
1.2 La place des femmes dans le processus d'immigration français.....	10
1-2-1 Féminisation de la migration.....	11
1-2-2 Les femmes immigrées vieillissantes : un public oublié.....	13
1.3 La réalité du vieillissement de la population immigrée et spécificité du terrain d'observation.....	13
1-3-1 Une approche quantitative sur le plan national et régional.....	15
1-3-2 Les caractéristiques de la population immigrée ligérienne.....	15
 <i>CHAPITRE 2 : LES PERSONNES AGEES REFLET D'UN GROUPE HETEROGENE.....</i>	 <i>21</i>
2.1 Etre vieux : une notion difficile à définir	21
2-1-1 La retraite : une construction sociale	22
2-1-2 L'émergence de catégorisations	23
2.2 Le processus du vieillissement et ses représentations	24
2-2-1 La vieillesse : un mot.....	24
2-2-2 Le vieillissement : un chemin non linéaire.....	25
2-2-3 Des représentations culturelles du vieillissement	26
2.3 Un public vulnérable	27

PARTIE II : LE CADRE DE L'ETUDE30

<i>CHAPITRE 1 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETUDE.....</i>	<i>31</i>
1.1 La retraite ou la fin de l'illusion du provisoire	31
1.2 Des critères et des constats pour définir le public de notre étude	33
 <i>CHAPITRE 2 : UN CADRE METHODOLOGIQUE.....</i>	 <i>36</i>
2.1 Méthode d'enquête documentaire.....	36
2.2 Des professionnels, des bénévoles et des femmes : un regard pluriel.....	38
2.3 Difficultés rencontrées lors de la recherche	41
 <i>CHAPITRE 3 : PRESENTATION DE L'ENQUETE AUPRES DE FEMMES IMMIGREES.....</i>	 <i>43</i>
3.1 La construction de l'échantillon	43
3.2 Eléments biographiques	45
3.4 Les thématiques abordées	48

PARTIE III : UN LIEU POUR SA RETRAITE50

<i>CHAPITRE 1 : L'ENRACINEMENT : UN PROCESSUS D'INTEGRATION.....</i>	<i>51</i>
1.1 Le projet de rester en France	51
1.2 Le retour au pays	53
1.4 Les transmigrations : une solution alternative	55
 <i>CHAPITRE 2 : LES RESEAUX DE SOCIABILITE DES FEMMES.....</i>	 <i>58</i>
2.1 L'importance de la filiation.....	58
2.2 Le poids de la communauté.....	60
2.3 Un rapport aux loisirs et une participation associative peu développés	62
2.4 La place de la pratique religieuse	64

<i>CHAPITRE 3 : LES CHOIX POUR LA FIN DE LA VIE</i>	67
3.1 Mourir en France	67
3.2 Le lieu de la sépulture	68
PARTIE IV: L'IMMIGRATION COMME QUESTION GERONTOLOGIQUE	73
<i>CHAPITRE 1 LES DIFFICULTES RELATEES PAR LES PROFESSIONNELS ET LES BENEVOLES</i>	74
1.1 L'accès aux soins et la prise en compte de la santé	74
1.2 La faible utilisation des services d'aides à domicile	76
1.3 La délicate question de l'accueil institutionnel.....	78
1.4 Des loisirs à part	80
<i>CHAPITRE 2 : DES PRECONISATIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE</i>	83
2.1 Une reconnaissance des spécificités et un souci à l'accès à l'information	84
2.2 Un besoin de formation pour les acteurs professionnels	85
2.3 Les associations comme partenaires indispensables	86
2.4 La prise en compte des cultes et des habitudes culturelles	87
2.5 L'équilibre fragile entre droit commun et reconnaissance des spécificités	89
CONCLUSION	93
LISTE DES SIGLES.....	96
LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX.....	97
BIBLIOGRAPHIE.....	98
ANNEXES.....	103

INTRODUCTION

Les femmes immigrées sont les grandes oubliées, plus particulièrement celles qui sont les plus âgées. Comme le soulève le rapport annuel de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée Nationale (2005), la plupart des femmes immigrées souffrent d'une relative invisibilité dans l'espace économique et social et ne sont pas représentées dans les instances dirigeantes, les syndicats, les associations. Si être femme et être immigrée est la source d'une double discrimination¹, la variable supplémentaire d'être vieille renforcerait cette affirmation. Cette remarque est encore plus vraie pour les femmes issues de pays dans lesquels le droit civil creuse une inégalité entre les sexes. Ces femmes, pour la majorité d'entre elles, sont venues sur le territoire français par le biais du regroupement familial. D'autres sont arrivées pour des raisons économiques et professionnelles.

La recherche dont elles pourraient faire l'objet n'a pas suscité d'intérêt parce que la vieillesse et l'immigration ont semblé antinomiques. On imaginait la présence immigrée comme temporaire et on s'attendait à un retour définitif une fois que les raisons liées à l'activité professionnelle cesseraient. Or le regroupement familial a permis un enracinement pour la plupart des immigrés dans leur pays d'accueil.

Nous avons décidé d'orienter notre recherche vers le public des femmes immigrées vieillissantes car plusieurs études et mémoires ont été consacrés à la population masculine et plus particulièrement celle résidant dans les foyers nommés anciennement Sonacotra². De plus, notre précédente expérience professionnelle dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, à Paris dans le 18^{ème} arrondissement, nous a conduit à côtoyer un public âgé diversifié notamment des immigrés vieillissants dont des veuves isolées.

Les difficultés rencontrées et les problématiques auxquelles sont confrontées ces femmes migrantes de la première vague des années 1970 ne correspondent pas à celles qui sont arrivées ces dix dernières années. L'existence de nouveaux dispositifs mise en place tels que le contrat d'accueil intégration ainsi que l'évolution des mentalités liée au travail féminin donnent une autre dimension face au problème du vieillissement des femmes issues des vagues migratoires plus récentes.

¹ KRIEGEL B. (2003). *Les droits des femmes issues de l'immigration*. Avis à Monsieur le Premier Ministre. Haut Conseil à l'Intégration.

² Voir la liste des sigles page 97.

La retraite est une construction sociale et marque l'avènement d'une vie de travail. Cette étape de la vie conduit à penser que vieillir en immigration serait illégitime, voire un non sens comme l'argumente Sayad (1999).

Cette vieillesse source de souffrances et d'un mal être pour l'immigré le mène à une double absence qui s'exprime dans cette formule : « mon pays c'est ici, mon pays c'est là bas ». On ne peut pas oublier ses racines pas plus que l'on peut ignorer la terre d'accueil, celle qui a permis de connaître de meilleures conditions de vie pour certains. Les femmes immigrées ne sont pas venues pour proposer leur force de travail à des fins économiques mais souvent pour rejoindre leur mari et leur famille. La délicate question du choix se pose pour elles en des termes d'obligation ou de contrainte.

Face à ces constats, nous nous sommes posés cette question de départ : dans quelles conditions objectives et subjectives les immigrés vivent leur retraite et plus particulièrement les femmes immigrées qui ont une espérance de vie plus longue que leur conjoint ?

Repérer l'existence des spécificités dans leur vieillissement, nous conduit à les comparer à celles des hommes. Le contexte migratoire comporte des similitudes mais le processus d'enracinement, dévoilant une forme d'intégration, dans le pays d'accueil, fait surgir des aspects méconnus. Comprendre la trajectoire de vie de ces femmes, en prenant en compte leurs différentes étapes conduit à découvrir des aspects ignorés de leur vie et à démentir certains clichés qui leur sont associés.

Peut-on réellement parler d'une vieillesse intégrée pour ces femmes ? Certains travaux le confirment mais le risque d'uniformiser ce public, aux facettes multiples, dans une catégorie appelée « personnes âgées », montre des limites au moment où surviennent des problèmes d'autonomie, au sens gérontologique du terme.

Ayant posé le cadre de notre recherche, nous allons maintenant vous présenter les quatre parties sur lequel ce travail mené se décompose :

- La première partie associe les concepts de l'immigration et du vieillissement qui sont les clés de voûte de ce travail. De l'histoire migratoire à la féminisation de l'immigration, un état des lieux quantitatif sera proposé, tant au niveau national que régional. Nous avons souhaité apporter un éclairage sur la terminologie du terme immigré car le choix des mots donne une orientation qui engage le champ de la réflexion.

- La deuxième partie présentera le cadre de l'étude. Nous avons développé la partie empirique de notre travail ainsi que la méthodologie que nous avons employée. La nécessité de ce travail a été de croiser la pluralité des témoignages recueillis. Nous

souhaitions attacher une grande importance aux trajectoires et aux conditions de vieillissement de ces femmes. Cependant, nous nous sommes inspirés d'autres témoignages, ceux des acteurs de terrain (salariés et bénévoles) et d'autres supports de recherche comme des films, des observations de terrain, la participation à des réunions et colloques.

- La troisième se consacre aux résultats et à l'analyse de l'échantillon rencontré. Même si les guides d'entretien abordaient différents thèmes, nous avons souhaité regrouper les spécificités de ce public et relever les points de vue exprimés par ces femmes.

- Et enfin la quatrième partie concerne l'immigration dans le cadre d'une prise en charge gérontologique. A cet effet, nous avons greffé l'analyse des entretiens passés avec les acteurs professionnels et bénévoles afin de faire ressortir les difficultés rencontrées face au public des vieux immigrés. Nous terminerons par des préconisations et des recommandations vis-à-vis d'actions possibles en terme d'accès aux droits, d'égalité de traitement et de réponses spécifiques à apporter au public fort hétérogène que constituent les immigrés vieillissants. Bien que notre public soit ciblé, cette dernière partie s'adresse surtout aux structures qui peuvent être en contact à la fois avec des hommes mais aussi des femmes.

PARTIE I : L'IMMIGRATION ET LE VIEILLISSEMENT DES FEMMES EN FRANCE

Nous verrons dans cette partie deux concepts liés par la problématique que nous traitons celui du vieillissement et celui de l'immigration. Ces deux concepts peuvent sembler contradictoires.

Or, comme dans la population générale, la population immigrée, toutes nationalités confondues, vieillit aussi. Nous avertissons le lecteur que la problématique du vieillissement des femmes immigrées sera traitée de façon généraliste. Compte tenu des études et des analyses qui regroupent à la fois les hommes et les femmes dans la même catégorie. Néanmoins, nous tenterons d'apporter un éclairage sur ce public si souvent demeuré dans l'ombre.

Sur un plan plus local, les données disponibles ne permettent pas de repérer les caractéristiques de la population féminine vieillissante du reste de la population immigrée. Elles représentent une minorité.

CHAPITRE I : LA SITUATION DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

Aborder la question de l'immigration suppose toujours une clarification des mots utilisés. Le phénomène de l'immigration a pris des formes variées en France au cours des deux derniers siècles et la manière de se le représenter a connu des évolutions (sous chapitre 1.1). A travers les multiples définitions consacrées à ce terme, nous nous attacherons à délimiter celle qui semble la plus adaptée en regard du public et de la problématique que nous avons choisi d'étudier. Puis, nous ferons une brève synthèse de l'évolution de l'immigration afin de dégager quelques spécificités propres à l'immigration féminine (sous chapitre 1.2). Enfin, nous nous attacherons à examiner le vieillissement démographique de la population immigrée en France et à faire un état des lieux plus précis à l'échelle du territoire de la Loire-Atlantique et celui de Nantes (sous chapitre 1.3).

1.1 Le phénomène de l'immigration en France : une réalité multiforme

Depuis longtemps la France est une terre d'immigration. Cette longue tradition d'accueil est motivée par le souci de répondre aux besoins de main-d'œuvre nés du développement économique, mais aussi par le souhait de combler un déficit de fécondité que la France a été la première à connaître en Europe dès la fin du XIX^{ème} siècle. Il s'est trouvé particulièrement amplifié dans certains espaces ruraux. L'immigration présente donc deux spécificités. L'une rattachée à une dimension économique : la valeur de travail d'un homme est nécessaire à la construction et au développement d'un pays. L'autre rattachée à une dimension démographique : le repeuplement face à une mortalité importante notamment après des épisodes dramatiques (deux dernières guerres mondiales).

Jusqu'en 1945, la France n'a pas eu de politique d'immigration à long terme, les pouvoirs publics n'ayant pris que des mesures ponctuelles. C'est pourquoi, l'ordonnance du 2 novembre 1945 symbolise souvent le début de la mise en œuvre d'une véritable intervention de l'Etat dans ce domaine. Ce texte reste encore une référence importante près de 60 ans plus tard même si le contexte a profondément changé. Aujourd'hui, les sources de droit sont encore plus complexes et relèvent non seulement de la législation française mais également de textes internationaux, conventions, traités ou accords bilatéraux.

A partir de 1974, l'Etat marque sa volonté de réduire et de contrôler l'immigration. A la suite de la crise pétrolière causant une progression inquiétante du chômage, l'Etat prend la décision de suspendre la délivrance des autorisations de travail et généralise les autres titres de séjour aux étrangers (demande d'asile, demande de regroupement familial). Dès cette période, la maîtrise des flux migratoires et la lutte contre l'immigration clandestine vont être des thèmes sans cesse réaffirmés avec plus ou moins de volonté de régulation de l'immigration légale ; voire de mise en place d'interdictions et de mesures de répression de l'immigration clandestine en fonction des priorités des gouvernements successifs. Dès lors, l'immigration légale ne concerne plus que quelques catégories de personnes : étudiants, personnes dotées d'une qualification professionnelle particulière et membres de la famille d'un étranger régulièrement installé. C'est ainsi que depuis 1975, l'histoire de l'immigration présente le regroupement familial comme le principal moteur des flux migratoires officiels.

Ce droit au regroupement familial s'inscrit dans le droit au respect de la vie familiale de l'individu, principe énoncé dans la Convention européenne des droits de l'homme selon lequel « *toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale* »³ dans le cadre des principes généraux en vigueur dans le pays d'accueil. Cette procédure reste toujours actuelle même si les conditions pour bénéficier du regroupement familial se sont renforcées dans leurs exigences (montant des revenus, conditions de logement...). Elle permet à toute personne étrangère vivant en France, en situation régulière, de faire venir les membres de sa famille (conjoint et descendants mineurs, ascendants...).

Actuellement, l'immigration se diversifie. Les liens historiques et culturels ont été longtemps des caractéristiques unissant le pays de départ et celui d'accueil. Les effets de la colonisation ont été des éléments contribuant à une représentation plus importante de certains flux. Or, les conflits politiques, les guerres, les génocides et les persécutions politiques, les déséquilibres démographiques, économiques et écologiques dans les diverses parties du monde ont littéralement changé les caractéristiques du phénomène migratoire au cours de ces dernières années. On voit apparaître une autre catégorie d'étrangers : les demandeurs d'asile même si le regroupement familial reste important pour l'entrée en France. Les raisons économiques restent toujours dominantes pour ces populations mais elles semblent avoir perdu leur légitimité. En 2004, 4,9 millions d'immigrés résident en France métropolitaine : ils représentent 8,1 % de la population. Les immigrés originaires d'Afrique et d'Asie sont plus nombreux sur le territoire qu'en 1999 et c'est l'inverse pour ceux issus des anciens courants migratoires, d'Espagne et d'Italie. Dans la population immigrée, hommes et

³ Article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950.

femmes sont désormais aussi nombreux : l'immigration à dominante féminine liée au regroupement familial a succédé après 1974 à l'immigration de main-d'œuvre à majorité masculine.

1-1-1 Evolution historique de l'immigration en France

Les flux migratoires se sont succédés sans toujours se ressembler. En effet, leur histoire sur la longue durée est faite de nombreux changements. Le premier résulte de la diversification de l'origine des migrations. Les nouveaux arrivants furent d'abord des italiens, des belges puis après la première guerre mondiale, il y a eu des ressortissants polonais, hongrois, yougoslaves ainsi que ceux issus de l'empire colonial. Après la seconde guerre mondiale, ce furent les communautés espagnoles, portugaises et plus tard celles du Maghreb et de l'Afrique.

Le deuxième changement est issu des contextes économiques. Après la récession liée notamment aux chocs pétroliers, des gouvernements ont suspendu les délivrances des autorisations de travail. Ce processus s'est étendu ensuite à la plupart des pays européens. Les changements politiques et économiques étroitement liés à la construction de l'Europe ont eu aussi pour conséquence sur des pays comme l'Espagne et le Portugal de les transformer en pays d'immigration alors qu'ils étaient auparavant fournisseurs d'émigrants. Cela a contribué à une baisse significative d'une immigration d'origine européenne.

Depuis 1975, une immigration non européenne concerne des personnes du Maghreb, d'Asie et d'Afrique qui relèvent pour la partie officielle du droit d'asile et du regroupement familial sous certaines conditions. Ce tournant décisif modifie le regard porté sur les migrants, leur installation fut longtemps considérée, à tort, comme provisoire ce qui a contribué à retarder la mise en œuvre d'une réelle politique d'immigration. Actuellement, nombre d'entre eux demeurent et vieillissent en France.

La situation des immigrés prend, selon les périodes de vie et le contexte, des significations différentes : trouver du travail, fuir la guerre, rejoindre sa famille, rester auprès de ses enfants, passer sa retraite ... Il y a une immigration aux multiples visages. La structure par âge des immigrés selon leur pays d'origine reflète clairement les phases de l'histoire de l'immigration en France dont les vagues successives n'ont pas la même structure par nationalité. Souvent, la fin d'un courant migratoire marque le début de son vieillissement.

Nous allons voir à présent que sous le terme « immigration », il existe de multiples définitions qui montrent combien ce concept est un sujet non seulement sensible mais également complexe. Le vocabulaire devient lui-même un champ de bataille doctrinal et politique. Certains mots employés peuvent être l'objet de controverses en raison de leur usage idéologiquement marqué.

A travers ces multiples définitions consacrées à ce phénomène, nous nous attacherons à délimiter celle qui semble le plus en adéquation avec le public qui constitue le sujet de notre étude.

1-1-2 Une terminologie qui n'est pas neutre

Dans les années 80, les débats sur l'immigration sont sources de tension à la fois sociale et politique. Un décalage se produit entre la perception sociale de l'immigration et sa définition sur un plan juridique. Ainsi, les termes utilisés pour définir les populations immigrées peuvent être sources de confusion et d'amalgame. L'appui à partir de quelques définitions paraît nécessaire d'autant plus que la notion « d'immigré » tend à se confondre avec une catégorie sociale. Cette notion risque en effet, de se réduire à une catégorisation homogène. Ce qu'elle n'est pas.

Selon le Conseil Economique et Social, la plupart des individus constituant l'immigration relèvent de l'imaginaire social, puisqu'ils sont, soit nés Français sur le sol français, et n'ont pas participé au processus migratoire, soit Français par acquisition ou en passe de le devenir. Le groupe « immigré » conçu ainsi socialement représente un ensemble flou, ne répondant à aucune définition rigoureuse.»⁴ Ces propos mettent en évidence que sous la catégorie « immigré », il existe différents cas spécifiques relevant à la fois de principes du droit et de facteurs économiques et culturels différenciés. Définir l'immigration sur ces critères multiples ne conduit pas toujours à une claire distinction. Pour tenter de sortir de cette difficulté dans le champ sociologique, Abdelmalek Sayad propose de définir le phénomène d'immigration d'une façon empirique.

« Certes, l'immigration est, en premier lieu, un déplacement de personnes dans l'espace et, d'abord, dans l'espace physique (...). L'espace des déplacements n'est pas seulement un espace physique, il est aussi un espace qualifié sous de multiples rapports, socialement, économiquement, politiquement, culturellement (surtout à travers la langue et la religion). (...) Relation à l'espace aussi, car émigrer et immigrer c'est avant tout changer d'espace, de territoire.»⁵

L'intérêt de cette définition réside sur la particularité que l'immigration se conçoit à partir d'un déplacement géographique. Pour autant, l'action de se déplacer pour « aller vers » révèle aussi un processus dynamique qui ne se limite pas seulement à une inscription dans l'échelle d'un territoire géographique. La dimension culturelle, à travers les critères comme la langue, le droit et la religion, montre aussi que ce processus devient par le fait même source d'interactions. C'est la raison pour laquelle, on parle parfois avec le phénomène de l'immigration de « chocs culturels ». La

⁴ VIPREY M. (2002). Etude extraite du rapport du Conseil Economique et Social. Les éditions des Journaux officiels.

⁵ SAYAD A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1- Illusion du provisoire*. Editions Raison d'agir. p.142.

dimension spatiale géographique n'est pas suffisante à elle seule pour définir l'immigration et que d'autres dimensions permettent de compléter la perception que l'on a sur ce sujet.

Une autre approche intéressante à recueillir est celle de l'historienne, Françoise GASPARD, pour qui l'utilisation du terme « immigré » n'est pas neutre :

«Ce terme rend compte d'un statut précaire et non d'une installation dans le pays. Dans les pays anglo-saxons, on dit « immigrant » parce que les personnes qui arrivent, se vivent généralement comme de futurs citoyens. En France, en revanche, les immigrés ont été regardés comme personnes venues ou venant temporairement et cela a marqué leurs perspectives et ne les a pas préparé à se vivre comme de futurs français.»⁶

La prise en compte de la représentation de l'immigration mais également la perception que l'on se fait aussi des individus immigrés ont des conséquences dans les dynamiques sociales et culturelles qui en découlent. Il est intéressant de constater que l'immigration est associée à une durée déterminée. Le rapport au temps montre bien son importance. Dans la section précédemment traitée, on voit bien que les politiques françaises avaient perçu l'immigration comme un phénomène temporaire et associé principalement à des raisons économiques.

L'immigré ne peut se définir, au niveau du droit, seulement à partir de la nationalité. La notion d'étranger vient se mêler à la construction des représentations collectives. Elle se définit juridiquement comme une personne résidant en France mais qui ne dispose pas de la nationalité française. Le terme « étranger » se rattache donc au regard du droit de la nationalité. Certes, le critère de la nationalité est explicite mais sa déclaration, lors d'un recensement, peut être erronée. La nationalité peut s'acquérir au cours d'une vie : on devient Français par acquisition par opposition à Français de naissance. Inversement, même s'ils sont installés de longue date en France, les étrangers résidant en France peuvent rester étrangers.

Un immigré est une personne née dans un pays étranger qui est entrée en France où il vit, en général, de façon temporaire ou définitive. En 1990, le Haut Conseil à l'intégration (HCI), retient cette définition qui repose sur un double critère celui du lieu et de la nationalité de naissance : *« l'immigré est une personne née étrangère dans un pays étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable »⁷* ce qui exclut les personnes nées françaises à l'étranger, les français par acquisition nés en France et les étrangers nés en France.⁸ Le terme distinct de « français » signifie qu'une personne peut être à la fois française et immigrée. L'acquisition de la nationalité pouvant se faire par la voie de la naturalisation. Nous avons constitué

⁶ GASPARD F. (2001). La visibilité des femmes dans l'histoire de l'immigration. In *La Lettre du Fasild*. n° spécial femmes de l'immigration. pp. 4-5.

⁷ Définition extraite du site du Haut Conseil à l'Intégration [en ligne] www.hci.gouv.fr/Rubrique/Mot/

⁸ VIPREY M., op. cit., page 9.

notre échantillon en nous appuyant sur cette définition parce qu'elle était la plus adaptée au contexte de notre étude mais aussi sur d'autres critères que nous verrons ultérieurement.

La population immigrée se compose pour la plus grande part d'étrangers mais aussi de personnes qui ont acquis la nationalité française. L'enquête intitulée « Mobilité géographique et insertion sociale » de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), réalisée, en mars 1992, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) reflète bien la multitude des composantes de la population issue de l'immigration en les regroupant en trois catégories :

- Les immigrés venus en France à l'âge adulte qui sont en général des étrangers ;
- Les personnes installées en France depuis l'enfance ;
- Les jeunes nés en France de parents étrangers, qui, pour la plupart, sont Français.

Notons au passage pour cette dernière catégorie « issue de l'immigration » qu'elle n'est plus considérée comme telle selon la définition de l'INSEE car l'origine étrangère, encore perçue, est susceptible d'être facteur de discrimination.

Cette tentative d'explorer plusieurs registres de définitions sur la notion d'immigration montre qu'il n'existe pas une définition universelle. Compte tenu de la façon dont on appréhende un objet de recherche, il est nécessaire de le définir afin de délimiter sur quel champ on se situe. En ce qui concerne les femmes immigrées vieillissantes, nous avons pris en référence la définition donnée par le HCI. Maintenant, nous allons aborder l'évolution de l'immigration pour mieux saisir la place des femmes dans le phénomène migratoire.

1.2 La place des femmes dans le processus d'immigration français

Jusqu'au milieu des années 1970, l'immigration fut presque exclusivement vouée au travail ce qui explique que l'image du migrant est avant tout celle d'un homme actif, jeune et célibataire. Cette image ne correspond plus aujourd'hui qu'à une réalité très partielle car les flux migratoires se sont féminisés et le regroupement familial a contribué à fixer en France un nombre croissant d'immigrés. On est passé d'une immigration de travail masculine à une immigration de peuplement. Les familles représentent l'essentiel des entrées depuis ces dernières décennies. Les femmes sont venues pour la plupart d'entre elles, dans le cadre du regroupement familial.

Dans le paragraphe suivant, il sera question de la progression féminine de la population immigrée. En effet, depuis 1970, on voit une nette augmentation des femmes dans le flux migratoire. Entre 1990 et 1999, l'augmentation de la population immigrée est essentiellement féminine. C'est, peut être, en raison de ce caractère tardif dans l'histoire de l'immigration que les femmes ont été dans une relative invisibilité qui demeure d'actualité.

1-2-1 Féminisation de la migration

La présence des femmes remonte dès la fin du 19^{ème} siècle, dans une proportion qui n'a jamais été inférieure à 40% (Aoudaï, Richard, 2002). Lors du recensement général de 1911, ce chiffre a même atteint 46%. Si cette proportion a quelque peu décliné par la suite, il n'en demeure pas moins que les femmes ont été présentes sur toutes les périodes de l'immigration. La France avait recours à l'immigration de main d'œuvre jusqu'en 1974 dont les femmes, mêmes minoritaires, ont fait partie. Elles ont migré très jeunes pour travailler et parfois même seules.

Maria, 62 ans : « Je suis partie à 20 ans pour venir travailler à Paris dans les salaisons, enfin vous savez saler la charcuterie puis après dans les fourrures. Je suis partie seule, j'ai rejoint un de mes frères qui travaillait là bas. Ensuite, j'ai travaillé à la RATP. Je me suis mariée et j'ai eu cinq enfants. Et puis après j'ai arrêté mon travail pour m'occuper de mon mari qui était très malade... il avait une cirrhose du foie. Il est mort le pauvre à 61 ans (...). »

Peu professionnalisées, travaillant à domicile ou occupant des postes de travail peu qualifiés, elles n'ont eu que peu de visibilité. Comme Rebia, qui gardait des enfants sans être déclarée ou Noëmia qui a fait des ménages chez des particuliers.

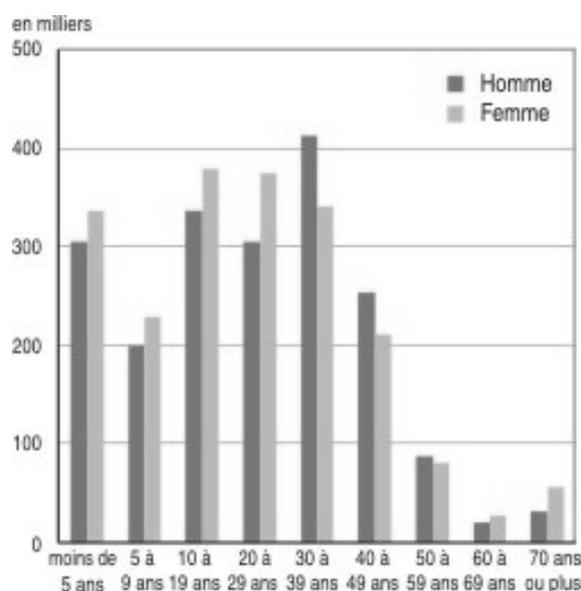
Mais c'est par le regroupement familial que l'écart entre les effectifs des hommes et des femmes a diminué au point que l'on a parlé de « féminisation » de l'immigration. Depuis 1974, une immigration majoritairement féminine, liée au regroupement familial, a succédé à l'immigration de travail, essentiellement masculine. L'augmentation de la population immigrée est aujourd'hui davantage féminine et les statistiques confirment cette tendance. On observe un équilibre entre les hommes et les femmes, celles-ci étant même légèrement plus nombreuses dans le recensement de 2004 (50,3%)⁹. Cet équilibre varie en fonction des classes d'âge. Ce phénomène traduit un vieillissement des femmes immigrées arrivées après 1975 au titre du regroupement familial ainsi qu'une féminisation des flux d'entrée sur le territoire¹⁰ et probablement aussi une différence dans les taux de mortalité. Les femmes sont donc aussi nombreuses que les hommes au sein de la population immigrée. Cet équilibre, atteint en 1999, est confirmé en 2004-2005.

⁹ BORREL C., & DURR J. M. (2005). Enquête annuelle de recensement : premiers résultats de la collecte 2004. In *Insee Première*. n°1001, janvier.

¹⁰ BOELDIEU J., & BORNEL C. (2000). Recensement de la population 1999 : la proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans. In *Insee Première*. n°748, novembre.

En regardant le graphique 1, les femmes sont ainsi majoritaires parmi les immigrés résidant en France depuis moins de trente ans, mais minoritaires parmi ceux qui sont arrivés depuis plus longtemps. Ce seuil de trente années correspond à l'arrêt de l'immigration de travailleurs non qualifiés et au développement du regroupement familial. Ainsi, parmi les immigrés de 20 à 52 ans en 2004-2005, les femmes sont majoritaires. C'est le contraire entre 53 et 74 ans. Au-delà de cet âge, du fait de leur plus faible mortalité, les femmes sont de nouveau majoritaires, comme dans l'ensemble de la population.

GRAPHIQUE 1 LES IMMIGRES PAR SEXE ET ANCIENNETE D'ARRIVEE



Source : Insee Première n°1098 - août 2006. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Parmi les immigrés originaires du Maghreb, de Turquie ou du Portugal, les femmes sont moins nombreuses que les hommes. L'immigration en provenance de ces pays, motivée au départ par des raisons économiques, s'est poursuivie dans le cadre du regroupement familial. En revanche, parmi les immigrés d'Asie du Sud-est, venus en famille à la suite d'événements politiques, les femmes sont majoritaires. Pour les pays européens d'immigration ancienne (Italie, Espagne, Pologne), les femmes dominent désormais en raison du vieillissement de ces communautés et d'une plus forte mortalité des hommes.

1-2-2 Les femmes immigrées vieillissantes : un public oublié

A travers l'abondante littérature produite depuis un demi-siècle sur l'immigration, on constate l'absence presque totale de références au problème de la vieillesse immigrée surtout celle concernant les femmes.

Catégorie peu attendue, et peu souhaitée, puisqu'elle était peu prévisible, dans la mesure où l'immigré n'était là, par définition, qu'à titre provisoire, pour des raisons de travail. Catégorie peu visible dans le passé, aujourd'hui encore ignorée du grand public. Catégorie oubliée parce qu'elle se fait oublier mais dont l'importance numérique est de plus en plus évidente, et qu'il faut bien prendre en compte, ne serait-ce que parce qu'elle sera en augmentation dans les prochaines années. Le peu d'études et de recherches consacrées à ce public montre la délicate entreprise de faire une synthèse rassemblant les spécificités, les singularités de cette situation. Il existe des articles qui traitent de façon délimitée un profil particulier de femmes et l'objet de la recherche reste centré sur les particularités culturelles. Cela est difficilement transposable à d'autres profils. Au contraire, des ouvrages généralistes traitent la question sans la singularité du sexe. Nous tenterons d'apporter des éléments spécifiques propres à ce public dans le chapitre 2.

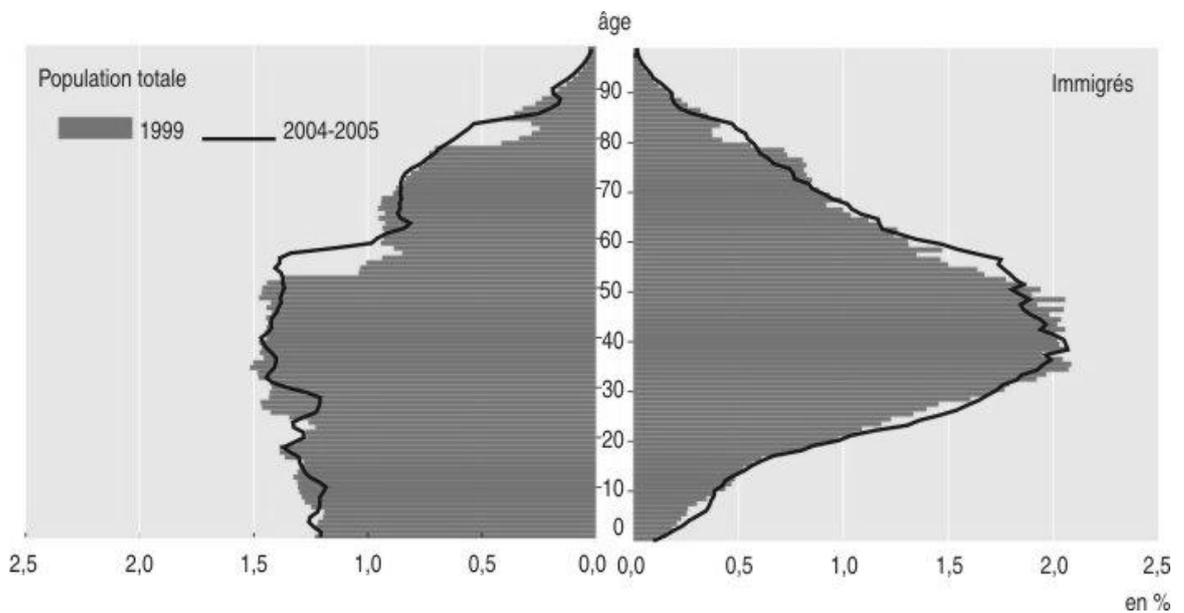
Les femmes immigrées vieillissantes au moment de leur retraite ont déjà une longue histoire en France. Depuis leur arrivée, leur expérience migratoire n'a cessé d'évoluer en fonction de leur vie. Leur installation paraît désormais définitive sauf pour certaines d'entre elles. Selon Sayad, la retraite marque la fin de « l'imaginaire retour » et vieillir en terre d'immigration marque la fin « de l'illusion du provisoire ». Il interprète le non retour comme une double rupture avec la communauté d'origine. La vision d'une vieillesse « illégitime » en France serait doublement difficile à vivre puisque les immigrés ne sont ni d'ici ni de là bas. Cette perspective quelque peu pessimiste assimilée à « une mort sociale » n'a pas forcément raison d'être pour l'ensemble des retraitées vieillissantes. L'effet assimilateur des retraites et de la protection sociale est relativement bien perçu. Les retraites constituent plus encore une propriété collective et identitaire. Elles remplissent une fonction d'intégration et d'unification (Noiriel, 1992). La retraite a fait émerger des catégories sociales dans lesquelles les immigrées vieillissantes sont parties prenantes.

1.3 La réalité du vieillissement de la population immigrée et spécificité du terrain d'observation

Le vieillissement de la population française est un fait incontestable. Il est intéressant de

distinguer la part que représentent les personnes âgées immigrées dans cette population vieillissante et plus particulièrement celle des femmes puisqu'elle fait l'objet de notre étude. Un graphique permettra de visualiser les caractéristiques de ce vieillissement dont le facteur tient avant tout à celui de l'ancienneté de certains flux migratoires.

**Graphique 2 : PYRAMIDE DES AGES DES IMMIGRES ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION
EN 1999 ET 2004**



Source : Insee Première n°1098 - août 2006. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

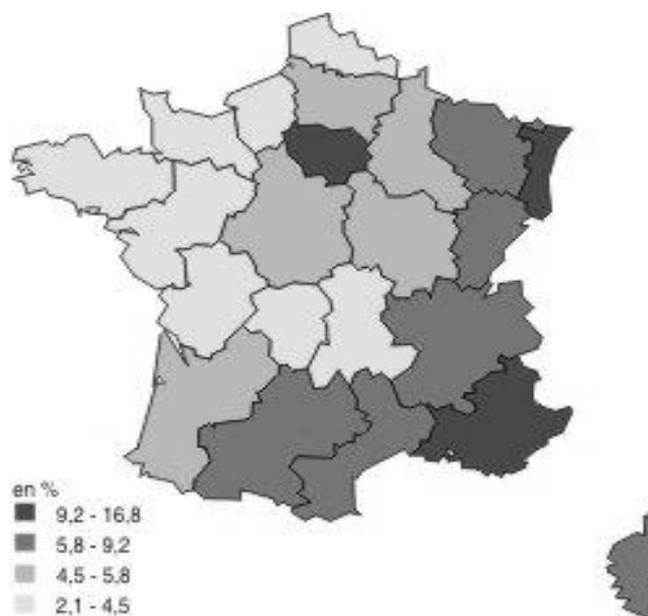
L'INSEE met en lumière ce phénomène depuis son dernier recensement de 1999 puisque l'âge moyen de la population immigrée est passé de 43,7 à 45,9 ans au cours des dix dernières années précédentes, que le nombre de moins de 20 ans a baissé de 22% et celui des plus de 40 ans a davantage augmenté que dans le reste de la population.¹¹ Entre 1999 et 2004, ce vieillissement s'est cependant stabilisé. Le nombre d'immigrés âgés s'accroît mais leur poids dans l'ensemble de la population diminue. Ainsi, notre pays est l'un des premiers avec les Etats-Unis, le Canada et l'Etat d'Israël à être confronté à leur vieillissement.

¹¹ GAUDE M., & BORREL C. (2002). *Immigration, marché du travail, intégration*. Paris : La Documentation Française. pp. 108..

1-3-1 Une approche quantitative sur le plan national et régional

Comme nous le montre la carte n°1, les régions où les proportions d'immigrés et d'étrangers sont les plus fortes sont en général les régions frontalières (Alsace, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes), ainsi que l'Ile-de-France qui compte près de 20 % du total des immigrés résidant en France (1 916 000 immigrés représentant 16,7 % de la population totale de l'Ile de France). Aujourd'hui, même si l'écart se creuse et que la région des Pays de la Loire rattrape son retard par rapport à la moyenne nationale, la part des personnes immigrées y reste encore faible. D'ailleurs, on constate que la partie Ouest de la France a un taux d'immigration relativement bas si l'on compare à d'autres régions telles que Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ou Rhône-Alpes.

Carte 1 LA PART DES IMMIGRES EN 2004-2005 PAR REGION FRANÇAISE



Champ : France Métropolitaine. Source : Insee - août 2006. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

1-3-2 Les caractéristiques de la population immigrée ligérienne

A l'instar de l'ensemble de la France, les caractéristiques de l'immigration ligérienne reposent sur une diversification depuis 1974 et le poids croissant de l'immigration d'Afrique Subsaharienne à partir des années 1990. Bien que le Maroc, le Portugal et l'Algérie constituent les trois premiers pays de naissance des immigrés ligériens. La période, comprise entre les deux recensements de 1990 et 1999, montre des tendances qui semblent durables pour l'immigration en

Pays de Loire. D'abord, une croissance moyenne du nombre d'immigrés en hausse (1650 personnes par an), et un net recul de l'immigration européenne classique ainsi que de l'immigration issue des pays du Maghreb (sauf pour l'Algérie suite aux événements tragiques des années 1990). En revanche, on constate une augmentation de l'immigration d'Afrique Noire et d'Asie.

La région ligérienne est identifiée comme une région de faible immigration. Les immigrés recensés représentaient moins de 2% de sa population même si cette proportion a légèrement augmenté¹². Cette faible présence des étrangers, leur arrivée tardive et les contextes régionaux de recherche ont contribué à faire de la question de l'immigration, une question secondaire et peu traitée. L'histoire de l'immigration dans la région des Pays de la Loire demeure donc, jusqu'à ce jour, très lacunaire ; les travaux sont rares et les études parcellaires.

Une des raisons est liée à l'histoire économique de la région des Pays de la Loire marquée par une ruralité prolongée, une industrialisation tardive et une fécondité longtemps élevée. Ce qui explique une présence peu importante d'immigrés. Cependant, durant le XX^{ème} siècle, la présence d'immigrés est plus visible et se concentre essentiellement dans les grandes villes de la région. Cette constante reste actuelle.

La suspension de l'immigration de travail fait apparaître paradoxalement en région Pays de la Loire une augmentation de la population immigrée alors que sur un plan national, elle se stabilise. On remarque que cette immigration se diversifie et augmente en flux au point que la région est devenue en 2006 la huitième région française d'arrivée d'immigrés selon les données de l'Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations (ANAEM). Cette hausse s'accompagne d'une diversification des origines et des raisons de venue des migrants.

Comme le montre le tableau 1, suite aux premiers résultats des enquêtes annuelles de recensement, la région des Pays de la Loire comptait 87 000 immigrés au 1er janvier 2005. Ceux-ci représentent 2,6 % de la population totale ligérienne. Cette proportion est bien plus faible que la proportion d'immigrés au niveau national, un peu plus de 8 % de la population ce qui représente 5 millions d'immigrés. La région compte très peu d'immigrés par rapport au reste de la France. Seules deux régions ont une proportion d'immigrés plus faible qu'en Pays de la Loire : la Bretagne (2,2 %) et la Basse-Normandie (2,4 %).

Le nombre et la proportion d'étrangers en Pays de la Loire sont aussi très faibles par rapport au reste de la France. En effet, les 57 000 étrangers ligériens représentent seulement 1,7 % de la population totale, bien loin des 5,7 % que représentent les 3 millions et demi d'étrangers en France.

¹² INSEE/FASILD Pays de la Loire (2004). Atlas des populations immigrées de la Région des Pays de la Loire.

Là encore la Bretagne (1,6 %) et la Basse-Normandie (1,7 %) partagent les dernières places avec les Pays de la Loire reflétant ainsi une spécificité de l'Ouest de la France.

Tableau 1 PART DES IMMIGRES ET ETRANGERS DANS LA POPULATION¹³

		Nombre	Part dans la population (en %)
Immigrés	France	4 959 000	8,1
	Pays de la Loire	87 000	2,6
Étrangers	France	3 501 000	5,7
	Pays de la Loire	57 000	1,7

Source : Insee Pays de la Loire.

Dans le tableau 2, nous remarquons que les immigrés résidant en Pays de Loire proviennent majoritairement d'Afrique (42,5 %) et d'Europe (35,6 %). Les immigrés européens viennent en particulier du Portugal et du Royaume-Uni, et ceux d'origine africaine sont Algériens et Marocains. Les autres immigrés viennent d'Asie (17,2 %) et des Amériques (5,8%). Les Pays de la Loire se démarquent du reste de la France par une proportion très élevée d'immigrés originaires du Royaume-Uni : 7 % des immigrés ligériens sont britanniques contre seulement 2,5 % du total des immigrés en France.

L'époque de reconstruction de l'après guerre a nécessité l'arrivée de main d'œuvre étrangère. Par exemple, à Nantes, on a pu constater que des personnes issues des mêmes localités géographiques ont permis la constitution de réseaux et de communautés regroupés dans des quartiers. Ainsi, certains Marocains originaires des environs de Fès, ou encore des Tunisiens, ouvriers dans les mines de Redeyef du sud tunisien venus avec leurs familles, ont habité dans le quartier du sillon de Bretagne.

13 MORVAN, H. (2007). Informations Statistiques. In *INSEE Pays de la Loire*. n°265, juillet.

**Tableau 2 : REPARTITION DES IMMIGRES PAR ORIGINE EN PAYS DE LA LOIRE ET EN
FRANCE¹⁴**

Région	Pays de la Loire	Part PDL (en %)	France	Part France (en %)
Total Europe	31 000	35,63	1 984 000	40,01
dont Portugal	8 000	9,20	567 000	11,43
dont Royaume-Uni	6 000	6,90	125 000	2,52
Total Afrique	37 000	42,53	2 108 000	42,51
dont Algérie	8 000	9,20	679 000	13,69
dont Maroc	10 000	11,49	625 000	12,60
Sénégal + Mali + Côte d'Ivoire + Cameroun + Congo	7 000	8,05	317 000	6,39
Total Asie	15 000	17,24	690 000	13,91
dont Turquie	5 000	5,75	222 000	4,48
Vietnam + Laos + Cambodge	4 000	4,60	162 000	3,27
Total Amériques	5 000	5,75	171 000	3,45
Total	87 000	100,00	4 959 000	100,00

Source: enquêtes annuelles de recensement de la population 2004, 2005, 2006.

En ce qui concerne la population immigrée vieillissante, la seule étude, à notre connaissance, s'intéressant à l'état de cette question sur le plan local a été confiée par l'Association de Santé

¹⁴ Les estimations régionales sont arrondies au millier et elles ne sont pas diffusées si elles sont inférieures à 4 000 individus.

Migrants de Loire Atlantique (ASAMLA) sur un échantillon vivant dans l'agglomération nantaise en 2005¹⁵. Nous avons recueilli quelques données chiffrées issues de cette étude menée dans le cadre du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI) où un état des lieux de la situation est présenté. Nous resterons prudents sur les constats posés puisque le public que nous avons rencontré n'a pas les mêmes critères que le public de cette enquête. Nous retiendrons seulement les principales caractéristiques.

La moyenne d'âge est de 67 ans. La situation familiale montre que 80% des personnes sont mariés, 7% sont veufs et 5% célibataires. Les motifs d'arrivée en France sont à 80% des raisons professionnelles et 14% liés au regroupement familial. Notons que sur les 20 femmes représentant l'échantillon, 16 sont arrivées en France dans ce cadre ce qui confirme la composante de l'immigration féminine. Quant à leur parcours professionnel, la majorité des femmes sont au foyer et les autres ont occupé des emplois d'ouvrières en usine ou dans le maraîchage. Leur parcours se traduit par des retraites peu élevées. Au niveau des ressources, les personnes déclarent toucher une pension retraite dans 80% des cas. Parmi ces pensionnés : 34% touchent 600 €/mois, 29% entre 600 et 800 €/mois (soit 63% de l'échantillon touche moins de 1000 €), 20% entre 800 et 1000 € et seulement 12% plus de 1000 €/mois.

Au niveau des conditions d'habitat, 93% sont locataires dont les ¾ sont en logement social et 6% sont propriétaires. La majorité des locataires vivent dans des immeubles en étage où il n'y a pas d'ascenseur. Cet aspect est important dans la mesure où des problèmes de dépendance se poseront, quand ces personnes rencontreront des difficultés pour sortir de chez elles. L'occupation du logement se décline de la façon suivante : 49% sont en famille, 21% vivent en couple et 30% vivent seuls (précisons que les vieux travailleurs migrants sont inclus dans l'enquête et ces derniers vivent dans les résidences anciennement appelées Sonacotra¹⁶).

En ce qui concerne l'état de santé : toutes les femmes déclarent souffrir de problèmes de santé. Pour l'échantillon : 44% ont des pathologies locomotrices, 30% des pathologies cardio-vasculaires et 24% ont un diabète. Au sujet de leur couverture sociale : 72% sont affiliés au régime générale et 26 % ont la Couverture Maladie Universelle (CMU). 49% n'ont pas de complémentaires et parmi les plus de 70 ans, 60% n'ont plus de couverture complémentaire. La situation d'accès à la santé et aux soins peut être problématique pour certains frais restant à la charge de la personne comme le forfait hospitalier.

¹⁵ Précisons que l'échantillon est composé de 112 personnes, de nationalité étrangère ou française, âgées de 60 ans et plus, où les hommes représentent 82% de l'échantillon et les femmes 18%. Des critères d'exclusion ont été retenus quant à la composition de l'échantillon. Les personnes en provenance des communautés européennes et asiatiques ont été exclues. Les communautés d'Afrique et de Turquie sont essentiellement représentées. Le recensement de l'échantillon s'est établi sur les trois communes Nantes, Saint Herblain et Rezé.

¹⁶ Liste des sigles page 97

Les lieux et les réseaux de socialisation sont essentiellement centrés sur la famille pour 79%, sur les voisins 71% et les compatriotes 70%. Les rencontres se déroulent au domicile et sur les lieux de culte pour 57%, 44% dans les cafés et les jardins familiaux et seulement 15% dans les centres socioculturels. Les marchés et les grandes surfaces sont évoqués. Le profil de ce public reste essentiellement dans sa communauté d'appartenance et celle du territoire dans lequel il se trouve.

Le recours aux aides est plus important dans le cadre d'une aide instrumentale 58% et en revanche très faible concernant l'aide des professionnels. Seulement 4% ont une aide partielle dans la vie quotidienne. L'accès aux droits interpelle quant aux résultats recueillis et plus particulièrement dans les démarches administratives. 43% déclarent se faire accompagner pour les démarches dont 77% par les enfants et 17% par le conjoint. 41% déclarent avoir été en difficultés avec un ou plusieurs organismes. La principale difficulté évoquée étant linguistique. L'accueil des administrations ne semble pas toujours adapté pour le déroulement des démarches selon le public. 64% déclarent ne pas connaître les services et les aides liés à la dépendance. Seulement 6 personnes sur 112 savent en quoi consiste l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).

Cet état des lieux nous donne une vision quantitative de la situation d'un certain profil d'immigrés vieillissants. Il se dégage une plus grande fragilité dans les situations rencontrées par les femmes. Dans l'ensemble, un accès aux services et aux aides reste difficile. Des informations et une meilleure connaissance des dispositifs semblent nécessaires pour que leur vieillesse se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Cela nous conduit à aborder maintenant le chapitre suivant consacré au processus de vieillissement et à la notion de vieillesse. Nous verrons que l'association « immigré vieux » soulève des questions particulières. Les représentations culturelles de la vieillesse ont des conséquences quant à la place occupée par les anciens. Nous concluons cette première partie en montrant en quoi le public des immigrées vieillissantes peut être un public plus vulnérable.

CHAPITRE 2 : LES PERSONNES AGEES REFLET D'UN GROUPE HETEROGENE

L'immigration féminine est avant tout marquée par le regroupement familial et contribue à une immigration de peuplement puisque les enfants sont nés en France ou bien sont venus avec leurs parents en France. Ce qui n'était qu'une étape dans leur vie a perduré au point que ces femmes vont arriver à l'âge de la retraite ou sont pour certaines d'entre elles déjà retraitées. Leur immigration révèle un aspect qui n'était pas souvent prévu au moment de l'immigration celui de vieillir dans le pays d'accueil sans renoncer totalement à son pays d'origine comme nous le verrons ultérieurement dans cette étude. Reste à savoir ce que l'on entend par vieillir et par le fait d'appartenir à une catégorie nommée « personnes âgées » (sous partie 2.1). Ces définitions ne suffisent pas pour aborder cet examen de la vieillesse et du vieillissement. Le recours à certains ouvrages de gérontologie s'est avéré un complément nécessaire à la réflexion. Nous allons approfondir cette approche en deux étapes (sous partie 2.2). La première se consacrera à l'émergence de la catégorisation des personnes âgées. Quant à la deuxième, elle développera le processus de vieillissement. Nous terminerons par une approche du vieillissement des femmes immigrées (sous partie 2.3).

2.1 Etre vieux : une notion difficile à définir

Il n'est pas simple de répondre à la question « quand devient-on un vieux ? » en dehors du registre social. Avec l'accumulation des années, le mot « vieux » prend la tournure d'un faire-part, pour sombrer dans la désignation anonyme de « personne âgée » dont on ne sait d'ailleurs pas de combien d'années. Nous sommes toujours le vieux de quelqu'un d'autre (Messy, 2002). Une grand-mère de quarante ans ne colle pas à l'image que nous nous en faisons, de la place où nous sommes comme de la sienne. Or, pour l'enfant, il n'y a pas d'erreur mémé et pépé sont des vieux.

La définition du mot vieux dans le dictionnaire renvoie à l'homme âgé sans déterminer de combien d'années. La commission ministérielle de terminologie auprès du secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées a retenu la définition suivante : « *vieux : qualifie une personne qui a vécu plus longtemps que la plupart de celles qui l'entourent et à qui il reste moins de temps à vivre que celui qu'elle a déjà vécu.* »¹⁷

¹⁷ Définition extraite du Dictionnaire des personnes âgées de la retraite et du vieillissement. (1984). Franterm diffusé par Nathan.

La « personne âgée » correspond à une catégorie définie selon un statut à la fois social, politique, économique et à des critères définis : 60 ans pour la retraite ; 65 ans pour le vaccin anti-grippe ou certains dégrèvements pour les services à domicile, 75 ans pour les impôts locaux.

Les caractéristiques corporelles et biologiques permettent de fournir des éléments sur l'avancée en âge : cheveux blancs ou calvitie, rides, réflexes moins rapides, tassement de la colonne vertébrale, raideur... comme celui de la ménopause qui inscrit la femme dans le temps. Pour autant, leurs dates de survenance respectives très variables selon les individus en font des critères délicats à manier.

La désignation « personnes âgées » comme catégorie sociale inscrit ces personnes dans un ensemble statistique qui regroupe des individus comme ceux appartenant à une même profession ou comme le nom d'un pays sert de racine à ses habitants. Malheureusement, cette désignation fait disparaître le sujet avec son histoire personnelle, ses particularités, son caractère, la « personne âgée » devient un habitant de la vieillesse. La personne âgée n'existe pas comme entité individuelle, c'est une terminologie sociale qui n'a pas de réalité humaine (Messy, 2002).

2-1-1 La retraite : une construction sociale

Distinguer ce qui est du ressort des représentations de la vieillesse et analyser l'émergence de nouvelles catégories comme celles des « seniors » ; des « personnes âgées dépendantes »... permettent de mieux appréhender le champ conceptuel dans lequel on se situe.

A travers l'histoire, l'apparition des retraites en France a révélé la vieillesse comme un problème social créant ainsi l'émergence de solutions politiques. Ainsi, sous la troisième République, une loi en 1905 sur l'assistance aux vieillards est adoptée ainsi qu'une autre en 1910 concernant l'assurance sociale sur les retraites ouvrières et paysannes.

Anne-Marie Guillemard montre que le droit social à la retraite a constitué l'enjeu principal des politiques de la vieillesse jusqu'aux années 1960. Avec les pensions de retraites, une catégorie voit le jour, celle des retraités. Ainsi, les retraités peuvent se définir comme des personnes qui ont, par leurs cotisations, un droit à la retraite, et qui, l'âge étant venu, ont cessé volontairement ou non leur activité professionnelle. La retraite marque l'avènement de la sortie de la vie active tout comme l'âge de la majorité marque celui de l'entrée dans la pleine citoyenneté. Marquage autoritaire qui ne convient pas toujours à l'ensemble des intéressés. Soulevons que ce marquage a laissé des traces et la cessation d'activité est vécue comme une perte plus ou moins importante. Il fut un temps où l'on évoquait même l'idée de « retraite-guillotine » pour traduire la perte de statut ainsi subie. De plus, des inégalités entre hommes et femmes persistent dans toutes les catégories sociales et elles sont particulièrement visibles chez les retraités. En France, les femmes de plus de 65 ans perçoivent une

pension inférieure de plus de 44% à celles des hommes du même âge (Bonnet, 2004). Cette disparité résulte de l'inégalité des parcours professionnels, ceux des femmes étant plus courts, moins qualifiés. Au vu de l'historique de certaines carrières féminines, il apparaît qu'elles sont souvent incomplètes, partielles voire même inexistantes. Les femmes étaient davantage investies dans leurs statuts de mère au foyer et d'épouse. Lors du décès du conjoint, la pension de réversion est une ressource dont le montant est supérieur voire égal à ce qu'elles perçoivent. Heureusement, certaines règles de pensions vieillesse permettent le cumul de ces droits de réversion ce qui permet d'avoir des conditions financières améliorées pour les veuves.

2-1-2 L'émergence de catégorisations

Le statut de retraité regroupe de nouvelles catégories dont les politiques sociales sont en partie responsables de leurs émergences. Tout d'abord, celle du troisième âge qui est apparu dans le courant des années 1970 avec les créations d'université du 3^{ème} âge relayant les clubs qui étaient souvent plus anciens encore. Elle représentait une certaine conception de la personne retraitée. Puis, dans le courant des années 1980, une nouvelle catégorie apparaît celle des personnes âgées dépendantes. Les rapports et les lois qui se sont succédés ainsi que la création d'un outil d'évaluation de la dépendance (grille Autonomie Gérontologie Groupes Iso Ressources)¹⁸ ont donné une image de la vieillesse relativement médicalisée véhiculant une perception négative de cet âge de la vie.

Une catégorie plus récente dans son appellation se trouve en opposition avec celle de la personne âgée dépendante, il s'agit des seniors. A l'origine, ce terme est issu du vocabulaire du marketing des années 1990. Il regroupe non seulement les retraités mais aussi des actifs âgés de plus de 50 ans. L'usage de ce terme est tellement répandu qu'il en vient à remplacer celui de personne âgée non sans provoquer un certain flou. En effet, l'Insee a repris ce terme pour désigner les plus de 60 ans alors qu'auparavant elle utilisait celui de personne âgée. Ainsi, l'opposition des jeunes seniors dynamiques aux vieilles personnes âgées renforce une forme de catégorisation dans lequel il y aurait des personnes actives et dynamiques et un quatrième âge dépendant.

¹⁸ Cette grille permet d'évaluer l'expression de l'autonomie grâce à l'observation des activités effectuées par la personne âgée seule en excluant tout ce que font les aidants et les soignants. Elle définit selon certains critères la perte d'autonomie en la répertoriant dans un des six groupes iso ressources. Le GIR 1 étant celui qui regroupe les personnes les plus dépendantes et le GIR 6 celles qui sont autonomes et ne peuvent prétendre à l'Allocation pour l'Autonomie (APA).

2.2 Le processus du vieillissement et ses représentations

S'attarder aux frontières qui caractérisent la vieillesse et le vieillissement est indispensable pour mieux discerner le public des femmes immigrées vieillissantes. Dans le cadre de notre étude, il y a deux profils :

- Celles qui se retrouvent dans un processus où le passage à la retraite va être une étape qui causera des répercussions importantes que ce soit dans la vie conjugale, dans la gestion de leur temps, par rapport à la place occupée en tant qu'immigrée mais également en tant que personne vieillissante dans un pays qui n'est pas celui de ses racines.

- Les autres qui ont déjà ce statut, que l'on appelle « les vieilles dames » ou « personnes âgées » qui rencontrent des problèmes de santé, de dépendance et qui ne retourneront pas dans leur pays de naissance. Elles sont enracinées dans leur pays d'accueil parce qu'elles n'ont plus d'attaches « là bas ».

La différence essentielle réside dans les décisions qui restent à prendre pour celles qui vont se retrouver en retraite alors qu'elles n'existent plus pour les autres.

2-2-1 La vieillesse : un mot

L'histoire du concept de vieillissement associé à la notion de vieillesse a souvent été étudiée sous une approche sociologique et médicale. D'ailleurs, la plupart des travaux gardent cette influence par l'emploi de vocabulaire issu des sciences biologiques, médicales et sociologiques. En ce qui concerne, le vieillissement des immigrés, citons des auteurs comme Sayad et Attias-Donfut, qui furent parmi les premiers à s'intéresser à cet objet de recherche. L'approche sociologique de la vieillesse permet de voir comment une construction sociale fait apparaître des catégorisations. Celle qui nous intéresse particulièrement concerne les femmes immigrées et les représentations qui y sont associées. Quant au concept du vieillissement, il permet de voir en quoi ce processus est composé de transitions, d'étapes dans le parcours de ces femmes immigrées vieillissantes.

Le vieillissement est un processus contenant à la fois une notion d'universalité puisque chaque humain est mortel et en même temps une notion singulière puisque face à la vieillesse l'égalité n'existe pas. Les conditions physiques, psychologiques, sociales et financières et le potentiel de chacun ne sont pas les mêmes. Dans cette notion singulière, la question d'une vieillesse spécifique se pose quand on est femme immigrée.

Habituellement, la vieillesse est caractérisée par un déclin des fonctions physiologiques et des facultés mentales. Cependant, cette vieillesse physiologique n'intervient pas nécessairement au

même âge pour tous les individus. Autant le vieillissement est le temps de l'âge qui s'avance, autant la vieillesse est celui de l'âge avancé, sous entendu vers la mort. Or dans les discours actuels, le mot vieillissement est presque toujours utilisé dans un sens restrictif à la place de vieillesse. La vieillesse n'est pas un processus comme le vieillissement mais un état qui caractérise la position de l'individu âgé. La vieillesse comporte des privilèges dans certaines communautés culturelles mais aussi un sort qui peut être douloureux quand on est isolé, dépendant et pauvre.

2-2-2 Le vieillissement : un chemin non linéaire

Le vieillissement n'est pas la vieillesse, pas plus que le voyage ne se réduit à l'étape. Le vieillissement est un processus irréversible qui s'inscrit dans le temps. Il débute à la naissance et s'achève avec la mort de l'individu. Le mot vieillissement porte en tête la même syllabe que le mot vie, les signifiés sont inséparables, sauf à figer le temps ou à voyager à travers le temps. Nous vieillissons comme nous vivons, et non pas, comme nous avons vécu, ce qui sous entendrait que nous ne vivons plus lorsque nous vieillissons, et que seuls les vieux vieillissent. Le vieillissement est l'expression de la temporalité de l'individu, il colle à l'histoire de sa vie (Messy, 2002).

Le vieillissement exprime à la fois une idée de perte et d'acquisition. La notion de perte est associée à certains statuts (salarié...) et de rôles que l'on a occupés dans sa vie socio-professionnelle. Elle se traduit aussi dans le domaine sensoriel, physique et symbolique. L'idée d'acquisition se traduit dans l'accumulation des années de vie qui consolide des savoirs, des savoir faire. L'expérience de vie est perçue ici comme une acquisition.

Parallèlement, Vincent Caradec évoque la notion de « déprise ». C'est un processus selon lequel la personne va réaménager son existence en fonction des contraintes nouvelles que provoque l'état de vieillesse qui se définit en pertes ou déficiences. Un couple âgé qui ne peut plus se rendre dans son pays de naissance va renoncer aux déplacements géographiques mais réaménagera ce rapport à l'espace d'une façon plus symbolique (voyage intérieur à travers les souvenirs) et matérielle (accéder à des modes de communication pour garder contact avec les personnes qu'ils connaissaient là bas). Cette notion de renoncement peut provoquer des souffrances ayant des répercussions sur la santé et peut affecter aussi le réseau de sociabilité de ces personnes.

En s'appuyant sur la théorie d'engagement et de désengagement de David Unruh, Vincent Caradec montre que l'intégration sociale ne cesse d'évoluer en fonction de l'avancée en âge. Par exemple, la situation de veuvage peut entraîner un investissement dans des milieux sociaux ignorés comme une participation à une activité associative ou encore ceux qui ne sont plus investis peuvent demeurer très présents par un lien comme la commémoration. Des retraités espagnols ayant vécu en

Algérie partent tous les ans le jour de l'Ascension faire un pèlerinage consacrée à Notre Dame de Santa Cruz à Nice. Ainsi, toute la communauté espagnole se retrouve et échange les souvenirs gardés précieusement.

Ces deux modèles théoriques celui de la déprise et du désengagement permettent de mettre en lumière des mouvements qui s'inscrivent dans tout processus de vieillissement. Non seulement, ils permettent de mieux percevoir certains choix que les personnes font mais aussi ils permettent de mieux appréhender les stratégies dans lesquelles les immigrées vieillissantes peuvent être. Cela sera abordé dans la partie III.

S'attarder sur les représentations est également un aspect à ne pas négliger. A travers les entretiens et les écrits traitant de la prise en charge à domicile des personnes âgées immigrées, la dimension culturelle est à prendre en compte. En fonction des pratiques religieuses, de la place donnée aux aînés dans les communautés ainsi que les devoirs qui engagent les enfants vis-à-vis de leurs parents, les mesures et les dispositifs d'aide peuvent apparaître inadaptés ou se heurtent même à des résistances de la part des personnes.

2-2-3 Des représentations culturelles du vieillissement

Notre société réserve à la jeunesse le bénéfice, et à la vieillesse, le déficit. La civilisation moderne connote le vieillissement sous un angle péjoratif, synonyme de perte. Perte qui s'évoque en terme quantitatif et qualitatif (perte de capacités, dégénérescence, dévalorisation). Alors que dans d'autres sociétés comme celles « à *accumulation progressive de la personnalité, le vieillissement se pense avant tout en termes d'acquisition et de progrès* » comme le constate Louis-Vincent Thomas¹⁹. Cette opposition de conception quant au processus de vieillissement est à prendre en compte surtout si l'on s'adresse à des personnes immigrées. La considération avec laquelle les aînés sont traités est fonction de l'appartenance culturelle dont on est issu. Dans les pays d'Asie, il revient souvent au plus jeune des enfants de prendre en charge les parents vieillissants. Dans les pays du continent d'Afrique, la solidarité familiale prendra en charge la dépendance des parents ou des grands parents vieillissants.

Au Maghreb, la vieillesse d'une femme en lien à son état de femme désormais inféconde l'autorise à des libertés de mouvement et de paroles au cours de visites fréquentes dans la famille, chez des voisins ou bien de déplacements au-delà du cercle de parenté, par exemple, dans les réunions,

19 THOMAS L.V. (1989). Attitudes collectives envers les vieillards : un problème de civilisation. In *La Question du vieillissement*. Dunod. p.138.

les pèlerinages...Les femmes en tant que mère de nombreux hommes ont parfois davantage de considération que dans leur statut d'épouse. Elles accèdent à certains pouvoirs et contre pouvoirs.

La prise en charge institutionnelle des personnes âgées telles qu'on la conçoit en France reste pour la plupart des familles immigrées inconcevable. Par exemple, en Tunisie, le plus souvent la prise en charge financière est assurée par le fils et l'accompagnement physique par la fille. Les familles fonctionnent de manière très hétérogène. Pour certaines, c'est une des filles et pas forcément l'aînée qui prend en charge les parents. Les structures d'accueil pour personnes âgées sont mal perçues pour des raisons qui sont essentiellement religieuses et liées à la tradition. Le plus souvent, les personnes âgées continuent à être prises en charge par un membre de la famille tel qu'un neveu, une nièce quand les enfants ne peuvent pas assurer la prise en charge. Il nous a été relaté un exemple d'une famille tunisienne qui ne concevait pas le placement de la grand-mère en maison de retraite. Ce sont les enfants et petits enfants qui passaient la voir régulièrement et qui vont éventuellement dormir à tour de rôle chez elle.

2.3 Un public vulnérable

L'image de l'immigration avant tout masculine associée au travailleur immigré, isolé, loin de sa famille ainsi que le peu d'importance accordée à l'histoire de la place de la femme immigrée dans la société française ont provoqué ce silence. En effet, l'histoire des femmes immigrées, ou issues de l'immigration se heurte à une double lacune de la recherche historique, celle qui touche l'histoire de l'immigration et celle qui touche l'histoire des femmes (Noiriel, 1990)

Ensuite l'absence dans l'espace public des femmes qui avaient émigré ; la sphère domestique étant pour ces femmes l'espace le plus important. Et enfin, la faible visibilité de ce public montre qu'elles ont moins provoqué ou provoquent moins d'inquiétudes que les hommes. Celle qui venait rejoindre son époux était considérée comme de nature à le stabiliser. Par ailleurs, les femmes ne troublent pas ou moins que les hommes l'ordre public. Elles ont en général la réputation d'être courageuses, travailleuses, discrètes [GASPARD. 2001].

Effectivement, la prise en compte de l'immigration féminine fut relativement tardive et ne s'affirma que dans les années 1970, sous l'influence des études féministes. Son émergence permet de porter un nouveau regard sur les phénomènes migratoires. L'influence du processus migratoire sur la vie des femmes peut être plus profonde que pour les hommes, car le changement de société est susceptible de transformer à la fois le statut familial et social mais aussi celui de l'identité.

Cet aspect de l'identité est soulevé par Isabelle Taboada-Leonetti : « *La migration implique un changement rapide de références, et de situations qui définissent des rôles sociaux différents. Les*

immigrés sont confrontés, dans le pays d'immigration, avec des regards qui leur assignent des identités nouvelles, le plus souvent dévalorisantes.

Telle femme qui, marabout ou sage femme dans son village, était respectée des siens et occupait une place importante dans sa société avant l'émigration, se trouve en France, femme de ménage analphabète, dans une situation toute différente ; dépossédée par l'institution médicale et légale et par la société française dans son ensemble de la reconnaissance de son savoir, de sa fonction sociale et des rapports qui définissaient sa place, elle est privée d'une part de son identité même, qu'elle est conduite à réaménager.»²⁰

Dans l'étude du champ migratoire, les destins de femmes commencent à être pris en compte mais c'est essentiellement les plus jeunes qui retiennent l'attention tandis que les plus âgées restent encore souvent dans l'ombre. Les situations des femmes immigrées arrivées à la retraite ou qui le sont déjà sont peu abordées. Pour une part importante d'entre elles, l'activité professionnelle est de courte durée, peu qualifiée, elles sont tributaires du conjoint, de la famille pour leurs moyens d'existence. Rares sont celles qui ont eu véritablement une carrière professionnelle et arrive à la retraite avec des droits à une pension retraite à taux plein. Avec une faible couverture sociale, un faible niveau de scolarisation, l'absence ou la maîtrise partielle de la langue française, certaines risquent de rencontrer de grandes difficultés d'accès aux soins et services dont elles auraient besoin surtout lorsqu'elles sont seules et sans conjoint. A l'issue de ces premiers constats, nous pouvons risquer l'hypothèse que ce public est à la frontière d'une triple discrimination liée au sexe, à la nationalité de naissance et à l'âge.

Les spécificités des retraités immigrés sont essentiellement liées au processus du passage à la retraite. Les immigrés se caractérisent par une retraite plus tardive un plus fort taux d'activité entre 55 et 65 ans et une plus longue période de précarité avant la demande de retraite en raison de carrières souvent incomplètes. L'âge de la retraite est un peu plus tardif chez les immigrés que parmi les natifs et se motive par l'insuffisance de la durée de carrière validée.

L'enquête dirigée par Claudine Attias-Donfut en 2006²¹, dessine un portrait inattendu des retraités immigrés. Ils se sentent bien dans leurs pays d'adoption auquel ils sont attachés, la grande majorité demeure en France après leur retraite. Un tiers éprouve très souvent ou assez souvent un sentiment de nostalgie. Nous verrons que cela est davantage propre à la population masculine que féminine et cela pour diverses raisons. Au-delà de ces considérations, un constat s'impose : il y a une

²⁰ CAMILLERI C., & KASTERSZTEIN J., & LIPIANSKY M., & MALLEWSKA-PEYRE H., & TABOADA-LEONETTI I., & VASQUEZ A. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF. Collection psychologie d'aujourd'hui. pp1-58.

²¹ L'échantillon obtenu par sondage par l'Insee s'est fait à partir du recensement de la population de 1999. L'échantillon final est constitué de 6211 personnes vivant en ménage ordinaire.

hétérogénéité de cette population en terme d'origine géographique, de circonstances de la migration et de catégorie sociale.

La plupart des personnes âgées conserve des liens avec leurs pays de naissance sous des formes diverses : transferts monétaires (propre aux hommes), usage des médias et des technologies de communication pour se tenir informé de ce qui se passe et prendre des nouvelles de leur famille, aller et retour régulier. Ces pratiques de va-et-vient se définissent comme des transmigrations quand elles se composent au moins de deux séjours par an ou au minimum un séjour annuel d'une durée supérieure à un mois. Elles concernent le tiers des retraités immigrés. Elles dépendent non seulement de l'éloignement géographique du pays de naissance et des ressources financières mais aussi des dispositions légales qui favorisent ou entravent les déplacements. L'entrée de certains pays dans l'Union Européenne comme le Portugal, l'Espagne et l'Italie facilitent ces transmigrations car une durée minimum de séjour en France est requise pour conserver le bénéfice de certains droits sociaux (comme le minimum vieillesse ou l'aide personnalisée au logement).

En revanche, la situation des femmes immigrées retraitées est différente par rapport aux hommes. Conséquence d'un plus faible niveau d'éducation les femmes immigrées rencontrent plus de problèmes que les hommes dans le maniement du français, à l'oral et plus encore dans la lecture où il est possible qu'interviennent l'illettrisme ou l'analphabétisme. Ces difficultés varient fortement selon les pays d'origine. Les plus grandes difficultés de lecture se trouvent parmi les originaires de Turquie, Maroc et d'Algérie et moins de Tunisie. Dans tous les cas les femmes sont encore moins nombreuses à maîtriser la lecture.

Nombreuses sont celles qui remplissent des fonctions de services auprès de particuliers (ménages, gardes d'enfants...). Malgré des conditions de travail souvent précaires et une disqualification fréquente, elles en retirent une certaine satisfaction parce qu'elles y gagnent une autonomie financière et se réalisent en tant que « soutien de famille ». Cette émancipation a certes un prix pour ces femmes qui doivent souvent se séparer de leurs enfants pour s'occuper des autres.

Les femmes immigrées qui vont arriver à la retraite au cours de ces prochaines années risquent de se trouver dans une situation encore plus précaire. En effet, elles font partie des vagues d'immigration dans lesquelles les pays d'Afrique et d'Orient sont davantage représentés, les femmes de ces pays étant plus marginalisées par rapport au monde du travail. Elles sont clairement plus défavorisées que les hommes du même âge et de même origine, surtout quand elles sont originaires du Sud de l'Europe et d'Afrique. Elles cumulent des désavantages tant économiques, sociaux (faible inscription professionnelle, précarité, basse qualification) que culturels (faible niveau d'éducation, illettrisme...). La deuxième partie présentera le cadre de l'étude avec une synthèse de la problématique et l'appui méthodologique sur le lequel ce travail repose.

PARTIE II : LE CADRE DE L'ETUDE

Comme nous l'avons vu, les femmes immigrées au moment de leur vieillesse seraient un public plus vulnérable. L'approche ou le passage à la retraite marque la fin de « l'illusion provisoire ». Si la retraite est un marquage social, nous allons voir l'influence ou non de celui-ci dans la vie des femmes immigrées.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETUDE

Pour arriver à notre questionnement, nous avons cheminé avec l'idée que le passage à la retraite était une étape finale qui concluait la vie d'un salarié. Nous avons envisagé que cette idée pouvait se traduire de la même façon pour une femme immigrée. Mais nous allons voir que se greffent d'autres particularités. Le moment de la retraite est toujours un moment critique pour les personnes qui ont exercé une activité professionnelle. La spécificité de la situation des personnes immigrées renforce cet aspect en posant de manière forte la question de l'éventuel retour au pays (sous partie 1.1). Il était nécessaire de développer les constats et les critères qui ont servi d'ancrage pour préciser la population auprès de laquelle nous voulions réaliser notre recherche (sous partie 1.2).

1.1 La retraite ou la fin de l'illusion du provisoire

Les représentations de l'immigration sont désormais contredites par le développement de l'immigration féminine et par la mise en évidence du vieillissement des immigrés dont le rythme s'est accru au cours des dernières décennies. Ce vieillissement s'est accéléré par l'arrivée à l'âge de la retraite de la grande vague d'immigration des années soixante, la plus importante de l'histoire migratoire de France dont une grande partie demeure encore.

Au temps de la retraite, l'expérience migratoire est déjà une longue histoire, marquée de nombreux changements au fil des années, comme en témoignent les récits de vie des immigrants. Elle est évolutive c'est-à-dire qu'elle se transforme au cours du temps et continue de façonner la vie des migrants pendant des années et à travers les générations. Dans sa dimension imaginaire et symbolique, comme dans la réalité, le processus migratoire se déploie sur une longue durée. Ainsi, nombreux sont les immigrants qui conservent des liens et des engagements qui les relient à la fois à des personnes et à des lieux extérieurs de la France dans laquelle ils résident. Il s'agit donc d'une caractéristique bien spécifique des personnes composant la population immigrée vieillissante.

Cette situation est aussi lourdement chargée de sens. En effet, l'âge de la retraite ne viendrait-il pas sonner le glas de « l'imaginaire du retour » et donc conduire à une nouvelle conception de la fin du cycle de vie pour les personnes concernées ? Ce fut le fondement des travaux d'Abdelmalek Sayad pour qui vieillir en terre d'immigration signifie la fin du provisoire et du retour au pays. Selon lui, la vision de la vieillesse serait d'une certaine manière illégitime en pays d'immigration. La retraite, en ce qu'elle a de « définitif » ferait éclater les contradictions d'une immigration que ne se justifie plus l'alibi du travail. Le non-retour est une double rupture avec la

communauté d'origine et avec la communauté des émigrés qui sont repartis. Les immigrés vivant leur retraite en France ressentiraient ainsi leur isolement d'une manière plus accentuée.

La représentation pessimiste d'une retraite assimilée à une « mort sociale » a longtemps prévalu et a été notamment décrite par Anne-Marie Guillemard. Elle a moins d'écho à notre époque car les conditions de retraite se sont considérablement améliorées à bien des égards (âge de départ en retraite, niveau de revenu, état de santé, intégration sociale). Le questionnement sur la légitimité de vieillir au pays d'immigration est une question à la fois pour la personne immigrée, pour ses proches et pour son environnement. Poser cette question vient en effet, en contradiction avec la signification générale que la retraite est un droit légitimement acquis par toute une vie de travail.

La question d'une vieillesse intégrée des immigrés en France est aux antipodes de l'idée d'une vieillesse illégitime selon Sayad. Nous nous sommes appuyées sur les travaux conduits pour la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés²². Elle s'adresse aux retraités immigrés, hommes et femmes confondus. L'observation des données objectives fournies par cette enquête est un préalable qui nous a permis de mieux situer la problématique des immigrés retraités en France²³.

Il y a une réelle différence entre les femmes et hommes quant à la durée de leur activité professionnelle. La perception de la retraite n'est pas associée de la même façon à celle du travail. En effet, les femmes immigrées ont des carrières plus brèves, voire inexistantes pour certaines soit parce qu'elles ne travaillaient pas ou n'étaient pas déclarées. A travers les données du tableau 3, on constate un écart de trois ans sur la durée médiane et de 3,5 années en ce qui concerne la moyenne. La durée moins élevée d'activité chez les femmes suggère que le montant de leurs retraites est moins important que celui des hommes. Plus la durée est importante quant à l'inactivité professionnelle, plus les chiffres sont importants chez les femmes. Ce qui pourrait confirmer que non seulement l'immigration est associée à la valeur travail masculine parce qu'elle est plus représentative en terme de statistiques mais que la place des femmes dans le monde du travail paraît secondaire.

Alors dans ce cas, la retraite pour les femmes immigrées ne serait pas forcément en rapport avec celle d'une vie de travail.

²² ATTIAS-DONFUT C. (2006). *L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*. Paris : Editions Armand Colin. 357 p.

²³ L'enquête sur le vieillissement et le Passage à la Retraite des Immigrés en France (PRI) , a été menée entre novembre 2002 et février 2003 sur une population immigrée de 45 à 70 ans, résidant en France définie par le lieu et la nationalité de naissance hors de France. L'échantillon a été obtenu par un sondage aléatoire réalisé par l'Insee. L'échantillon final est constitué de 6211 personnes vivant en ménage ordinaire.

Tableau 3 **DUREE D'INACTIVITE AVANT LA RETRAITE SELON LE SEXE**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins d'un an	14,3 %	12,5 %	13,7 %
Un à cinq ans	36,2 %	21,5 %	31 %
Cinq à dix ans	31,2 %	27,9 %	30,1 %
Dix ans et plus	18,3 %	38,1 %	25,2 %
Total	100 %	100 %	100 %
Nombre observé	422	209	631
Durée moyenne	5,3 ans	9,8 ans	6,9 ans
Durée médiane	4 ans	7 ans	5 ans

Source : Enquête PRI, CNAV, 2003.

A partir de là, nous avons déterminé les particularités de notre public. Elles ont en commun avec les hommes immigrés vieillissants (que sont leurs conjoints, leurs frères, voire leurs parents...) la rupture introduite dans le cours de la vie par la migration, ses opportunités et ses difficultés.

1.2 Des critères et des constats pour définir le public de notre étude

La difficulté a été de définir ce qu'on entendait par femmes immigrées vieillissantes. La période d'arrivée en France était importante dans la mesure où le terme immigré trouve son plein sens dans cette perspective de durée qui ne peut se confondre avec l'état de migrant. Au début, il était question de ne rencontrer que des femmes à la retraite. Or dans le chapitre 2 de la partie I, nous avons vu que la retraite est une construction sociale dans laquelle rentre une catégorie d'individus. La vieillesse se perçoit comme un état alors que le concept de vieillissement quant à lui se définit comme un processus. Il ne comporte ni de critères, ni de variables et c'est la raison pour laquelle nous avons rencontré des femmes qui n'étaient pas forcément encore à la retraite. D'une façon générale, l'âge auquel les immigrés ont pris leur retraite varie selon les catégories

socioprofessionnelles. L'inactivité avant la retraite varie fortement selon les sexes comme nous l'avons vu. Les femmes sont plus nombreuses à la connaître. Les critères tels que le salariat et l'âge officiel de la retraite nous confirment que ce ne sont pas des indices qui semblent pertinents pour définir notre public. Par conséquent, l'importance du choix de cibler des femmes âgées de 50 ans et plus dans notre recherche correspond à la phase de vie de la maturité et du passage à la retraite et à celui de la décision cruciale permise par le temps libéré de rentrer éventuellement au pays ou au contraire d'y renoncer. Cela nous a permis d'étudier des cohortes issues de vagues migratoires avec des profils et des provenances spécifiques à une période précise de l'histoire de l'immigration. L'intérêt de notre recherche consacrée aux femmes vieillissantes immigrées repose sur plusieurs constats :

- Le premier s'établit sur le fait que c'est un public relativement invisible où se cumule plusieurs facteurs discriminatoires résultant des différents statuts occupés : celui de femme, celui d'immigrée et enfin, celui de retraitée. Elles ont un risque élevé de devenir veuve ce qui peut conduire certaines d'entre elles à être confrontées un jour ou l'autre à une situation précaire sur un plan financier et social. De plus, le choix de vieillir dans le pays d'accueil est souvent exprimé. Il est donc important de prendre en compte cette dimension dans le cadre de leur vieillesse en France.
- Le deuxième s'appuie sur une proportion croissante de personnes retraitées immigrées. Des études statistiques montrent que certains territoires sont déjà concernés par ce phénomène. Des observations sociales réalisées par des praticiens et des chercheurs alertent sur certains problèmes propres à certains publics²⁴. Par exemple, celui des hommes seuls vieillissant en foyer sans retour possible dans leurs familles ou encore celui des femmes combinant une précarité financière, un isolement social et familial qui compromettent fortement les possibilités dont elles disposent pour leurs besoins essentiels.
- Le dernier s'ancre dans le champ de l'intervention sociale. Les dispositifs existants, les institutions prenant en charge les personnes âgées souffrant de dépendance ne sont pas toujours suffisamment adaptés aux situations particulières que rencontrent ces femmes. Ce constat a pris son origine d'une part, à l'issue d'une expérience antérieure auprès de ce public. En tant qu'assistant socio éducatif intervenant dans le cadre du maintien à domicile des personnes retraitées pendant sept ans dans le 18^{ème}

²⁴ VANDROMME X. (1996) *Vieillir immigré et célibataire en foyer. Le cas de la résidence du Bourget en Seine Saint Denis (1990-1992)*. Paris : Editions L'Harmattan CIEMI. 117 p.
AIT BEN LMADANI F. (2001). Les femmes marocaines et le vieillissement en terre d'immigration. In *Confluences Méditerranéennes*. n°39. pp. 81-94.

arrondissement de Paris, la situation des femmes immigrées était particulièrement préoccupante. La disponibilité et les réponses professionnelles que l'on pouvait apporter n'étaient pas toujours adaptées à ce public. Ce point s'est trouvé renforcé d'autre part, par les divers témoignages recueillis lors de cette étude, notamment auprès de professionnels et de bénévoles ayant connaissance de situations concrètes de femmes immigrées vieillissantes sur Nantes.

La dimension du territoire est également un critère que nous avons retenu. Si certaines mesures ressortent de dispositifs éventuellement législatifs, l'essentiel des interventions envisageables appartient au domaine de l'action sociale de proximité. La prise en compte des besoins et des demandes de ce public ne peut se faire de façon uniforme car chaque région est porteuse d'une histoire de l'immigration bien particulière. Les réalités en région parisienne ne sont pas les mêmes que dans la région des Pays de la Loire. Il existe aussi des initiatives qui ne peuvent pas être généralisées parce que les projets ont leur singularité et leurs enjeux locaux. S'intéresser au vieillissement des femmes immigrées de Nantes et plus particulièrement de certains quartiers nous a permis de repérer aussi des réseaux associatifs propres à ces territoires.

Partant de ces postulats, nous avons cheminé sur les conditions de vieillissement des femmes immigrées à Nantes en posant ce double questionnement : d'abord, en quoi le processus de vieillissement de ces femmes immigrées est-il spécifique au regard des autres femmes nées en France ? Ensuite, parmi ces spécificités, quels sont les aspects qui doivent être pris en compte pour améliorer les conditions de l'intervention sociale en direction de ces publics, notamment lors de la mise en place d'aides à domicile ?

Reformulation de notre hypothèse de travail

Si l'on reprend l'idée d'une vieillesse intégrée pour ces femmes, il n'en demeure pas moins que les acteurs professionnels et les bénévoles constatent des difficultés particulières. **Par le caractère spécifique de leur parcours migratoire, elles demeurent un public vulnérable au moment de leur vieillesse surtout si celle-ci est source de problème de santé et/ou d'isolement. Dans ce cas, on ne peut pas réellement parler d'une vieillesse intégrée. Une meilleure prise en compte de ce public sur un plan local permettra de mieux adapter les réponses dans le cadre d'une intervention sociale et/ou gériatrique.**

CHAPITRE 2 : UN CADRE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre se concentre essentiellement sur les aspects méthodologiques mis en oeuvre pour cette étude. A partir des méthodes documentaires et des lieux ressources qui nous ont aidés à préciser la problématique (sous partie 2.1) nous précisons quels sont les acteurs professionnels et bénévoles que nous avons associé à notre recherche. Ensuite, nous procéderons à la présentation de notre échantillon et des structures rencontrées (sous partie 2.2). Enfin, nous concluons sur ces aspects méthodologiques en évoquant les principales difficultés rencontrées dans cette recherche (sous partie 2.3).

2.1 Méthode d'enquête documentaire

Notre travail de recherche s'appuie sur des études, des documentaires, des articles sur ce sujet spécifique que représente le vieillissement des immigrés et plus particulièrement celui des femmes. Toutefois depuis cinq ans, on trouve des écrits dont les objets d'étude sont très spécifiques comme le vieillissement des femmes marocaines, ou l'isolement des hommes en foyer. Les conclusions de ces travaux demandent un certain discernement compte tenu des particularités des publics étudiés.

Elle s'est également enrichi par la participation à des réunions d'informations destinées aux publics immigrés vieillissants dans certains quartiers de Nantes, des réunions partenariales concernant les acteurs professionnels et bénévoles rencontrant ce public ainsi que d'observations réalisées dans certains quartiers lors des jours de marché et lors de permanence d'accueil de la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à Nantes.

La présence sur des lieux et des temps spécifiques tels que les marchés fut propice à observer des situations, à repérer les communautés présentes dans ces lieux et à étudier leurs comportements et leurs modes d'échange. Le marché est un territoire aux frontières bien définies. On remarque une clientèle spécifique qui ne se mélange pas en fonction des étals et des produits vendus (viandes, charcuterie, poissons, légumes et fruits, épices, vaisselle, tissus et vêtements). Sur les stands de produits destinés aux habitudes alimentaires maghrébines, nous ne voyons pas de personnes issues de la communauté asiatique et portugaise par exemple. Les femmes ont tendance à être en petit groupe pour acheter. La langue de naissance est souvent utilisée pour négocier le prix car les vendeurs sont souvent issus des mêmes communautés d'origine. Les hommes et les femmes maghrébins ne s'adressent quasiment pas la parole sauf ceux qui viennent en couple à la différence des autres communautés d'Europe du Sud et d'Asie exceptée la Turquie. La moyenne d'âge des

habitué des marchés en semaine paraît âgée. Les personnes croisées ont très rarement moins de quarante ans. Les marchés sont des espaces publics et propices non seulement à faire des courses mais surtout à constituer un lieu de retrouvailles ou d'échanges de nouvelles entre membres d'une même communauté. Les femmes sont visibles dans ces lieux parce que leur place est légitimée par certains rôles qui leur sont propres (rôle nourricier : faire les courses, préparer les repas).

L'observation des personnes en situation d'obtenir des renseignements pour une pension retraite à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) nous a révélé à quels types de difficultés les professionnels tout comme les personnes immigrées pouvaient être confrontées. La maîtrise partielle du français se révèle vite un handicap pour la constitution des dossiers. Dans ce cas, le professionnel essaie de pallier tant bien que mal en réexpliquant la situation ou demande à la personne si, dans son entourage, elle peut obtenir de l'aide. La difficulté dans la reconstitution de carrière est également à soulever. En ce qui concerne les femmes, elles sont souvent incomplètes, voir inexistantes quand elles n'ont pas travaillé ou n'ont pas été déclarées. Cela a de véritables répercussions sur les conditions financières.

Malika, 63 ans : « Nous, on a 1060 €. Mon mari touche 560 € et moi 400 €. Tu crois que c'est assez pour vivre quand on a payé le loyer, l'électricité, l'assurance. Qu'est ce qui nous reste ? Et dire que mon mari s'est usé la santé à travailler toute sa vie pour en arriver là. »

Sur les lieux d'accueil, ce sont les conjoints qui se déplacent pour ces démarches mais compte tenu de la durée limitée de notre présence (deux demi-journées), cela nous paraît peu représentatif pour fournir des conclusions.

Le support des documentaires et de séances cinématographiques avec des débats sur le thème de l'immigration et du vieillissement sont à la fois des outils et un apport en matière de réflexions qui sortent d'un cadre habituel mais qui nous paraissent avoir une place légitime dans le cadre d'une recherche. Les réalisateurs ont une connaissance du domaine sur lequel ils ont travaillé (témoignages, personnes expertes, éléments biographiques).

Un colloque sur l'intégration a complété notre approche conceptuelle. La situation des étrangers et des immigrés sur le département a fait l'objet de diverses interventions dont une l'après midi consacrée aux immigrés vieillissants.

Notre recherche repose également sur une série d'entretiens semi directifs réalisée auprès d'acteurs professionnels et associatifs et de femmes immigrées de plus de 50 ans que nous allons développer.

2.2 Des professionnels, des bénévoles et des femmes : un regard pluriel

Le choix de s'adresser à des acteurs différents semble important dans la mesure où le croisement de plusieurs regards permet une compréhension plus large de la spécificité du vieillissement des femmes immigrées. Le choix des structures s'est porté sur les missions qu'elles pouvaient avoir avec les personnes âgées soit à travers une activité centrée sur le public des immigrés vieillissants, soit à travers une activité destinée à un public plus large. Les professionnels ont évoqué des difficultés rencontrées dans le cadre de leurs missions auprès de ce public. Les acteurs associatifs ont souvent apporté un regard complémentaire aux professionnels dans la mesure où leurs interventions reposent, dans certains cas, soit sur une éthique de conviction (reconnaissance et défense des spécificités de la personne), soit sur une éthique pragmatique (riche d'informations et intégrant une appréhension réaliste des problèmes rencontrés par le public).

Cette démarche avait une réelle volonté d'avoir une approche plurielle afin de ne pas retenir qu'une représentation de certains acteurs sur cette problématique. Le choix de l'échantillon ne se compose pas uniquement de personnes connues des services sociaux pour la simple raison que ces femmes immigrées vieillissantes ne sont pas forcément une catégorie sociale avec de lourds problèmes comme certains travaux peuvent le prétendre.

La partie empirique de cette étude s'appuie essentiellement sur une série de dix neuf entretiens semi directifs dont dix entretiens menés auprès d'acteurs professionnels et bénévoles et neuf autres auprès de femmes âgées. Les entretiens se sont déroulés de façon formelle (prise de contact, rendez vous planifié et lieu déterminé). L'anonymat des entités humaines dans cette étude est sauvegardé. Les prénoms et les noms qui figurent ont été changés. Compte tenu de certains contextes particuliers, trois entretiens n'ont pas pu être enregistrés liés à des raisons volontaires : (refus de la personne) ou à des circonstances involontaires (lieu trop bruyant créant des perturbations et une qualité inaudible).

Les guides d'entretien réalisés ont été différents en fonction du public auquel ils s'adressaient et n'avaient pas le même objectif. L'un était destiné aux femmes. La démarche avait la volonté d'une approche essentiellement qualitative et centrée sur leur trajectoire de vie. Nous consacrerons la sous partie 3.3 à la fois aux thèmes abordés dans ces entretiens et aux éléments bibliographiques.

Quant au guide d'entretien destiné aux acteurs professionnels et aux bénévoles des associations, il avait pour objectif de recueillir des éléments à la fois sur les difficultés éventuelles rencontrées par le public mais aussi dans le cadre de leurs pratiques. Dans un premier temps, les

points évoqués seront développés puis dans un deuxième temps, un tableau regroupera les structures, les professionnels et les bénévoles rencontrés en ayant le souci d'argumenter ce choix.

- L'ancienneté sur le poste occupé : un professionnel ou un bénévole par son nombre d'années sur le terrain peut être une personne ressource dans la mesure où elle a pu constater une évolution, repérer dans sa pratique un certain nombre de problèmes.
- La rencontre du public des femmes immigrées vieillissantes : les caractéristiques qui paraissent spécifiques à des femmes.
- Les problèmes liés au vieillissement : ces problèmes permettent éventuellement d'infirmier ou non l'hypothèse de notre travail selon laquelle vieillir en immigration pour ces femmes est un processus qui comportent des particularités.
- La prise en compte des besoins et des demandes de ce public : ce point abordé permet de recueillir des éléments quant aux difficultés que peuvent rencontrer les professionnels et les bénévoles face à ce public.
- Les réponses apportées : c'est sous un angle institutionnel qu'elles sont abordées et sur ce qui existe en termes d'aides, de structures et de moyens mis en oeuvre
- La spécificité d'une orientation gérontologique : ce point est mis en conclusion de l'entretien pour appréhender comment la question du vieillissement des immigrés sur l'échelle d'un territoire est appréhendée et quels sont les projets qui peuvent ou qui pourraient être mis en oeuvre.

Le tableau de la page suivante présente les structures sélectionnées et les profils des acteurs rencontrés. Les structures choisies nous ont paru des partenaires incontournables tant dans la phase exploratoire que dans la phase de réalisation de notre recherche mais nous n'avons pas pu rencontrer l'ensemble des acteurs souhaités. Le biais de réunions partenariales a tant bien que mal complété ce manque. A l'issue des réunions, des temps informels se sont produits. Ils ont permis des échanges avec des responsables de Services de Soins d'Infirmiers à Domicile (SSIAD) ainsi qu'avec la présidente de l'association Asamla. Ces échanges ont été des éléments que nous avons conservés compte tenu de la pertinence et de l'intérêt que comportaient les réponses apportées. Un entretien était prévu avec la responsable de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) mais par manque de disponibilité cela n'a malheureusement pas pu aboutir.

Tableau 4 PRESENTATION DES STRUCTURES ET DES ACTEURS RENCONTRES

Structures représentées	Profil rencontré	Informations complémentaires
ADOMA (Anciennement Sonacotra) -Résidence du Pont du Cens -Résidence Julienne David	2 intervenantes sociales	Depuis 2007, entreprise de droit privé sous contrôle de l'Etat qui gère des résidences sociales implantées dans des quartiers différents de Nantes dont la vocation est de diversifier son public. Accueille toute personne en grande difficulté sociale et ne pouvant se loger.
Association GASPROM	1 militant bénévole	Association militante créée en 1967 implantée sur Nantes depuis une vingtaine d'années oeuvrant pour les droits des travailleurs immigrés et des demandeurs d'asile.
Association ASAMLA	1 bénévole, membre du conseil d'administration 1 agent de développement social interprète salarié	Association qui se compose d'une équipe d'interprètes médiateurs dont les domaines d'intervention sont la santé, la scolarité et l'action sociale. Elle s'adresse à toute personne étrangère ou immigrée. Financée par des subventions et les adhésions.
CCAS de Saint Herblain	1 assistante sociale	Structure publique qui possède un service de maintien à domicile proposant des aides facultatives et légales et un pôle maintien à domicile où il y a des aides soignantes et des infirmières.
CLIC Nantes Entour'âge	Responsable	Structure gérée par le CCAS de Nantes depuis 1995 de label 3. S'adresse à toute personne âgée, retraitée ou non souhaitant avoir des informations au niveau gérontologique. Elabore des plans d'aide individuels.
Centre socio-culturel Quartier Bellevue	Directeur	Structure associative rattachée à l'Accoord proposant des activités sportives, culturelles et des loisirs pour tous les habitants du quartier principalement.
ORPAN Quartier bottière Quartier Bellevue / Zola	2 animateurs salariés	Structure associative créée à l'initiative de la Ville de Nantes qui propose des activités culturelles, diverses spécifiques aux personnes retraitées nantaises.

Remarque : Les sigles figurent dans leur intitulé entier page 97.

2.3 Difficultés rencontrées lors de la recherche

Elles sont de plusieurs ordres et nous les aborderons en fonction d'une hiérarchie croissante.

Le premier est en lien avec une pratique professionnelle actuelle qui n'est pas proche du réseau des acteurs professionnels et associatifs. Il a souvent fallu légitimer l'intérêt de notre démarche pour aller au-delà des appréhensions et des réserves vis-à-vis de certains acteurs (professionnels et femmes immigrées). En même temps, l'absence d'inscription dans une représentation institutionnelle a permis une autonomie dans les démarches. Le sujet lui-même était porteur d'obstacles. Il a fallu solliciter avec justesse les acteurs en lien avec le vieillissement des femmes immigrées sans s'éparpiller vers d'autres pistes qui étaient conseillées mais qui semblaient inaccessibles compte tenu du temps disponible.

Le deuxième est lié à la disponibilité par rapport à la rencontre avec l'ensemble des acteurs (professionnels, femmes, bénévoles). La plupart des entretiens se sont déroulés entre novembre 2007 et juin 2008. La plupart des femmes faisant des séjours dans leur pays de naissance notamment à partir du printemps, il a fallu prendre en compte ces périodes de disponibilité qui n'ont pas été très simples à gérer compte tenu de notre situation professionnelle et des engagements qui y incombent. Il n'a pas été possible d'avoir des autorisations d'absence à titre exceptionnel, ni de congés en dehors de la période définie par notre cadre professionnel. De plus, certaines personnes avaient une maîtrise partielle de la langue. Certaines ont éprouvé des difficultés pour bien comprendre le sens des questions mais aussi pour développer leurs réponses à travers certains aspects.

Le troisième est inhérent à la recherche. Des paramètres ont appelé à certaines précautions telles que la présence du conjoint un peu envahissante dans l'espace de parole réservé à la femme pendant l'entretien ; l'adaptation à un environnement où l'entretien est devenu collectif ; l'adoption d'une posture neutre face à des réactions demandant un avis, à des interpellations aussi (notamment ce qui est en lien avec la pratique religieuse et la vie conjugale) ; les absences ou les oublis des rendez vous.

Les autres points que nous allons développer ne sont pas des difficultés mais des particularités liées à la recherche. La durée des entretiens a été variable. Le plus long a duré trois heures. Et le plus court 30 minutes. Nous avons remarqué que la gestion du temps pendant les entretiens était plus rigoureuse du côté des professionnels en raison de leur emploi du temps et de leurs obligations professionnelles. Donner la parole à ces femmes a été l'occasion pour certaines de voyager à travers leur histoire de vie et leurs souvenirs. Par conséquent, les entretiens furent un peu plus longs. Témoigner de son parcours migratoire fait parfois remonter des difficultés vécues, des souffrances. Les souvenirs réveillent certaines émotions pour lesquelles une qualité d'écoute et une

posture empathique sont indispensables. Le fait de ne pas connaître ces personnes dans un contexte professionnel et associatif a justement permis de prendre une certaine distance. En même temps, cela a pu libérer la parole, une fois la confiance établie.

Dans le cadre de la rencontre avec le public, nous avons le souci de ne pas rencontrer uniquement que des personnes connues et mises en contact par les structures sociales et associatives pour éviter non seulement une influence du discours des acteurs mais aussi une forme de stigmatisation que provoque la catégorisation des publics. La prise de contact s'est réalisée par le biais des réseaux de quartier, associatifs, professionnels.

Il y a eu deux façons de se mettre en contact avec le public. D'une part, une approche formelle (prise de contact officielle par le biais d'un acteur ayant une mission institutionnelle en présentant notre statut, le cadre de cette étude...). D'autre part, une approche informelle (observation lors de réunions de quartiers, mise en relation avec des personnes de quartiers). La plupart du temps le fait d'être recommandée par une personne connue de l'entourage (voisinage, famille...) fut souvent très favorable à l'aboutissement d'un entretien et rajoutait une part de légitimité à cette rencontre. Les rencontres se sont faites au domicile de la personne à leur demande.

Le souci d'apporter son témoignage, avec la garantie d'un anonymat et le choix de s'exprimer, de s'investir dans cette collaboration montre également l'intérêt que ces femmes ont manifesté pour cette étude. Ces femmes habituellement silencieuses (silencieuses faute de personnes disponibles pour les écouter) ont saisi ces rencontres pour s'exprimer. La parole est déjà une prise de position. Ces femmes, qui sont souvent racontées et restent dans l'ombre, ont eu l'occasion de libérer leurs paroles : elles se racontent.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DE L'ENQUETE AUPRES DE FEMMES IMMIGREES

Cette étude avait pour objectif d'étudier les processus de vieillissement et de passage à la retraite de ces femmes tout en s'intéressant à leur trajectoire migratoire, professionnelle, familiale ainsi que leur parcours de vie. Pour fournir une image précise de l'enquête réalisée, nous indiquerons comment l'échantillon a été construit (sous partie 3.1) puis nous détaillerons les éléments bibliographiques des personnes rencontrées (sous partie 3.2) et enfin, nous préciserons les thématiques qui ont été abordées de manière systématique lors de ces entretiens (sous partie 3.3).

3.1 La construction de l'échantillon

Cette recherche fut menée auprès d'une population féminine âgée entre 50-70 ans et plus, résidant à Nantes et Saint Herblain²⁵ dont le lieu de naissance et la nationalité sont des critères repris par le HCI²⁶ pour définir une personne immigrée. Cette définition nous paraît la plus adaptée dans la mesure où elle inclut les personnes qui sont naturalisées ce qui donne un sens particulier à leur enracinement dans le pays d'accueil. Nous aborderons ce point au moment de l'analyse des données.

Le choix du territoire s'explique par le constat fait,²⁷ à travers l'étude quantitative, qu'une majorité de personnes immigrées habitent dans les villes de grande ou moyenne importance en Loire Atlantique.

Le choix de la tranche d'âge « 50-70 ans et plus » est celui de la maturité d'une vie humaine et du passage à la retraite. Il a fallu tenir compte des flux les plus significatifs de migration mais aussi des structures par âges des différents groupes de pays révélés par les statistiques régionales. Le choix de 50 ans permet d'inclure des ressortissants des pays du Maghreb dont la tranche d'âge est plus jeune que celle des Européens de migration plus ancienne. Retenir la tranche d'âge 70 ans et plus aurait comporté un déséquilibre dans l'échantillon compte tenu d'une faible minorité des représentants de pays d'Afrique et d'Asie et une très forte majorité d'Italiens, de Polonais et d'Espagnols. Les personnes de 70 ans et plus restent une minorité, même si les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

²⁵ Deuxième commune de la métropole nantaise en terme de démographique.

²⁶ Définition donnée page 9

²⁷ Voir partie 1-3-2 intitulée « typologie de l'immigration ligérienne »

Cette étude n'avait pas la volonté de se centrer sur la question de l'intégration étant donné l'existence de nombreux ouvrages traitant la question mais de privilégier le processus du cycle de vie par le devenir de ces femmes au fil des années.

Certes, la notion d'intégration garde sa pertinence ainsi que les critères habituels qui font intervenir l'identité, la citoyenneté, la sociabilité, le sentiment de bien être ou de mal être. Mais elle est aussi appréhendée à travers les choix de vie tels que la décision de choisir de partir de son pays, de décider du lieu de sa retraite ou celui de sa sépulture. Ainsi, ces choix décisifs, qui s'effectuent à différentes périodes de la vie, sont, malgré les contraintes plus ou moins prégnantes qui subsistent, une part de liberté laissée aux individus dans la construction de leur existence. L'approche consacrée au parcours de vie nous donne donc essentiellement une approche qualitative.

A travers celle-ci, nous appréhendons trois dimensions :

- Le parcours de vie est un processus à long terme de développement humain en interaction avec le temps sociohistorique ;
- Le parcours de vie est divisé en étapes socialement définies de l'enfance à la vieillesse ;
- L'expérience migratoire permet à l'individu de construire activement son existence, en faisant des choix, en mettant en œuvre des stratégies et en réalisant des projets.

Cette dernière dimension se différencie de la théorie de la domination inspirée par Pierre Bourdieu qui a marqué l'étude sociologique des migrations en France. L'un des représentants de ce courant de pensée étant Abdelmalek Sayad.

Selon lui, les conditions de l'immigré algérien restent une figure universelle de l'immigré qui sont historiquement marqués et gardent les stigmates de la colonisation. La définition qu'il donne de l'immigration, l'immigré, soumis à ce système, se confond avec la figure de dominé (Sayad, 1999).

La personne en quittant son pays pour un autre est souvent confrontée à des difficultés politiques, économiques, sociales, légales tant dans sa société d'origine que dans celle de destination. Elle peut endurer des contraintes qui entravent ses possibilités d'action mais elle ne les subit pas pour autant de façon passive. On peut voir dans la migration, elle-même le signe d'une forme de résistance à la fatalité et dans la figure du migrant un acteur de sa vie, capable d'en orienter le cours malgré le poids des déterminations sociales.

Quels que soient leurs niveaux de formation, leurs qualifications professionnelles, les individus qui partent seraient plus dynamiques, plus entreprenants et davantage capable de prendre des risques qu'une partie de la population de leur pays d'origine (Attias-Donfut, 2006).

Le choix d'interroger des femmes venant de tous pays pose la question de la pertinence d'étudier un profil spécifique. Prise dans son sens démographique, elle recouvre une grande diversité de situation, selon les pays d'origine, la catégorie sociale et le niveau d'éducation. Les immigrées représentent une population aux multiples facettes. Qu'est ce qui est commun sous ce vocable qui justifie de les englober dans un même ensemble ? C'est cette diversité qu'il convient de prendre en compte pour en montrer la richesse, masquée par une catégorie uniformisante que l'on associe fréquemment au terme d'immigré et le point commun qu'il reste à ces femmes est cette rupture introduite dans leur vie par la migration et ses aléas.

La carte 1²⁸ montre un chiffre peu élevé d'immigrés dans l'Ouest de la France. C'est pourquoi, pour réussir à composer un échantillon, le choix s'est porté sur des profils différents et cette option s'est montrée pertinente compte tenu des données que nous avons recueillies. Nous allons maintenant poursuivre avec les caractéristiques et les particularités de cet échantillon.

3.2 Eléments biographiques

Nous avons présenté sous forme de tableau les profils des personnes rencontrées. Nous avons opté pour faire figurer des critères liés au talon sociologique et aux conditions de migration afin d'obtenir un portrait sommaire de la trajectoire de ces femmes.

Nous avons précisé des éléments qui montrent l'influence de l'enracinement du pays d'accueil tels que : la durée de présence en France, le niveau scolaire, la maîtrise de la langue, leur situation sociale et professionnelle et le nombre d'enfants. Ces différents critères sont déterminants pour mesurer le processus d'enracinement de ces femmes et leurs conditions de vieillissement en France. Nous procéderons dans la troisième partie à l'analyse quantitative des entretiens. L'échantillon se compose en grande majorité de personnes retraitées qui n'ont pas forcément acquis la nationalité française mais qui restent en France tout en faisant des séjours, pour certaines d'entre elles, plus ou moins fréquents, dans leurs pays de naissance.

²⁸ Carte 1 La part des immigrés en 2004-2005 par région française, page 15.

TABLEAU N°5 : ELEMENTS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES RENCONTREES

Pour préserver l'anonymat, les prénoms sont fictifs	Zohra	Alicia	Tam	Maria
Age	50 ans	51 ans	51 ans	62 ans
Pays d'origine	Tunisie	Brésil	Vietnamienne	Italienne
Date d'arrivée	1992	1988	1982	1965
Situation sociale	Veuve	Mariée	Mariée	Veuve
Scolarité et diplômes	Aucun	BAC + 4 Maîtrise de langue	BAC	Ecole primaire
Maîtrise de la langue française	Oral partiel	Oral et écrit	Oral et écrit	Oral et écrit partiel
Profession exercée ou dernière activité	Femme d'entretien mais depuis son veuvage sans activité	Documentaliste	Gérante commerciale de plats à emporter	Agent à la RATP
Profession du conjoint	Ouvrier dans une usine	Ingénieur	Ingénieur Informaticien	Agent à la RATP
Nombres d'enfants	5 enfants dont un majeur	2 filles âgées de plus de 18 ans	4 enfants de plus de 18 ans	4 enfants de plus de 18 ans
Petits enfants	Non	Oui	Non	Oui
Religion	Musulmane pratiquante	Catholique pratiquante	Catholique mais Ne pratique pas	Témoin de Jéhovah
Nationalité	Tunisienne	Franco-Brésilienne	Naturalisée Française	Italienne
Remarques	Retourne en Tunisie tous les ans et projet de retour définitif	Retourne au Brésil que tous les 2 à 4 ans	Est retournée une fois au Vietnam	Retourne tous les ans en Italie

Pour préserver l'anonymat, les prénoms sont fictifs	Rebia	Malika	Noëmia	Ulysse	Rosa Maria
Age	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	96 ans
Pays d'origine	Tunisie	Maroc	Portugaise	Malgache	Espagnole
Date d'arrivée	1968	1968	1968	1992	1962
Situation sociale	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Veuve
Scolarité et diplômes	Aucun	Aucun	Certificat d'études	BAC	Aucun
Maîtrise de la langue française	Oral	Oral partiel	Oral et écrit partiel	Oral et écrit partiel	Oral
Profession exercée ou dernière activité	Assistance maternelle	N'a pas travaillé	Femme de ménage	Employée de Bureau	Femme de ménage
Profession du conjoint	Ouvrier secteur du bâtiment puis accident et chômage	Ouvrier secteur du bâtiment	Maçon	Chef d'entreprise	Pas de réponse
Nombres d'enfants	5 enfants de plus de 18 ans	3 enfants de plus de 18 ans	4 enfants de plus de 18 ans	4 enfants de plus de 18 ans	5 enfants dont deux sont morts jeunes.
Petits enfants	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Religion	Musulmane pratiquante	musulmane pratiquante	Catholique mais Ne pratique pas	Adventiste	Catholique pratiquante
Nationalité	Tunisienne	Marocaine	Portugaise	Malgache	Française
Remarques	Retourne en Tunisie tous les ans	Retourne au Maroc tous les ans	Retourne au Portugal tous les ans	Retour ponctuel à Madagascar	N'a plus aucune attache avec l'Espagne

3.4 Les thématiques abordées

Les thèmes ont respecté une certaine hiérarchie à savoir que certains points qui paraissaient sensibles comme la mort et les difficultés rencontrées ont été abordées à la fin. Voici les différents thèmes abordés :

- Le parcours migratoire : des questions ont exploré l'histoire migratoire, la période précédant l'installation en France, les conditions et les motifs de venue en France. Le lien et la fréquence maintenus avec le pays de naissance.
- La famille et les relations intergénérationnelles : les questions dans un premier temps demandent la description du cercle familial. La nécessité de mieux connaître l'environnement familial et le contexte familial dans lequel s'inscrit le parcours migratoire a conduit à recueillir aussi de plus amples informations sur la famille, les parents, les enfants, les frères et sœurs (leur nombre et leur lieu de vie).
- Les parents : on s'intéresse à leur lieu de naissance, leur lieu de vie (présent et /ou passé), leur parcours (venue en France ou non), leur position sociale et enfin pour ceux qui sont encore en vie leur état de santé et les moyens et la fréquence des contacts avec la femme.
- Les enfants : les informations demandées ont été l'âge, le lieu de naissance, le lieu de vie, l'âge éventuel d'arrivée en France (et retour éventuel au pays de naissance). Pour les femmes qui avaient des enfants majeurs, on a demandé des précisions au sujet de leur niveau d'études, de leur activité professionnelle, de leur lieu de vie, la fréquence et le mode de relation avec les parents, la situation sociale, la présence d'enfants (pour savoir s'il y avait la garde des petits enfants le cas échéant), la possession d'un patrimoine.
- Les conditions de vie : elles regroupent essentiellement le logement (le statut occupé), la gestion de la vie quotidienne (courses, transports, entretien du logement...), les aides reçues et apportées, la gestion des démarches administratives et les conditions économiques.
- Le réseau de socialisation : les informations recueillies concernent la composition et les caractéristiques du réseau (voisinage, amis...), l'accès et l'utilisation des médias et des moyens de communication, le temps consacré à la famille. Les langues parlées

ou lues. Les moments importants dans l'année. Ce thème permettait d'appréhender l'état d'isolement dans lequel la femme peut se trouver.

- Les pratiques associatives, culturelles et la pratique religieuse : les activités pratiquées à la retraite (ou projetées pour les non retraitées), les associations fréquentées, la confession religieuse : fréquence de la pratique, représentation et place que cela occupe dans la vie quotidienne.
- L'état de santé : prise de médicaments pour soigner une affection, l'évaluation du handicap, le niveau de dépendance, le recours aux médecins et à l'hospitalisation, les besoins et la connaissance en matière d'aide et de services. L'origine et la nature de l'aide sont précisées (aide ponctuelle des enfants, des services sociaux...).
- La vie professionnelle et le passage à la retraite : les données sur la vie professionnelle, le statut, les interruptions, les problèmes rencontrés au travail. La transition par rapport à la retraite est demandée ainsi que sur les procédures d'information et de liquidation de leur carrière.
- Les projets au moment de la retraite (rester en France ou repartir) et leurs motivations.
- Le lieu de sépulture : ce dernier thème abordait le choix du lieu mais aussi la connaissance des formalités à accomplir : contrat obsèques, assurance pour le rapatriement du corps.

Dans la troisième partie, l'analyse des données produites par ce travail d'enquête sera développée. Cette partie aborde les thèmes les plus récurrents et exploitables au fil des entretiens et des observations. Ces éléments permettront ainsi de dégager les spécificités de ces femmes dans le fait de vieillir en France afin d'extraire des éléments pour améliorer la prise en charge dans le cadre gériatrique.

PARTIE III : UN LIEU POUR SA RETRAITE

Avec la retraite, l'imaginaire sans frontières ressurgit comme un avenir possible mais qui semble parfois très problématique.

La distinction des immigrées selon leurs caractéristiques démographiques et leurs profils migratoires, montre à quel point, longtemps après leur arrivée en France, leurs situations gardent l'empreinte de leurs conditions initiales de la migration (motifs, niveau d'études, statut professionnel...), de leur mode de vie au moment du départ (activités, milieu social...), tout comme les traditions culturelles qui façonnent la vie familiale. D'autres dimensions participent à établir des distinctions entre les femmes immigrées : l'appartenance religieuse et l'intensité des pratiques, l'attachement à ses racines exprimé dans le choix du lieu du repos éternel. Malgré le choix ou la nécessité pour les femmes de rester en France, les projets de retraite de ces femmes sont en lien avec le processus d'enracinement qu'elles ont avec la France (chapitre 1). Repérer la composition, l'importance et l'influence de leurs réseaux de sociabilité (chapitre 2) sera l'occasion de mesurer leur ancrage dans la vie sociale. Puis nous aborderons les préférences des femmes quant à leur fin de vie (chapitre 3) qui montreront l'importance et les liens qu'elles gardent à la fois avec le pays d'accueil et celui de leurs racines.

CHAPITRE 1 : L'ENRACINEMENT : UN PROCESSUS D'INTEGRATION

Les femmes immigrées arrivées à l'âge de la retraite étaient très peu nombreuses à envisager la question du retour au pays au moment de leur cessation d'activité. Pour la plupart, rester en France était une évidence pour deux raisons majeures : le fait d'y avoir des enfants et/ou de la famille et le sentiment de se sentir bien en France. D'autres raisons peuvent se greffer comme l'acquisition de la nationalité française et le fait d'être propriétaire en France.

L'enracinement est ce processus qui peut être approché à partir de différentes variables dont quelques unes que nous avons retenues telles que la durée de présence passée dans le pays d'immigration, l'importance du réseau social tissé avec le temps, la maîtrise de la langue française, le choix de s'établir pendant la durée de sa vieillesse et de mourir en France. Cet enracinement est considéré comme une forme d'intégration qui s'applique au phénomène du vieillissement des immigrés. Bien souvent, il se manifeste par le projet de rester dans le pays d'accueil jusqu'à la mort. A travers les entretiens passés et les études lues, on s'aperçoit qu'il y a trois stratégies possibles distinctes. La première que nous allons évoquer maintenant est celle d'envisager sa retraite dans le pays d'immigration (sous partie 1.1). La seconde est le retour au pays (sous partie 1.2). La question du sentiment de nostalgie sera évoquée. Il reflète souvent une tension que vivent certaines femmes à l'idée d'être partagée entre la mémoire de leurs racines et le choix malgré tout de rester en France. Puis, la dernière qui développera la pratique des transmigrations c'est ce que nous verrons (sous partie 1.3).

1-1 Le projet de rester en France

Les femmes sont plus désireuses de rester en France que les hommes. Cette différence selon le sexe mérite que l'on s'y attarde. Les hommes envisagent plus de s'inscrire dans une logique de va-et-vient, voir de retour au pays. Il n'en demeure pas moins que les choix de localisations à la retraite participent à une logique de couple et résultent de négociation entre les conjoints qui vont chercher à vieillir ensemble.

Les femmes interrogées font état de l'impossibilité pour elles d'aller vivre là-bas définitivement et, en même temps, de cette incontournable nécessité de retourner à leurs racines, comme une sorte de fidélité à leur histoire personnelle. Une majorité d'entre elles, lorsqu'elles sont

seules ou veuves, demeure durablement en France près de leurs enfants, voire même s'y intègre comme eux, et espace ses visites, devenues rares, au pays. Une fois disparus, les parents très âgés, la grande famille de « là-bas » s'amenuise et se transforme, par déstructuration et dispersion de foyers conjugaux hors de la résidence d'origine.

Il ne faut pas exclure ni minimiser le sentiment de libération que trouvent certaines femmes en France quand elles viennent de sociétés qui les oppriment ou quand elles souhaitent s'émanciper des normes familiales et communautaires. La situation politique dans certains pays comme l'Algérie est très dissuasive d'un « retour » définitif au pays. Certaines femmes avouent qu'elles ne pourraient plus s'accoutumer à leurs pays car elles ont acquis une grande autonomie dont elles ne pourraient pas bénéficier dans leur pays d'origine. Elles préfèrent nettement les conditions de vie des femmes en France.

Rebia, 62 ans : « Je suis bien en France. Il y a des choses que je peux faire ici que je ne pourrais pas faire toute seule là bas en Tunisie. Je regrette de n'avoir pas fait d'études comme mes sœurs car j'étais l'aînée et quand je suis partie en France, je me suis sentie démunie, c'est comme ça qu'on dit ? Mais je me console en me disant que je suis plus libre qu'elles. »

D'autres facteurs sont aussi déterminants telles que les persécutions qu'elles ont vécues dans leurs pays d'origine.

Tam, 51 ans : « à quoi cela me servirait de retourner là bas ? A rien. Le Vietnam que j'ai connu n'est plus celui qu'il est devenu. A quoi bon revenir et se rappeler les mauvais souvenirs qui vous restent encore ? Si pour revoir ma sœur et mon frère qui sont restés là-bas et pour la beauté des paysages qui me manquent mais c'est tout. Tout cela peut se faire lors d'un voyage pendant les vacances. »

Ces femmes ont le sentiment d'une rupture profonde, l'impression de ne pouvoir revenir en arrière. Pour elles, de toute manière ce ne serait plus la même chose. On peut s'interroger quant à la signification du choix. Cette frontière entre le fait de décider de rester au pays et de rejeter l'idée d'un retour montre une souffrance qui n'est jamais complètement guérie pour ces femmes.

Rosa Maria, 96 ans : « Tout ça c'est loin. Je ne me souviens plus de l'Espagne parce que j'étais enfant quand je suis partie avec ma mère en Algérie. Je n'ai plus de racines. Mes fils sont ici et c'est là que je suis aussi. »

A l'exemple de Rosa Maria, quelques unes ne connaissent plus personne dans leur pays de naissance qui leur est devenu totalement étranger.

Le projet de rester en France comporte aussi des aspects positifs pour certaines. La sécurité que procure le versement d'une retraite est une garantie à leurs yeux. La retraite en France est

perçue positivement et accentue le sentiment de réussite sociale. Ce résultat mérite réflexion et on peut y voir plusieurs causes. La perception d'une retraite en soi est un élément de progrès par rapport à la vieillesse des parents qui n'ont pas connu la protection sociale. Elle marque en quelque sorte l'avènement d'une vie de travail, la manifestation de son accomplissement, son bilan concret et la preuve de réussite si modeste soit elle. Pour celles qui occupaient des emplois peu qualifiés ou dévalués, l'identité que confère le statut de retraité serait sans doute plus valorisante que celle de salariée.

1.2 Le retour au pays

L'intention de retour est fortement accrue parmi celles qui ont des enfants au pays et celles qui ont des frères et/ou sœurs ou d'autres membres de la famille. Inversement, la présence en France des enfants et de la famille limite la probabilité de retour au pays. Les retours sont déterminés par l'attractivité du pays de naissance qui évolue en fonction de la conjoncture politique, économique. En devenant pays d'immigration, des anciens pays d'émigration ont vu ainsi s'intensifier les mouvements de retour. Leur entrée dans l'Union Européenne a contribué à une croissance économique et une modernisation ; c'est le cas pour l'Italie, l'Espagne.

Maria, 62 ans : « J'attends que mes frères et sœurs soient à la retraite pour partir définitivement dans notre maison familiale en Italie. Je pourrai retourner pour toujours dans mon village natal et qui sait retrouver des amies là-bas. »

Les propos quant au retour volontaire peuvent signifier également que certaines de ces femmes n'ont jamais trouvé en émigration une place légitime, que la mise à distance initiale en tant qu'étrangères n'a pas pu être comblée par la reconnaissance de leur appartenance définitive ici.

Zohra, 50 ans : « Je suis venue en France pour mon mari. Il est venu pour le travail. Maintenant il est mort. Toute ma famille est là bas. J'ai mes parents, mes sœurs. Je n'ai pas envie de rester en France. »

La question de la maison comme lieu d'origine ou nouvelle terre est révélatrice de ce tiraillement. En effet, le projet migratoire a subi des mutations du moins parmi les immigrés retraités les plus anciens ; elles se sont répercutées également sur le symbole du projet migratoire que constitue la maison. L'évolution des projets liés à la maison achetée ou entretenue dans le pays d'origine est emblématique de rapports sociaux et de vision du futur des immigrés. Parmi les Italiens et les Portugais, une grande majorité possède des maisons. L'attachement à cette maison

renvoie directement à la projection de soi dans le futur. Pour beaucoup de migrants, de façon métaphorique, la possession de cette maison signifie se mettre à l'abri du besoin.

L'acquisition ou la conservation d'un bien immobilier est ce qui symbolise un lien maintenu avec le pays en dépit de l'éloignement. Elle marque aussi la volonté, au moins apparente d'un retour. La maison signe la réussite surtout dans les communautés villageoises portugaises ou celles de la Kabylie. Le retour est dans la logique de l'immigration parce qu'elle est pour l'immense majorité des personnes un exil auquel elles sont contraintes. Un exil qui est censé prendre fin quand toutes les conditions qui l'ont créé cessent. Ce qui ne l'empêche pas de se prolonger, et de se traduire au quotidien par le maintien et le renforcement de liens communautaires.

Selon Sayad (1999), les immigrés vieillissants subissent un conflit de loyauté. Abandonner c'est trahir. Et le souci de nier cette trahison est évident pour l'immigré, quelles que soient les raisons qui l'ont poussé à partir. Le refus de naturalisation est un signe qui ne trompe pas. On vieillit dans un exil commun, parfois un peu en marge avec la société d'accueil avec laquelle on refuse de se confondre. Le maintien des liens communautaires, la pratique entretenue de la langue maternelle, la conservation de certaines pratiques communautaires et le respect d'une même culture, permettent de vivre sa vieillesse en dehors de la société qui vous entoure et dont on fait finalement tout de même partie.

D'ailleurs, la notion de nostalgie ressentie dépend des possibilités que les migrants ont de se rendre dans leur pays de naissance, ces possibilités pouvant être liées à leur statut d'activité. Parmi les migrants retraités, le sentiment de nostalgie touche une grande partie de ceux qui perçoivent le minimum vieillesse. Ce qui signifie que pour l'obtenir ils doivent apporter la preuve de la régularité de leur séjour en France s'ils ne sont pas français. Par conséquent, ils ne disposent pas de la même liberté de circuler que leurs pairs ayant des retraites acquises.

On peut supposer qu'une fois la période de vie active achevée, une partie des migrants, les plus nostalgiques, ont pu retourner dans leur pays de naissance. Certaines ont évoqué une nostalgie qui est souvent liée à des souvenirs liés aux conditions climatiques ou de vie.

Ulysse, 65 ans : « ce qui me manque le plus c'est le soleil et la chaleur. Ici, il pleut tout le temps, c'est humide et ce n'est pas bon pour mes problèmes de santé. »

Alicia, 51 ans : « Au Brésil, la vie était facile pour moi. J'avais des domestiques et je pouvais faire ce qui me plaisait. En France, j'ai du apprendre à entretenir une maison, faire les courses. Cela a été dur ça oui. Je déteste toujours faire le ménage chez moi mais je ne pourrai pas avoir une femme de ménage parce que je suis devenue maniaque et elle ne saurait pas faire comme je le souhaiterais. »

Zohra, 50 ans : « Je préfère la Tunisie. Ah oui, la chaleur et puis on n'est pas obligé d'être enfermée. Là bas, on vit dehors, on reste dans la cour ou dans le jardin. On profite du temps. Je fais de l'asthme et c'est pas bon ici pour moi. »

Le sentiment de nostalgie est plus souvent exprimé pour les personnes qui ont l'éventuel projet d'un retour définitif. Or, pour ceux qui ne sont pas en retraite, retourner dans leur pays se fait au moment des congés. Certains pratiquent ce qu'on appelle les transmigrations ce qui constitue une façon de se partager entre deux pays soit parce que le choix de l'un par rapport à l'autre ne peut pas se faire, soit parce que c'est une manière d'envisager sa retraite.

1.4 Les transmigrations : une solution alternative

De la décision de partir à la traversée des frontières et des épreuves, l'expérience migratoire s'apparente à un parcours initiatique pour réussir la transplantation et intégrer un monde que l'on espère meilleur. Passer d'une langue à une autre, travailler, s'établir dans un lieu de résidence, fonder une famille, tisser des liens... Au terme d'une vie active, quand arrive le moment de la retraite, repartir signifierait se déraciner une nouvelle fois. Rares sont ceux qui souhaitent émigrer à cet âge là. Toutefois, ils sont nombreux à garder des liens, de profondes attaches avec le pays de leur enfance. Cela peut paraître paradoxal mais en apparence seulement. On peut penser à un dédoublement de racines. Ceux qui vont et viennent ont à la fois des amis ici et là bas, de la famille (enfants, petits enfants...) ou même parfois un toit.

Ces transmigrations se caractérisent par des va-et-vient fréquents entre deux ou plusieurs pays, généralement entre pays d'origine et pays d'accueil. Elles ont été baptisées migrations « pendulaires », « circulaires » ou « transmigrations » (Attias-Donfut, 2006).

On soulignera que la pratique de va-et-vient au moment de la retraite est plus fréquente pour ceux qui retournent au pays pour y passer des vacances. De même, les retraités sont plus nombreux que les actifs à effectuer des séjours plus nombreux et/ou plus longs. La différence s'explique certainement par le temps libre dont dispose les retraités.

La retraite accentue le phénomène des transmigrations notamment dans certains pays (Afrique du Nord et plus particulièrement les Tunisiens). En Europe, ce sont surtout les actifs qui pratiquent la transmigration, à l'exception des originaires du Portugal qui intensifient ces allers et retours pendant leur retraite.

La particularité de la migration portugaise est fort instructive car elle dévoile des aspects cachés des phénomènes migratoires. Combinant une « parfaite » adaptation à la société française et d'intenses liens avec le pays natal, ces immigrés font preuve de stratégies de maintien d'une identité

culturelle qui permettent d'être à l'aise dans le pays d'accueil sans pour autant se sentir obligés de s'y fondre. Leur singularité tient probablement à l'alliance de racines villageoises, nourries de traditions fortes et conviviales (une majorité venant du milieu rural) mais aussi de l'héritage historique des grands explorateurs. Cette expérience migratoire propre à l'histoire de ce pays est particulière. On retrouve en même temps ce phénomène universel chez d'autres immigrés comme les italiens regroupés en communauté dans des quartiers. Les migrants n'ont plus à choisir entre l'oubli et le retour d'autant moins que l'enracinement s'ouvre sur un espace d'une dimension internationale.

Noëmia, 64 ans : « Maintenant que le Portugal fait partie de l'Europe, nous pouvons facilement partir et revenir comme nous le souhaitons. Cela arrange bien mon mari en tout cas pour la maison. »

Maria, 62 ans : « chaque été je pars dans mon village et toute la famille se retrouve dans la maison familiale. Pour moi c'est ça les vacances : quand je reviens chez moi. »

Ces séjours ne sont pas seulement des temps de loisirs ; ils correspondent aussi à des obligations familiales et sociales. La disposition d'un logement personnel au pays d'origine incite un peu plus souvent au retour au pays mais le choix se porte tout de même sur la pratique du va-et-vient. Ces transmigrations pendant la retraite impliquent la possession de ressources physiques et économiques pour l'assumer. Ces pratiques diminuent en fonction de problèmes de santé car il devient plus difficile de se déplacer fréquemment.

Malika, 63 ans : « Tant que nous pouvons aller au Maroc, je le ferai après je ne sais pas. »

Rebia, 62 ans : « Le voyage coûte cher après on est hébergé dans la famille c'est pour ça qu'on voyage en dehors des périodes qui sont chères comme on travaille plus. »

La question du retour au pays ne va pas sans poser des tensions : les hommes y sont favorables alors que les femmes montrent des réticences. Il est probable que la fréquence des allers et retours entre pays d'immigration et pays d'origine que l'on observe parmi les couples d'immigrés âgés, soit une forme de compromis en raison de ces options contradictoires.

Noëmia, 64 ans : « si j'avais écouté mon mari, on serait reparti au Portugal mais moi cela ne me disait rien. Passer plusieurs mois là bas d'accord mais j'aime bien revenir ici, retrouver mes habitudes. »

Pourtant, ces temps de retour au pays étaient évoqués comme des moments forts et très attendus dans l'année notamment pour certaines femmes issues du Maghreb surtout quand une partie de leur famille est là bas.

Zohra, 50 ans : «Quand on arrive au mois de juin, j'attends la fin de l'école des enfants, et pfff je file en Tunisie avec eux.»

Ce que l'on peut relever à travers les entretiens menés, c'est une différence entre les femmes qui sont retraitées et les autres qui n'ont pas encore franchi cette étape. Celles qui sont venues rejoindre leur mari pour des raisons essentiellement économiques et dont leur durée de présence en France est plus courte entretiennent des liens plus forts avec leur pays de naissance. Leur réseau familial se trouve souvent là bas, une partie des enfants y sont nés aussi. La distance géographique est un facteur important surtout au niveau du coût que le voyage peut représenter²⁹. Les familles maghrébines s'organisent le plus souvent de façon collective en utilisant la voiture et le transport maritime. Pour les personnes issues des pays d'Europe, la voiture et le train sont les moyens utilisés. Quant aux autres femmes issues de continents plus lointains, seul l'avion est le moyen de transport le plus rapide et le plus pratique mais les tarifs sont les plus chers même avec des conditions privilégiées (tarif senior).

²⁹ Pour informations : un voyage en transport maritime aller- retour Tunis-Marseille pour deux personnes s'élèvent à 642€ en saison et 1352€ hors saison avec la voiture. (Tarifs 2008 de la Compagnie Tunisienne de Navigation). Le prix de la traversée France-Maroc en bateau s'élève à 3960 DH soit environ 550 €. Un billet d'avion aller-retour France Madagascar (Départ des capitales) en tarif senior (+de 60 ans) s'élève de 1300 à 1500€ en fonction des jours et des horaires de vol. Il faut rajouter tous les frais annexes transport ferroviaire ou par voiture pour arriver à destination, sans compter les différentes taxes et formalités à accomplir.

CHAPITRE 2 : LES RESEAUX DE SOCIABILITE DES FEMMES

Il était intéressant de traiter des réseaux de sociabilité des femmes âgées en raison de deux risques majeurs de la vieillesse : la solitude et la maladie qui peuvent entraîner une dépendance. Le vieillissement pose en effet, comme l'immigration des problèmes d'adaptation à la fois aux changements de la vie personnelle, de l'identité et de la position sociale. La dimension du soutien émotionnel à la fois moral et affectif sera traitée afin de mesurer les risques d'isolement que ces femmes peuvent avoir à des moments plus vulnérables de leur vie (sous partie 2.1). La trajectoire migratoire a peu d'impact sur le réseau social et serait davantage fonction des événements courants qui affectent la personne (veuvage, problèmes de santé) ou de l'intégration à la communauté d'origine établie en France. Nous verrons l'influence que peut avoir celle-ci (sous partie 2.2). Puis, nous développerons la place qu'occupent les loisirs et la visibilité des femmes âgées dans les espaces associatifs. Pour terminer, nous évoquerons l'importance de la pratique religieuse (sous partie 2.3). Au moment de la vieillesse, celle-ci prend une place importante notamment dans certaines communautés.

2.1 L'importance de la filiation

Ces femmes âgées en France sont dans une situation analogue aux Françaises du même âge par rapport à leurs enfants. Cependant, elles gardent souvent un lien particulièrement fort avec leurs enfants et petits enfants. Elles les voient fréquemment en partageant, par exemple les vacances en leur compagnie ou bien en les gardant chez eux. Les relations familiales sont fortement polarisées autour des enfants, les maris restant au deuxième plan dans les récits des femmes. Les autres principales préoccupations concernent la santé, la leur ou celle de leur conjoint.

Un autre phénomène est l'importance que prend, dans les familles immigrées, la mobilisation familiale pour la réussite scolaire et professionnelle des enfants surtout de la part des mères. Leur réussite personnelle est évaluée en fonction de celles de leurs enfants. Elles reportent leur projet d'émancipation sur leurs enfants, comportement observé maintes fois.

Tam, 51 ans : « J'ai quatre enfants. Trois sont encore à la maison. L'une fait ses études de médecine. Elle est interne à l'hôpital. Le deuxième est en 4^{ème} année de pharmacie. Mon autre fille termine ces études d'orthophoniste. Et le dernier fait des études à l'université en économie. Je suis soulagée car ils auront une bonne situation et c'est ce qui compte. »

Noëmia, 64 ans : « Mes enfants ont bien réussi. Ils ont un métier qui paie, des belles maisons. Je suis fière. »

Pour d'autres, l'immigration s'est traduite par une amélioration de leurs conditions de travail. Leur situation par rapport à l'école, qu'elles estiment fondamentale est influencée par leurs origines et définit leurs opportunités dont elles ont pu bénéficier.

Maria, 62 ans : « j'ai quitté l'Italie pour avoir une meilleure situation. Si j'étais restée là bas, je serai restée pauvre. »

Alicia, 51 ans : « je suis devenue documentaliste en faisant une formation. J'ai obtenu des équivalences par rapport à ma maîtrise que j'avais au Brésil. Si je voulais, j'aurais pu enseigner le portugais mais cela ne m'intéressait pas. »

La similitude de projets individuels respectifs constitue une base d'entente dans le couple. Dans les modèles de décision, à l'intérieur du couple : les décisions sont prises en commun ou alors chaque conjoint se voit attribuer « ses domaines » de compétence. Les conflits conjugaux ne sont pas attribués à une structure de pouvoir patriarcal qui opprimerait les femmes. Par exemple, elles se plaignent de la distance de leur mari par rapport aux enfants ou de leur manque d'implication dans la vie quotidienne.

Malika, 63 ans : « Mon mari m'énerve. Il se laisse aller. Il reste là à tourner en rond dans la maison. Il ne fait rien. Il regarde la télé, pas la télé de chez vous, celle du Maroc. »

La pratique et la transmission de la langue maternelle dans la sphère privée sont relativement majoritaires pour l'ensemble des femmes rencontrées. Lors de réunions familiales ou dans les échanges quotidiens avec le conjoint, la langue maternelle est utilisée. Quand elles s'adressent à leurs enfants et petits enfants, cette stratégie est aussi fréquente ce qui montre bien que la langue est une variable qui traduit la volonté de maintenir un lien non seulement avec le pays de naissance et la filiation qui s'y rattache mais aussi de transmission en terme d'héritage culturel et surtout familial.

Alicia, 51 ans : « Je parle à mes enfants en portugais et même s'ils ne me répondent pas dans ma langue je sais qu'ils comprennent. J'apprends le portugais à mes petits enfants aussi. Celui qui commence à parler sait dire grand-mère et grand père en portugais.»

Zohra, 50 ans : « Dans la famille, nous parlons en arabe parce que c'est comme ça... par habitude. C'est nos racines. Pour les enfants c'est bien car ils ont appris deux langues c'est mieux que de connaître qu'une seule langue.»

Ulysse, 65 ans « Si je devais retourner à Madagascar, ce serait dur car je ne verrai plus mes enfants. Même s'ils sont pas très proches, on peut se voir plusieurs fois dans l'année et cela me fait du bien de les voir surtout mes petits enfants... ils me manquent. »

Le poids des relations familiales croît avec l'âge, les personnes les plus âgées faisant plus souvent référence à leurs enfants et petits enfants. Le réseau social est davantage centré sur la famille dans les couches les plus modestes de la population. Elles font preuve d'une sociabilité moins large et plus centrée sur la famille que dans les classes plus élevées dans la hiérarchie sociale. Plus l'enquêtée vieillit et plus son réseau a tendance à se réduire et se concentre sur la famille.

2.2 Le poids de la communauté

Les récits de femmes réunis indiquent que leur vie au moment de la retraite ne se déroule pas dans l'isolement, bien qu'elles se contentent de se mouvoir dans un univers réduit, le quartier essentiellement les voisins et la famille. Dans un cercle informel et limité, les femmes font preuve de solidarité interpersonnelle.

La trajectoire migratoire a peu d'impact sur le réseau social et serait davantage fonction des événements courants qui affectent la personne (veuvage, problèmes de santé...) ou de l'intégration à la communauté d'origine. Les habitantes des grandes villes et des périphéries ont plus souvent un réseau intracommunautaire du fait de la concentration urbaine des personnes de même origine sur un même territoire. L'origine géographique est un facteur déterminant à cet égard, la sociabilité de type communautaire étant plus fréquente dans certains groupes que dans d'autres, notamment parmi les originaires d'Afrique. La variable ethnique demeure significative dans tous les cas. On peut y voir le signe d'une société de l'entre soi telle que le décrit Eric Maurin. C'est aussi l'expression d'une tendance propre à toute première génération d'immigrés qui tente de reconstruire dans son intimité un peu de son passé et de la culture de ses racines.

On a pu se rendre compte à quel point l'influence de la communauté était présente dans la vie d'une majorité de ces femmes notamment du Maghreb. Ce qu'on entend par la communauté se compose des réseaux de sociabilité secondaire à savoir les amis, les voisins, les compatriotes. Les conséquences de l'appartenance à certaines communautés par le poids de leurs valeurs traditionnelles donnent à la fois des repères, des espaces de lien social mais aussi de contrôle. Elles sont souvent un lieu où s'exercent des solidarités fortes entre ses membres. En rencontrant Zohra un mercredi après midi, jour où elle faisait son pain à base de semoule, on a assisté aux visites d'amies, de voisines de quartier qui sont restées jusqu'au moment de la prière en fin d'après midi.

L'entretien a fini par devenir un échange collectif où la doyenne du groupe avait une autorité sur les plus jeunes parce qu'elle était *hadja*³⁰. Cette dernière nous a apostrophé en disant :

« Cela ne se fait pas chez nous de laisser une veuve toute seule. Les gens dans le malheur on les aide c'est normal. »

Au-delà de cette marque de soutien, le contrôle du groupe s'exerce sur la personne. Dans certaines communautés, les Algériennes et les Tunisiennes restent toute leur vie des mineures (sous tutelle du père puis du mari) selon l'usage, les représentations et la loi de leur pays de naissance. Les femmes, garantes de la bonne gestion du foyer, côtoient leur famille, leurs amies et leur voisinage pour partager des activités communes de la vie quotidienne. Ces activités sont diverses. Les femmes maghrébines se retrouvent pour s'approvisionner en denrées alimentaires bien souvent dans les marchés. D'autres activités, exclusivement féminines se déroulent intra-muros : la préparation culinaire, l'échange et le dépannage d'ingrédients entre voisines, les pratiques religieuses. L'aptitude des femmes, vivant dans des conditions difficiles, à mobiliser des ressources auprès de leur entourage, dans des réseaux informels de voisinage (et formels à travers les services sociaux) traduit des capacités réelles à mettre en œuvre des stratégies de survie. L'entraide féminine, fondée sur les échanges de services aussi bien que sur le soutien moral, représente une ressource sociale importante³¹.

Le réseau dans le pays d'origine et le lieu de résidence sont deux réalités bien distinctes. Les liens forts avec des personnes résidant dans le pays de naissance restent avant tout, les membres de la famille. Les réseaux sont différenciés selon le pays d'origine. On a constaté que les femmes du Maghreb ont un réseau davantage tourné vers la famille et surtout vers les frères et sœurs. En revanche, pour les femmes nées en Europe ou en Amérique, le réseau comprend des amis, des voisins. La famille n'est pas absente mais il s'agit surtout des enfants et des petits enfants. D'une manière globale, on s'est aperçu de l'absence de la mixité sexuelle dans les liens sociaux en dehors de la famille. Les femmes se lient aux femmes et les hommes aux hommes, les unes et les autres choisissent leurs très proches dans leur tranche d'âge et leur milieu social. Dans les réseaux, la proportion de français natifs est assez faible sauf chez les femmes nées en Europe. Ces écarts paraissent davantage culturels et ne peuvent pas être expliqués par la seule barrière de la langue.

³⁰ Titre donné aux femmes ayant effectué le pèlerinage à la Mecque.

³¹ Revue CIEMI. (2005). Femmes dans la migration. In *Migrations Société*, vol 17. n°99-100, mai-août.

2.3 Un rapport aux loisirs et une participation associative peu développés

Dans le cadre des entretiens, le thème des loisirs et des activités choisies au moment ou lors de la retraite a fait l'objet d'échanges. Les caractéristiques sociales jouent fortement : le niveau de vie, le niveau d'éducation et l'état de santé déterminent le degré d'engagement des retraités dans une retraite active, de même que le fait de vivre en couple. Les personnes qui ont un niveau d'études et un niveau de vie confortable sont plus enclines à pratiquer des loisirs, des activités de détente ou sportives.

Ulysse, 65 ans : « j'aimerais beaucoup aller nager mais avec mes problèmes de santé, je ne peux pas y aller. »

Tam, 51 ans : « cela va vous paraître ridicule mais quand je serai à la retraite, je vais enfin pouvoir faire des activités qui sont banales mais que j'aurais tellement aimé faire et que je ne peux pas faire maintenant. Aller à la piscine, me promener... »

Les activités culturelles et associatives sont bien moins populaires, une seule personne lors des entretiens a exprimé qu'elle aimait aller au cinéma et à des expositions. Toutefois, lorsque certaines activités sont proposées dans le quartier, par le biais de structures sociales qui sont bien identifiées par les femmes telles que les centres socioculturels ou les centres de la Caisse d'Allocations Familiales, elles s'y rendent. Certaines pratiquent des activités dans une démarche collective. La retraite représente des moments où les femmes mettent davantage à profit ce nouveau temps libre pour développer leurs activités de loisirs et leur participation sociale.

Malika, 63 ans : « Avant, j'allais juste en bas de chez moi au centre CAF faire de la couture. On se retrouvait toutes ensemble et on faisait des vêtements. Maintenant avec mon diabète, je ne vois plus et en plus à la CAF, ils ont arrêté de faire ça, je ne sais pas pourquoi mais ça j'aimais bien car on parlait et on faisait quelque chose d'utile en même temps. »

Rebia, 62 ans : « Je fais de l'aquagym le samedi, et je vais une fois par semaine dans une association à Bellevue. Cette année le projet était de monter une chorale avec les femmes et de chanter des berceuses venant de nos pays. La femme qui organisait cela nous a dit qu'on en ferait un CD. *Elle s'en va quelques instants et revient avec le CD dans les mains.* Tenez regardez, je l'ai déjà écouté et cela m'a rappelé les chansons que chacune on chantait. »

Selon Claudine Attias-Donfut, la participation des femmes immigrées vieillissantes aux associations est deux fois plus faible que celle que l'on observe dans l'ensemble de la population.

Parmi les associations fréquentées par les immigrés, un tiers à un lien avec le pays d'origine.³² Le mouvement associatif immigré, encore relativement récent, est en pleine évolution. La liberté d'association fut étendue sans restriction aux étrangers par la loi de 1981. Les valeurs privées, communautaires et d'expression politique culturelle sont des facteurs spécifiques à ce mouvement associatif par rapport à la vie associative en général.

Dans leurs relations aux médias, radio, télévision, la plupart des femmes suivent les informations ou émissions se rapportant à leur pays d'origine ou plus largement à leur communauté d'appartenance et cela de façon plus fréquente au moment de la retraite. C'est surtout le cas pour les personnes maghrébines et portugaises.

Signe de notre époque, la mobilité internationale se fait dans une temporalité nouvelle, les technologies de communication et d'information changeant l'espace et le temps des migrations. On peut y voir une volonté de maintenir un lien avec leur pays de naissance parmi celles qui sont déracinées. Elles se sont efforcées de reconstruire des attaches sociales et territoriales. Par exemple, le couple malgache rencontré communique par le biais d'Internet avec les enfants et la famille. Les travaux manuels, incluant des occupations domestiques suscitent un surcroît d'intérêt à la retraite pour certaines.

Noëmia, 64 ans: « le matin je n'aime pas avoir de la visite car je fais mon ménage. J'aime bien être toute seule et tranquille pour le faire c'est pour ça que je vous ai demandé de venir l'après midi. »

Rosa Maria, 96 ans : « J'aime bien faire le ménage chez moi. J'ai toujours tout fait toute seule. J'aime que la maison soit propre. »

Les femmes consacrent leur temps libre essentiellement à leur famille et à certaines activités en lien avec leur communauté : prières et fêtes religieuses. Les organismes comme l'Office des Retraités et des Personnes Agées (ORPAN) ne sont pas connus par notre échantillon. Le manque d'intérêt porté aux activités de loisir spécifiques aux retraités montre peut-être qu'elles ne maîtrisent pas les codes culturels qui faciliteraient leur intégration dans la vie sociale et culturelle de la société française en tant que retraitée ou encore que les activités proposées ne correspondent pas vraiment à leurs attentes. Certaines disposent d'un réseau de sociabilité à forte dimension communautaire et ethnique qui leur procure une socialisation communautaire, dans lequel elles s'épanouissent.

³² ATTIAS-DONFUT C., & DELACROIX C. (2004). Femmes immigrés face à la retraite. In *Revue Retraite et Société*. n°43. pp 137-163.

2.4 La place de la pratique religieuse

Nous ne nous attendions pas au moment des entretiens à voir l'importante place qu'occupe la pratique religieuse pour la majorité de ces femmes. Cet aspect a des répercussions importantes tant au niveau de la composition du réseau que dans les temps qui vont rythmer les périodes de la retraite. La fréquence de la pratique peut prendre une place importante.

Un espace rituel comme la mosquée ou l'église peut devenir un espace de sociabilité, de représentations publiques. En effet, les femmes immigrées résidant en France souffrent d'une invisibilité sociale dans l'espace public. Cette invisibilité est atténuée par ces lieux de culte, particulièrement propices pour analyser les pratiques rituelles, non seulement religieuses, mais aussi sociales de ces femmes âgées.

Certaines femmes musulmanes valorisent leur « qualité » de femme âgée et d'*Hadja*³³, deux qualités qui sont souvent associées par la plupart des membres de la communauté musulmane. Elles peuvent ainsi dispenser des conseils auprès des plus jeunes et représentent une instance d'autorité et de contrôle au sein de leur famille. Elles tentent alors de faire oublier la position de dominées qu'elles occupaient en tant que femmes et en tant qu'immigrées en France. Elles essaient de retrouver la place que la personne âgée est supposée occuper dans son pays d'origine. Le rôle et le statut de la femme changent lorsqu'elle devient plus âgée.

Cette image mythifiée de la personne âgée qui demeure une réalité surtout dans le milieu rural des pays du Maghreb a été fortement remise en cause par l'immigration en France, tout comme « l'immigré chômeur », « l'immigré âgé » est d'ailleurs antinomique, voire un contresens³⁴. C'est pourquoi, la personne âgée vieillissante cherche à inventer des justifications de sa présence pour mieux la légitimer. La mosquée, par exemple, est un lieu où les femmes âgées peuvent justifier leur présence. Elle représente un ultime espace où la qualité de personne âgée est encore, selon ces femmes, respectée. Dans leurs projets de retraite, certaines de confession musulmane aspirent à réaliser ce pèlerinage à la Mecque qui leur confèrera le titre d'*Hadja*.³⁵

Nous pouvons affirmer que pour la majorité de l'échantillon, la pratique religieuse occupe une place très importante. Les personnes dont les communautés sont implantées dans l'environnement de la personne permettent une continuité et une fréquence dans la pratique. Les femmes qui sont en France depuis un long moment restent fidèles à leur religion d'origine et la pratiquent dans une dynamique traditionnelle. C'est souvent le cas pour les femmes maghrébines.

³³ Femme ayant accomplie le pèlerinage à la Mecque

³⁴ SAYAD A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. 1- Illusion du provisoire Editions Raison d'agir. 216 p.

³⁵ LACOSTE-DUJARDIN C. (1991). Le statut ambigu des vieilles femmes en Kabylie. In *Hommes et Migrations*. n°1140, février.

Le parcours migratoire a pu jouer un rôle de distanciation vis-à-vis de la pratique religieuse compte tenu des évènements et des rencontres de la vie, comme cela a pu aussi provoquer de nouvelles conversions.

Nöemia, 64 ans : « Je fais plaisir quand il y a des fêtes religieuses en étant présente mais quand je suis en France, je ne vais pas à la messe, même pas pour Pâques. Ça ne m'intéresse pas. »

Maria, 62 ans : « J'étais catholique pratiquante avant et à l'âge de 32 ans, je suis devenue Témoin Jéhovah. C'est grâce à des amis que nous avons accompagné lors d'un mémorial de la commémoration de la mort du Christ que nous nous sommes convertis, mon mari et moi. J'ai réussi à convertir ma fille aussi. »

Ulysse, 65 ans : « mon mari était catholique et moi protestante. Nous sommes devenus adventistes depuis que nous sommes à Nantes. Nous allons tous les dimanches à la messe vers le quartier du vieux Doulon. La religion est importante pour nous et nous ne pouvons vivre sans. »

Tam, 51 ans : « J'étais catholique quand j'étais au Vietnam mais depuis que je suis en France et vu toutes les difficultés que nous avons eu, je ne crois plus en Dieu. D'ailleurs à quoi ça sert de croire ? Je préfère rester lucide mais je respecte les autres qui croient. »

L'entretien nous apprendra que les enfants de Tam sont baptisés et qu'ils ont été au catéchisme. Cela peut surprendre mais peut être que le choix du couple a été de transmettre un héritage religieux dont ils étaient porteurs à leurs enfants. De plus, la communauté vietnamienne nantaise n'est pas laïque. Cette stratégie permettrait aux enfants de s'intégrer plus facilement en respectant les valeurs du groupe.

En vieillissant, les personnes ressentent le besoin d'un retour à des valeurs spirituelles, à une quête de sens. La pratique d'une religion peut apporter sur un plan personnel des messages qui leur permettent de mieux cheminer dans leur vieillesse mais aussi d'avoir avec la communauté à laquelle elles sont rattachées des moments d'échange et de partage.

La pratique religieuse est une activité qui permet à ces femmes de trouver une place dans l'espace public et d'acquérir un certain statut qui à leurs yeux leur semble privilégié notamment pour les femmes musulmanes. Cette dimension est à prendre en compte lors d'une intervention sociale au moment où une dépendance s'installe. Certaines religions comprennent des périodes festives dans l'année (ex : fêtes Pascales, fête de l'Aïd...); des rituels (ablutions, tenue vestimentaire..) et des interdits alimentaires (animaux considérés comme impurs...). Il paraît indispensable d'avoir quelques éléments d'informations ou de s'entourer des proches de la personne âgée ou bien d'un réseau de partenaires qui peuvent être des instances ressources afin de ne pas aboutir à un échec ou des incompréhensions dans la prise en charge que l'on propose. L'illustration suivante, issue de

notre précédente expérience, permettra d'éclairer ce propos. Lors de la mise en place d'une aide à domicile, l'intervention qui avait lieu le vendredi était source de refus car la personnes âgée ne souhaitait pas que l'aide à domicile utilise les appareils électroménagers et la lumière électrique . Elle était de confession juive et le vendredi était un jour Sabbat.

Nous allons voir dans le chapitre suivant combien la religion a une réelle influence quant au choix de mourir ou non dans son pays d'accueil.

CHAPITRE 3 : LES CHOIX POUR LA FIN DE LA VIE

Ce dernier chapitre aborde des aspects qui nous paraissent importants à traiter dans le processus d'enracinement que ces femmes immigrées vivent. Le souhait de mourir en France peut montrer un attachement au pays d'accueil et le fait de s'y sentir bien pour rendre son dernier souffle (sous partie 3.1). Mais dans certains cas où les femmes ont subi un exil forcé, il n'existe, à leurs yeux, que cette solution. Le fait de mourir loin des siens n'a été pour aucune des femmes rencontrées un souhait. En revanche, l'importance de certains rituels mortuaires et religieux montre que le lieu de sépulture choisi demeure clairement le pays de naissance (sous partie 3.2).

3.1 Mourir en France

Il est toujours délicat d'aborder le thème de la mort. C'est un sujet qui a été abordé en fin d'entretien pour ne pas heurter les femmes et celles-ci avaient le choix de ne pas répondre. Nous avons été surpris par la sincérité des propos et le fait d'exprimer spontanément son avis sur cette question.

Le maintien des attaches au pays et l'intégration en France ne sont pas contradictoires parmi les immigrées de la première et la deuxième génération. Il en résulte un mode de vie transnational, un entre-deux, qu'expriment bien celles qui souhaitent à la fois mourir en France et reposer dans la terre de leur enfance et de leurs aïeux. Ce sont des aspects qui ne sont pas évoqués de façon suffisamment anticipée avec les services d'aides et avec les professionnels. Ce serait pourtant utile dans le soutien aux familles et dans l'organisation administrative.

L'immigrée peut être partagée, dans le souci de continuité de la filiation, entre la fidélité vis-à-vis de ses ancêtres et le devoir de transmission et d'être proche à l'égard de ses enfants. Les femmes interrogées parlent davantage du souhait de mourir en France. Pour elles, l'importance de demeurer jusqu'au dernier souffle près de leurs enfants et petits enfants est une constante que l'on retrouve. Mais il y a aussi les rapports qui sont entretenus avec le pays d'accueil qui sont fondamentaux dans cette démarche.

Certaines ont parlé avec leurs conjoints de ce choix. Il en résulte une anticipation dans la mesure où certains couples ont fait déjà les démarches par le biais d'un contrat obsèques ou ont

contracté une assurance de rapatriement de corps de façon à ce que les enfants ne soient pas submergés dans les démarches.

Malika, 63 ans : « On a déjà réglé le problème avec mon mari. On a fait un contrat obsèques. Comme ça quand on meurt, les enfants ne s'occuperont de rien et nous, nous irons au Maroc. »

Rebia, 62 ans : « nous allons mourir en France mais après nous serons enterrés en Tunisie. J'ai commencé à me renseigner. En France, il faut payer pour sa place pour être enterrés. »

Rosa Maria, 96 ans : « Après l'Algérie, nous sommes arrivés en France mes enfants et moi. Mon mari est enterré là bas. Je ne saurais pas y retourner. Et la tombe, est ce qu'elle existe ? Vous savez au moment de la guerre, ils ont profané les églises alors les cimetières... Non je suis en France, c'est ici que je mourrais de toute façon. »

Dans certains cas, comme dans la situation de Rosa Maria, mourir en France ne relève plus d'une notion de choix mais d'une conjoncture migratoire influencée par le contexte historique et politique du pays que l'on a quitté pour toujours.

3.2 Le lieu de la sépulture

Les préférences pour les lieux d'enterrement ne coïncident pas nécessairement avec les choix des lieux de vie pour la retraite. Le retour du corps au pays d'origine est assez souhaité. Le lieu d'inhumation des parents influence les préférences. Quand leurs tombes se trouvent au pays natal, les choix sont moins évidents et dépendent du lieu de vie des enfants. Si ces derniers sont installés, les femmes peuvent être partagées entre le souci de fidélité à l'égard de leurs ancêtres et le devoir de transmission et de proximité à l'égard de leur descendance. Le désir d'être inhumé en France domine parmi les personnes qui ont la nationalité française, qui sont arrivées jeunes en France et qui n'ont pas la nostalgie du pays d'origine. Il est plus fréquent parmi les personnes à haut niveau d'éducation et ayant des revenus élevés et jouissant de la propriété de leur logement. Il est aussi courant que quand les enfants, ou/et les parents, vivent en France, ils souhaitent y être enterrés (Attias-Donfut, 2006).

Alicia, 51 ans : « Mes enfants sont en France et mes petits enfants aussi. Je ne vois pas pourquoi je retournerai au Brésil quand je serai morte. Non je souhaite rester en France. »

L'intégration à la société française est d'autant plus profonde qu'elle associe la chaîne générationnelle à travers les parents et les enfants. Le fait que les parents soient enterrés en France

est un puissant facteur d'ancrage du sentiment d'appartenance. Le désir d'enterrement au pays d'origine est clairement prononcé parmi les personnes originaires d'Afrique, d'Orient et du Portugal. Bien que très déterminantes, les appartenances ethniques ne sont cependant pas les seuls facteurs.

Noëmia : « mon mari a prévu tout. De toute façon, il ne voudrait pas qu'on se sépare. Nous irons dans le caveau familial au Portugal dans notre village. Moi ça m'est égal. Je pense que les enfants ne viendront pas aussi souvent sur notre tombe mais bon pour mon mari c'est important de retourner là bas. Le Portugal c'est son pays. »

Que la femme soit tournée vers ses parents ou ses enfants, l'enjeu principal du choix d'inhumation est de l'ordre de la filiation, plus ou moins intriqué aux rapports à la terre et à la religion. Inhumation en France, retour du corps au pays d'origine entre indifférence ou indécision : les femmes immigrées font preuve d'une grande hétérogénéité dans leurs préférences. Aussi, il semble nécessaire de réfléchir sur les significations des rites de mort et d'inhumation.

Le cimetière comporte de multiples significations dans l'imaginaire social, qu'il inscrive dans l'espace, le souvenir et le culte des morts ou bien qu'il symbolise la conjuration de l'angoisse de mort et le fantasme d'immortalité. Ce sont des constantes dans le temps et dans toutes les sociétés. L'histoire et l'anthropologie de la mort en montrent la diversité des expressions rituelles, architecturales et spatiales. La signification religieuse des tombes n'a pas toujours existé, ni dans l'histoire des cimetières occidentaux, ni dans les continents. Le cimetière participe pleinement à la vie sociale et économique. Il évolue avec la modernisation et l'individualisation. Mais le sens du rite demeure malgré et contre tout. Celui du rituel de mort est de s'opposer à l'anéantissement en consacrant au contraire l'affirmation de l'être. Face à cette mort qui est non-temps, non être et non sens, la ritualité répond à la perte. Elle comble ainsi la béance en surajoutant de l'être, du temps. Elle donne un sens et facilite le processus de deuil. (Barrau, 1994).

Les funérailles sont l'occasion de manifestations festives. L'économie du sacré et de la mort est marquée par une tradition de consommation ostentatoire. Le lieu d'inhumation est l'objet d'un fort investissement qui dépasse les considérations d'ordre religieux auxquelles il est souvent associé. Il regroupe une portée à la fois symbolique, imaginaire et réticulaire. Plusieurs raisons peuvent inciter à ce que les obsèques se fassent au pays natal telles que l'attachement au pays natal, les liens familiaux, la tradition mais aussi la religion.

Les personnes nées hors de France représentent une population hétérogène aux cultures différentes. La France est choisie comme lieu de mort par les Européennes. L'acquisition de la nationalité française a une influence certaine sur la préférence d'inhumation en France. Mais, c'est

la religion qui exerce l'influence la plus puissante sur ces choix. Les musulmanes souhaitent une inhumation dans leur pays d'origine : elles expriment cette préférence pour des raisons religieuses.

Malika, 63 ans : « au moins je sais que là-bas, ce sera fait correctement. En France, ils ne comprennent rien à nos rituels de mort. Ici, ils veulent nous enfermer dans des boîtes en bois et en plus on doit payer pour ça, c'est n'importe quoi. Moi je sais que là bas je serai bien. »

Zohra, 50 ans : « si je devais mourir en France, jamais de la vie je serai enterrée ici ah ça non ! »

Selon Omar Samaoli (2007), le constat d'une insuffisance de lieux pour les musulmans en France dans lesquels le rituel pourrait s'accomplir est souvent soulevé. Lors des réunions entre les partenaires, ce problème a été évoqué. La ville de Nantes a progressé sur ce sujet puisqu'il existe dans certains cimetières, dont celui de la Bouletterie, des emplacements pour les carrés musulmans mais pas suffisamment aux dires des personnes immigrées.

L'anonymat des cimetières modernes situé en dehors des grandes villes incite à choisir un lieu davantage chargé de sens. Des changements sensibles se sont produits ces dernières années dans le déroulement des obsèques, cela se manifeste par une nouvelle « idéologie funéraire ». Elle se caractérise par une plus grande individualisation et un déclin des rituels. Il est évident que les pays d'où viennent les femmes ont davantage gardé la tradition des rituels funéraires et peuvent être aussi préférés à ce titre.

Rebia, 62 ans : « Avant, je me souviens dans le Sillon, on faisait des quêtes pour les compatriotes qui mourraient et dont le corps repartait au pays. Il y avait un moment collectif. Maintenant il n'y a plus tout ça. Tout est anonyme maintenant. Il n'y a plus de solidarité. »

Ulysse, 65 ans : « Vous savez, chez nous les Malgaches, nous avons un profond respect pour nos ancêtres. Nous faisons des fêtes et des manifestations en l'honneur du mort. »

Le refus d'être inhumé au pays d'origine est bien plus fréquent parmi celles qui ont souffert de discrimination ou de persécution. La plupart des membres composant la communauté vietnamienne implantée à Nantes a fui leur pays pour des motifs politiques, ethniques. Ils sont également peu nombreux à souhaiter des funérailles dans leur pays d'origine ce qui est aussi motivé par la distance, le coût.

Tam, 51 ans : « vous savez, mes enfants et mon mari ne sont pas d'accord avec mon choix. Moi, je ne souhaite pas être enterrée car tout cela comporte des frais et puis comme je me suis éloignée de la religion et de mon pays, cela n'a pas trop d'importance pour moi. Je veux être incinérée et qu'on disperse mes cendres c'est tout. »

Le financement est aussi un point évoqué parmi celles qui souhaitent être enterrées dans leur pays de naissance. Elles ont un rapport très pragmatique et réaliste quant aux obsèques. Une inhumation en France comporte un coût : il y a le prix de la concession en France qui n'est pas d'une durée indéterminée ; tout ce qui se rapporte à l'organisation et la préparation du corps (toilette funéraire, location de chambre mortuaire...) ; les démarches administratives (autorisation préfectorale...). Certaines sont profondément heurtées à l'idée que la concession soit limitée dans le temps et ne supportent pas l'idée que les enfants, les petits enfants voire les arrière petits enfants soient obligés de payer pour que le corps de leurs aïeux puissent rester en terre.

Rebia, 62 ans : « je ne comprends pas l'idée que mes petits enfants devront payer pour moi pour que mon corps reste au même endroit. On m'a dit que quand on payait plus, les corps étaient déplacés et on les mélangeait avec d'autres dans un grand trou. C'est terrible. En Tunisie, cela n'est pas comme ça et c'est pour ça que je veux être enterrée là bas. Quand tes parents sont enterrés, ils sont tranquilles pour l'éternité. Notre pays ne fait pas payer après. Tu es pour toujours. »

D'autres ont conscience des démarches que cela va imposer à leurs proches pour rapatrier leur corps pour une inhumation. Les modalités de transport du corps dans des cercueils plombés ; les frais de dossiers et les démarches administratives (autorisation d'inhumation...) mais l'entourage familial respectent la volonté des parents en sachant combien l'importance est grande pour eux. Ce sont souvent des opérations très onéreuses et agrémentées de démarches interminables. *« Une autre lecture symbolique s'impose dans le décryptage de ces difficultés notoires. N'est ce pas pénible, lorsque les pays d'origine n'autorisent le retour d'une dépouille sur leur territoire qu'au prix de parcours administratifs lourds et de moult autorisations préalables d'entrée sur le territoire ? N'est ce pas déroutant lorsqu'on apprend qu'une banale marchandise destinée à l'exportation bénéficie d'une tarification préférentielle de taxation d'assujettissement au fret et transport et que les dépouilles mortelles sont surtaxées ? Tout ceci confirmation éloquente de ce sentiment qui s'empare des gens en pareille circonstance : la ruine et le chagrin. »*³⁶

La dimension familiale de la mort et de ses rites n'en est pas moins fondamentale. Le cimetière consacre la filiation et la continuité familiale. La mémoire des morts fait partie intégrante des liens de filiation. Ainsi le souvenir de nos ancêtres permet d'être le témoin mais aussi le passeur de ces générations familiales qui se sont succédées. Il se dégage deux dimensions intimement liées. La première garantit la continuité familiale par le choix de reposer aux cotés de ses aïeux. La deuxième assure la perpétuité du souvenir par l'entretien et la visite des monuments funéraires faites par les vivants.

³⁶ SAMAOLI O. (2007). Contraintes et attentes des immigrés marocains au sujet de l'accompagnement dans la vieillesse et devant la mort. In L'Harmattan. p.2.

Or, la migration introduit une rupture dans cette filiation. La discontinuité spatiale entre les lieux des morts dans la localité d'origine et les lieux des vivants installés ailleurs interrompt la chaîne générationnelle. Le choix n'offre que l'alternative de rompre avec les morts ou de rompre avec les vivants. Reposer dans son pays d'accueil oblige à renoncer à l'aspiration de se dissoudre dans la chaîne des générations mais préserve néanmoins les chances de prolonger le souvenir de soi chez les vivants. A l'inverse, reposer auprès de ces ancêtres marque la fidélité au passé familial mais implique de se couper avec les générations vivantes et suivantes avec le risque que les sépultures soient désertées par les vivants. L'affaiblissement du lien avec les ancêtres peut provoquer un phénomène de compensation qui se traduit par un attachement plus fort à ses racines. L'expression d'une préférence à l'égard des lieux d'enterrement a donc bien des significations. Les réponses portant sur le lieu des obsèques comportent une trilogie de sens : celle de la filiation, de l'attachement à la terre et à son groupe mais aussi celle de la dimension religieuse.

Nous allons achever cette étude en abordant dans la quatrième partie l'analyse des entretiens passés avec les acteurs de terrain et en conclusion développer quelques préconisations qui confirment une partie de l'hypothèse que nous avons développée.

PARTIE IV: L'IMMIGRATION COMME QUESTION GERONTOLOGIQUE

Dans la région nantaise, le caractère tardif et quantitativement réduit de l'immigration explique que la question des migrants vieillissants se pose plus tardivement encore. Vers 1999, l'Orpan et certains centres socioculturels des villes de Nantes et de Saint-Herblain avaient organisé une semaine de sensibilisation et de réflexion sur la question des migrants âgés. Au début 2004, l'Asamla est mandatée par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) pour effectuer une étude sur le sujet dans le cadre du PRIPI (2005-2007). Cette étude avait la finalité d'esquisser la réalité et les difficultés que rencontrent les migrants âgés afin de mieux les comprendre et d'apporter des réponses à leurs besoins.

A travers les témoignages des acteurs de terrain que nous avons rencontré, il n'y a pas eu de distinction entre les hommes et les femmes ce qui nous a conduit dans les chapitres qui suivent à parler des immigrés vieillissants d'une façon générale tout en démarquant les spécificités propres aux femmes quand elles étaient soulevées. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons décidé de traiter dans des parties différentes les analyses de données concernant l'échantillon des femmes et ceux des acteurs. Les profils des femmes rencontrées ne sont pas majoritairement ceux que les acteurs rencontrent.

CHAPITRE 1 : LES DIFFICULTES RELATEES PAR LES PROFESSIONNELS ET LES BENEVOLES

L'analyse des entretiens et des observations ainsi que des rencontres effectuées lors de notre recherche terrain, nous montre qu'un certain nombre de difficultés est exprimé par les acteurs. Il est important de préciser que certains sont peu confrontés au public des immigrés vieillissants, notamment des femmes.

Nous allons aborder l'approche et l'accès à la santé (sous partie 1.1) car notre public connaît des problèmes de santé et l'aspect de l'accès aux soins n'est pas aussi facile pour lui. Le recours aux services d'aides et de soins (sous partie 1.2) n'est quasiment pas sollicité car c'est souvent la femme qui se charge de l'entretien et des soins. Lorsque que le maintien à domicile n'est plus possible, il reste la solution de l'entrée en institution (sous partie 1.3) mais cela ne va pas sans poser problème surtout quand son inscription sur un plan culturel n'est pas encore intégrée. Nous terminerons par l'accès aux loisirs (sous partie 1.4) qui est un domaine où les professionnels se sentent démunis.

1.1 L'accès aux soins et la prise en compte de la santé

L'agent de développement social et interprète de l'Asamla précisait que l'absence de mutuelle et le coût des consultations sont présentés comme un frein à l'accès aux soins. Les personnes ont du mal à comprendre l'existence du forfait hospitalier et du tiers payant.

« Quand elles reçoivent les factures, le montant est important et cela peut vraiment poser des problèmes pour la personne. Elles n'ont pas assez pour payer. Elles croient que la sécurité sociale prend tout en charge »

Autre élément, le rapport au corps est porteur de particularités. Les patients non musulmans nés en France sont décrits comme étant généralement plus disposés à se déshabiller face à une personne du corps médical. Ils ont intériorisé l'idée que le médecin et l'infirmier sont des techniciens du corps. Le corps n'est pas un objet de séduction mais un organisme à réparer.

Les femmes musulmanes du Maghreb opposent plus de résistances au dévoilement de leur corps. Elles s'exposent difficilement au regard du soignant, y compris si c'est une femme. Cette

pudeur n'est pas liée à un manque de confiance. Elle s'inscrit dans un rapport au corps différent qui nécessite plus de précautions. En période de Ramadan, période durant laquelle le corps ne doit être en aucun cas dénudé, la pudeur est exacerbée. Les soignants essaient de respecter ces temps religieux tout en usant de stratégies pour faire en sorte que les examens médicaux se fassent quand leur état les rend nécessaire. Les difficultés liées au rapport au corps des femmes musulmanes se posent davantage lorsqu'elles vieillissent. D'après l'interprète de l'Asamla, elles ont eu un rapport utilitaire à la gynécologie lors des grossesses et ne pouvaient faire autrement. Une fois passée la ménopause, elles ne voient plus l'intérêt de consulter surtout dès lors qu'une visite gynécologique les oblige à se dénuder. Tout se passe comme si à un certain âge, les maladies s'inscrivaient dans le cours normal des choses, comme si les femmes ne pouvaient plus agir sur leur corps. Ces comportements et ces croyances freinent les démarches préventives souvent salvatrices notamment pour tout ce qui concerne le dépistage de cancers du sein et des organes génitaux.

« La notion de prévention ça n'existe pas pour elles. Je me souviens un jour, on m'avait sollicité quand le bus qui faisait de la prévention sur le sida allait venir dans le quartier. J'ai pris l'option de ne pas contacter les femmes car dans le quartier si vous allez à ce type d'informations c'est que vous avez forcément un problème. Vous imaginez pour ces femmes maghrébines âgées d'aller dans le bus pour avoir des informations sur le sida ! Franchement j'ai préféré faire une réunion et parler de ça à ma manière parce que je les connais. On a tourné autour du pot pendant un moment et petit à petit on a parlé de sexualité. C'est tabou chez eux vous savez mais là j'ai insisté sur les problèmes de cancer à partir d'un certain âge et tout ça. Il faut tout le temps démontrer que c'est important. »

Les différences entre les femmes nées en France et à l'étranger ne se marquent pas avec autant d'écarts. L'injonction sociale de l'écoute de son corps est relativement récente et toutes les femmes à partir de 60 ans ne sont pas sensibilisées. L'attention que portent les individus à leurs corps est socialement différenciée. Ce sont dans les milieux favorisés où cette attention est davantage développée. On peut remarquer que pour les actions de prévention de santé les comportements des femmes immigrées vieillissantes se rapprochent des comportements des femmes du milieu populaire.

Un autre aspect qui ne va pas sans poser problème est celui des maladies. Par exemple, les immigrés diabétiques sont particulièrement nombreux et le traitement de leur maladie est plus difficile que pour les autres patients. La méconnaissance de leur régime alimentaire est présentée comme une première difficulté. Le type de diabète qui les affecte serait en lien avec leur régime alimentaire. Une nourriture trop riche ou trop grasse en serait la cause.

« Dans la culture maghrébine entre la semoule, le thé à la menthe et les gâteaux et puis la nécessité, quand vous voyez ou recevez quelqu'un d'accueillir les gens, c'est inconcevable de ne pas donner de la sucrerie. Nous, les

Français c'est le coup de rouge ou de blanc. Eux c'est la culture du sucré : on boit du thé à la menthe et on mange des petits gâteaux. »

Les professionnels de soins à domicile expliquent que les habitudes alimentaires sont difficiles à changer pour différentes raisons. Elles sont profondément incorporées et font résonance aux goûts et dégoûts des individus. Elles sont difficiles à appréhender par les professionnels car elles s'exercent dans la sphère familiale et privée. Avec l'âge, les plaisirs sont progressivement comptés et le plaisir de manger n'en revêt que plus d'importance. La sociabilité que favorise le partage d'un repas ou d'une collation est très éclairante pour comprendre l'attachement des personnes âgées à la nourriture. La cuisine occupe une place importante dans le quotidien des femmes immigrées et c'est à travers elle qu'elles gagnent une partie de leur reconnaissance sociale.

La barrière de la langue est un aspect qui peut faire obstacle dans la compréhension mutuelle. Elle empêche rarement les soins mais elle peut freiner les démarches préventives et prive les soignants d'informations qui permettraient une intervention plus ajustée à la situation de la personne. Les incompréhensions linguistiques sont exacerbées parce que les migrants n'osent pas toujours avouer l'ampleur de leur maîtrise partielle du français. Ces constats posent la question d'une approche gérontologique interculturelle qui serait nécessaire entre autre pour les professionnels de la santé comme les médecins et les infirmières.

1.2 La faible utilisation des services d'aides à domicile

Les personnes âgées peuvent avoir recours en cas de difficultés à gérer leur quotidien, lors d'un retour d'hospitalisation ou de maladie, à divers dispositifs, services ou structures gérontologiques. Un des premiers constats qui ressort parmi les entretiens est la sous utilisation des services d'aides à domicile (soins, aide et accompagnement) par les personnes âgées immigrées. Les raisons de coûts qui sont parfois avancées pour expliquer ce faible recours ne sont pas toujours justifiées mais sont révélatrices soit d'un manque d'informations sur ces services, soit de la non adaptation de ces services aux attentes de ce public, soit d'une réticence pour des raisons d'appréhension.

Selon une responsable de l'Association Départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées de Loire Atlantique (ADAR), accepter l'aide à domicile n'est jamais une démarche aisée parce qu'elle implique de dévoiler aux autres et à soi même son incapacité à gérer son quotidien. Ce recours marque le passage de l'autonomie à la dépendance. Cette réalité n'est

cependant pas propre aux immigrés vieillissants mais le recours relativement faible à ces services d'aide à domicile s'éclaire à la lumière d'éléments qui leur sont plus spécifiques.

L'aide à domicile semble perçue sur le mode de l'intrusion et comme une remise en cause de la légitimité de la femme dans ses fonctions. Lors d'un entretien collectif au domicile d'une des femmes rencontrées, l'une d'entre elles nous a interpellé quand nous avons abordé la question des aides à domicile :

« Non mais qu'est ce que tu nous racontes ? Une aide à domicile qui fait le ménage ? Et puis quoi encore ? Tu crois qu'on accepterait une femme étrangère chez nous et en plus qui prend notre travail. Je ne vais pas la regarder faire à rien faire. Et en plus ça coûte cher. C'est mon devoir d'entretenir la maison. »

Après cet échange, nous l'avons informé qu'il existait une aide (nous faisons référence à l'APA) qui pouvait aider les personnes âgées qui avaient du mal à gérer leur quotidien et qu'elle pouvait financer les heures d'intervention.

En revanche, l'infirmière à domicile est relativement bien accueillie. Sa venue semble perçue comme une aide indispensable. En effet, la venue des soignantes est acceptée dans la mesure où le caractère incontournable de l'acte médical ne peut se faire que par une personne qui a ces compétences. Pour ce qui est de l'aide à domicile dont la professionnalité n'est pas perçue, elle est substituée par les aidants intergénérationnels car les services rendus au quotidien (repas, entretien, courses) ne sont pas considérés comme des actes professionnels. Les attentes que nourrissent les parents âgés ou la veuve trouvent un écho par la présence de l'entourage familial quand ces derniers nécessitent une aide quotidienne. L'aide intergénérationnelle se présente sous le mode de l'évidence parmi certaines communautés notamment du Maghreb.

Dans les familles non migrantes, l'idée s'impose que les enfants n'ont pas toujours le temps de s'occuper des parents vieillissants parce que les filles, comme les garçons, sont pris par leurs responsabilités professionnelles ou parentales et qu'ils sont aussi éloignés géographiquement. Cette réalité est aussi vécue parmi certaines personnes âgées immigrées mais celles-ci nourrissent de très fortes attentes à l'égard de leurs filles ou leurs belles filles. La prise en charge des parents et le respect des aînés demeurent inscrits dans le cours naturel des choses normales à leurs yeux. Selon le témoignage d'une assistante sociale rencontrée, les filles et les belles filles occuperaient une place majeure dans le maintien de cette aide intergénérationnelle. Moins professionnalisées que les femmes nées françaises, elles ont davantage centré leur rôle au sein de la famille élargie et disposent de plus de temps pour s'occuper de leurs parents âgés. Certaines, quand elles étaient plus jeunes, ont aidé leurs parents dans les démarches auprès des administrations, à remplir leurs papiers. Le soutien de leurs parents âgés s'inscrit dans la continuité.

Cependant, le fonctionnement des personnes d'immigration plus ancienne tend à se rapprocher des modes de fonctionnement des familles non migrantes. L'aide à domicile devient moins problématique. L'exemple de Rosa Maria qui a 96 ans illustre bien ce contexte. Après deux chutes, elle a été hospitalisée. Son fils s'est opposé au placement dans une maison de retraite et sa mère est rentrée à domicile. Elle bénéficie de l'APA, des interventions d'une aide à domicile, d'une infirmière, des ports de repas et d'une téléalarme sans compter le matériel (protections, déambulateur...) qui vient compléter son maintien à domicile.

A travers les propos de l'assistante sociale du maintien à domicile, il existe une sorte de compromis entre le recours d'une aide à domicile et la volonté de prise en charge par les enfants. Au nom du respect des aînés et du devoir de prise en charge des parents âgés, les enfants ont le souci d'être présents pour les parents, notamment au sein de la communauté maghrébine. Certaines personnes acceptent de rémunérer l'aide que leur apportent leurs enfants. Cette solution est néanmoins problématique mais intéressante. En effet, pour la personne âgée qui fait appel à une aide à domicile extérieure, le paiement passera par la structure qui l'emploie. En revanche, si l'aide est effectuée par un membre de la famille c'est au bénéficiaire de gérer le paiement. Il dispose de l'APA : une aide financière qui comprend le salaire que percevra la personne aidante ainsi que les charges patronales qui seront à reverser à l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSAFF). Pour cette professionnelle, la gestion privée du paiement de ces aidants familiaux à domicile est source de tensions. Ces situations ne sont pas spécifiques aux immigrés vieillissants. Mais ils font appel plus souvent à leur famille qu'aux structures d'aides à domicile. Quant à l'accès et la maîtrise des informations sur les aides existantes pour les femmes, il n'en demeure pas moins que les professionnels sont convaincus qu'une information et un accès aux droits sont encore nécessaires.

Lorsqu'une personne âgée devient trop dépendante et que son maintien à domicile n'est plus possible, la question de son intégration en maison de retraite ou en foyer logement se pose. Les professionnels rencontrés notent de fortes résistances quant à l'entrée dans une structure.

1.3 La délicate question de l'accueil institutionnel

Le passage vers les institutions pour les personnes immigrées vient aussi pallier l'absence ou l'indisponibilité de famille comme pour la population âgée française. La présence des vieux immigrés dans les institutions reste limitée encore parce que cette vieillesse commence à peine à rencontrer ce type de problèmes et à faire apparaître d'éventuelles carences. Elle soulève des difficultés collectives mais aussi individuelles pour les intéressés et pour leur environnement

d'accueil. Elle reflète également des images jugées négatives ou vécues comme telles par les personnes au sujet de leur propre vieillesse et de la perception globale de la vieillesse en France. Selon les propos d'un professionnel participant à une des réunions à laquelle nous avons assisté, à mesure que la distance culturelle se creuse entre les individus et les modèles de leur société d'accueil, dans lesquels ils ne se reconnaissent pas, cette frustration augmente. Cela ouvre tout un champ de décompensations psychopathologiques peu perceptibles. Certains s'entêtent à répéter ou invoquer la place faite aux anciens dans leur pays de naissance soutenant qu'elle se trouve tout naturellement dans la sphère familiale. D'autres personnes repoussent généralement la possibilité d'entrer en maison de retraite ou en foyer logement. Ils attendent d'être dans l'impossibilité d'être pris en charge familialement pour envisager cette solution.

Il est souligné que l'insertion des immigrés âgés dans les maisons de retraite ou dans les hôpitaux gériatriques est assez problématique. Cet ensemble de difficultés, né de ces situations nouvelles, pose question et cela risque de s'accroître au fur et à mesure que cette réalité s'affirmera. Dans les propos recueillis par les professionnels, il y a deux constantes qui se dégagent. La première concerne les résistances propres aux immigrés âgés pour rentrer dans des structures adaptées à leur situation de dépendance. Nous avons abordé cet aspect lors des représentations de la vieillesse traitées dans la partie I et il n'est pas intéressant de reprendre ces éléments déjà traités. La deuxième concerne les résistances institutionnelles. Nous tenons à avertir le lecteur de la liberté avec laquelle certains professionnels se sont exprimés sans toutefois identifier la source des propos.

Les modalités de sélection des maisons de retraite sont décrites comme relativement opaques. L'offre de place est inférieure à la demande. Les directeurs sont libres de choisir les clients potentiels. Officiellement la liste d'attente détermine le moment où la demande sera acceptée. En réalité, selon certains professionnels, les directeurs sont soucieux du fonctionnement de leur établissement et sont donc amenés à adapter la règle et le mode de sélection aux besoins économiques ou organisationnels de l'institution. Plus une personne est dépendante, plus elle nécessite une prise en charge et de personnel, plus elle coûte cher. Ses probabilités d'accueil se trouvent réduites. De plus, les gestionnaires s'assurent aussi de la solvabilité des personnes accueillies. Or certains immigrés vieillissants bénéficient de faibles retraites et cela pourrait être aussi un frein. L'accueil des immigrés vieillissants musulmans entraînerait l'adaptation de certains services notamment de restauration. Au sein d'une maison de retraite, elle ne satisferait qu'un nombre réduit de personnes et en période de Ramadan des périodes d'aménagement d'horaires, de repas et du personnel seraient à prévoir.

« Les problèmes de dépendance sont les mêmes pour toutes les personnes âgées mais pour les immigrés âgés les réponses ne sont pas toujours adaptées et il est difficile de répondre à la demande. J'imagine qu'intégrer le Ramadan

dans une maison de retraite d'une façon systématique cela ne se fait pas. Il y a des problèmes qui sont de nature culturelle qui ne sont pas faciles à résoudre. Certains musulmans ne veulent pas d'ustensiles de cuisine qui auraient pu être utilisés sur de la viande de porc. Vous imaginez dans le cadre d'une restauration collective cela demanderait une grande organisation ! On touche les domaines de contrainte qui peuvent être très lourds surtout au niveau budgétaire si on devait prendre en compte toutes ces spécificités. »

Ces mesures peuvent sembler superflues, coûteuses ou compliquées et freiner de manière consciente l'acceptation de personnes âgées musulmanes. De plus, la création de salles de prières serait inévitable compte tenu de certaines pratiques culturelles. La prière des musulmans se fait cinq fois par jour et cela peut créer des difficultés de voisinage lorsqu'il n'existe pas de salle de prière. L'anecdote relatée par un bénévole illustre bien ce problème. Une femme musulmane partageait sa chambre avec une autre femme. Or, la voisine de chambre était dérangée parce que les prières étaient rythmées par la percussion des mains sur le sol de la femme musulmane. Il a fallu déménager dans une autre chambre cette personne pour éviter des tensions entre elles. Il semblerait que l'accueil dans le cadre des foyers logements se passe mieux dans la mesure où les personnes sont moins dépendantes et gèrent de façon plus autonome leur quotidien et leur espace de vie personnelle.

1.4 Des loisirs à part

Les loisirs des migrants semblent peu visibles, peu nombreux ou pour le moins méconnus. Les professionnels rencontrés en lien avec les loisirs des personnes âgées avouent ne pas savoir comment toucher le public des vieux immigrés. Ils disent qu'ils ne semblent pas attirés par les loisirs organisés pour personnes âgées.

« Il y a eu une enquête réalisée avec les bailleurs sociaux et la Mairie de Nantes où plusieurs partenaires ont été associés dont nous l'Orpan. A l'issue de l'enquête qui avait pour but de recenser les personnes âgées, il y a eu des réunions dans les quartiers comme à la Bottière ou aux Dervallières destinées aux retraités y compris les vieilles femmes immigrées pour informer des services et des aides. Nous, on a présenté les activités de l'Orpan. Mais il y a un écart entre le public visé et le public touché. Ce n'est pas celui qui vient aux activités.»

Les immigrés vieillissants sont les oubliés de la société de loisirs. Alors que les Trente glorieuses imposaient un nouveau modèle sociétal au sein duquel le loisir a pris une place importante, les immigrés ne pensaient et n'étaient pensés qu'à travers le prisme du travail. Les occupations au sein des couples sont sexuées et elles diffèrent foncièrement entre les hommes et les femmes. Selon certains professionnels, la vieillesse ne génère pas de réels changements pour les

immigrées de milieu populaire. En France, elles se sont occupées de leurs époux et de leurs enfants et ont rarement travaillé en dehors du domicile familial. Le ménage, la cuisine, l'entretien et l'éducation des enfants, généralement plus nombreux que dans les familles françaises, ont suffi à occuper leurs journées. Ces activités centrées sur la sphère domestique et familiale étaient le lot partagé par de nombreuses françaises de milieu populaire et de même génération.

Quand les enfants ont grandi, ces femmes se sont réaménagées un emploi du temps et se sont mutuellement rendues visite à l'improviste. Elles prennent le temps de discuter de leur pays et de leur famille. Lorsqu'elles sont retraitées, cette organisation n'est guère ébranlée. Les enfants sont remplacés par les petits enfants ; les tâches ménagères sont toujours de mise et les relations de voisinage demeurent importantes. Quelques femmes profitent de l'absence des enfants pour diversifier leurs activités. D'une façon générale, on ne les voit pas dans l'espace public. Les loisirs de ces femmes sont liés à la sphère privée et les moments autres que ceux consacrés aux tâches domestiques le sont pour la famille élargie, les amies, les voisines compatriotes ou orientés vers la télévision.

Pour les animateurs de l'Orpan, il y a une désertion des lieux organisés. Les immigrés vieillissants ne sont pas demandeurs, ni consommateurs. Peu habitués aux loisirs collectifs, peu sensibles aux jeux et aux activités proposés dans ce cadre, ils préfèrent vaquer à leurs occupations.

« Cela nous pose vraiment un problème. J'avoue que j'ai une réelle méconnaissance culturelle vis-à-vis du public des immigrés âgés. Je sais que les hommes se retrouvent souvent entre eux. On les voit parler dans le quartier assis sur les bancs ou bien au café mais pour les femmes cela reste difficile à savoir. Pourtant l'Orpan attire un public majoritairement féminin »

Les activités où quelques personnes se rendent se déroulent à proximité du lieu d'habitation. Beaucoup n'ont pas de véhicule ou ont du mal à se repérer dans les transports en commun quand cela sort du cadre ordinaire dans lequel ils ont leurs repères et cela peut être un frein. Les activités en lien avec les pays de naissance semblent mobiliser certaines personnes notamment des projections de films. D'après une bénévole, les jardins familiaux connaissent un véritable succès auprès des immigrés vieillissants. Il y a un brassage de communauté et c'est un véritable lieu convivial, riche d'échanges. Mais il est vrai que ce sont les hommes qui pratiquent ce type d'activités à l'extérieur. Les femmes s'occupent des récoltes faites par leur mari et accompagnent leurs maris lors de certaines occasions. Une médiatrice interprète de l'Asamla insiste sur le fait que pour les femmes maghrébines il n'y pas de notion de loisir. Plus on vieillit, plus on se rapproche de la religion et cela comble l'espace de leur quotidien. Elle n'est pas étonnée que l'envoi des invitations reste souvent sans réponse.

« L'histoire des invitations, ça ne marche pas. Et pourtant c'était la première fois que l'on a eu cette démarche³⁷ pour ces femmes. Au début, elles m'ont dit : « Ça c'est un truc pour les français, ce n'est pas pour nous. Il a fallu les convaincre de la nécessité d'aller à cette réunion qui pouvait leur apporter quelque chose. J'y suis allée avec elles. Certaines ne voulaient pas y aller mais le téléphone arabe cela marche bien. »

Lorsqu'il y a des réunions ou des informations, les femmes ne se sentent pas concernées car elles pensent qu'elles n'ont pas le droit ou qu'elles ne remplissent pas les conditions. La mobilisation des femmes âgées ne joue pas quand l'intérêt individuel seul en est l'enjeu. En revanche, quand l'intérêt familial ou communautaire est sollicité, elles viennent participer aux activités. Dans le cadre d'un financement d'un voyage scolaire, elles avaient préparé des gâteaux pour les vendre. La mobilisation des femmes notamment maghrébines reste dévouée pour des causes familiales et leur participation au sein d'associations et/ ou d'activités est réellement visible dans ce cas.

La fréquentation des marchés, entre autre celui de Bellevue et de la Petite Hollande, est un moment de retour vers le groupe communautaire. Une observation de ces lieux permet de voir que la plupart des immigrés vieillissants sont là pour se retrouver. Les femmes utilisent ces lieux à la fois pour acheter, pour parler et se retrouver entre elles pour échanger des nouvelles. La fréquentation des marchés est en soi une occupation, un rituel qui marque le temps de leur retraite. Puis, dans le cadre des loisirs, il reste la télévision qui est le dernier refuge. Les chaînes regardées sont celles du pays de naissance afin de maintenir un lien avec leurs racines. Les chaînes françaises ne sont pas désertées par certaines femmes qui s'amuse de voir quelques séries dans lesquelles les personnages vivent des déboires sentimentaux ou des destinées éprouvantes. Bien souvent c'est un outil de divertissement. Les nouvelles technologies sont souvent utilisées par le biais des enfants et des petits enfants. Récemment la concurrence des opérateurs de téléphonie fixe permet d'appeler plus souvent à l'étranger sans surtaxe, ni coût supplémentaire. Cet usage est souvent occasionné quand il y a les enfants encore à domicile car c'est par leur biais et l'usage d'Internet qu'ils en font, que les parents vieillissants découvrent ces technologies.

³⁷ En 2007, à Nantes, suite à une enquête, il y a eu des rencontres avec les bailleurs sociaux et des structures destinées au public retraité au sein des quartiers nantais dont l'objectif était d'informer et de sensibiliser les retraités aux activités et services qui leur étaient destinés.

FRANGEUL M. (2007). *Soutien à domicile des personnes âgées à Nantes : évaluation des besoins et piste pour l'action publique*. Rapport d'évaluation pour la Ville de Nantes. Mars. pp. 55.

CHAPITRE 2 : DES PRECONISATIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

A travers l'analyse que nous avons faite tant au niveau des témoignages des professionnels, des bénévoles mais aussi de ces femmes qui se sont exprimées, nous en concluons que si les personnes âgées immigrées ne partagent pas toutes les mêmes conditions et ne disposent pas des mêmes potentialités, individuelles ou collectives pour un « bien vieillir » en France, les attentes spécifiques peuvent être classées en trois niveaux³⁸ :

- ◆ Un niveau transversal : c'est le niveau des difficultés objectives quant au fait d'être immigré vieillissant ; difficultés qui peuvent se poser quant à l'accès aux services en termes d'information, de communication et, parfois d'attitudes discriminantes directes ou indirectes, plus ou moins sélectives des groupes.
- ◆ Un niveau à la fois transversal et différencié : c'est le niveau des particularités culturelles en tant que telles, différentes dans leurs contenus mais concernant tous les groupes (attitudes comportementales, alimentaires, pratique culturelle...)
- ◆ Un niveau différencié c'est le niveau des conditions sociales et des expériences que connaissent certains groupes et pas d'autres. Par exemple, le vieillissement dans les résidences sociales ou en maison de retraite.

Dans le cadre de notre travail, nous prendrons en compte essentiellement ces deux premiers niveaux présentés car nous n'avons pas rencontré de personnes en institution et les témoignages des acteurs ne sont pas unanimes sur le sujet mais nous consacrerons tout de même quelques lignes sur quelques éléments recueillis. A chacun de ces deux niveaux, des attentes et des perceptions sont exprimées tant au niveau des femmes que des acteurs bénévoles et professionnels rencontrés.

L'étendue des domaines traités au cours de cette étude ne va pas nous permettre de revenir sur chaque domaine un à un mais il est cependant possible de pointer certains points relevés lors de la rencontre avec les femmes ou certaines difficultés soulevées par la majorité des acteurs professionnels et des bénévoles rencontrés. Ainsi nous pourrions proposer un certain nombre de préconisations qui vont être répertoriées dans les différents points qui vont suivre.

³⁸ Classement proposé par un institut de recherche anglais PRIAE sur le vieillissement et l'ethnicité dont l'étude menée par la Commission Européenne entre 2001 et 2004 s'intitule « Minority Elderly Care » regroupant dix pays européens dont la France.

2.1 Une reconnaissance des spécificités et un souci à l'accès à l'information

Une plus grande reconnaissance des situations spécifiques du fait de l'histoire, de l'expérience de l'immigration ou de la diversité identitaire permettrait de répondre de façon pragmatique aux problèmes qui se posent aux personnes âgées immigrées notamment pour tout ce qui concerne l'accès à certains droits et services fondamentaux comme les aides et soins à domicile par exemple, ou bien encore la prise en charge résidentielle ou médicalisée dans des structures spécialisées.

Il s'agit de fournir des services qui permettent de renforcer l'autonomie et l'indépendance des aînés en améliorant leur santé physique et mentale. On peut déjà considérer qu'il s'agit de mesures préventives qui atténueraient un appel ultérieur à des fonds publics ou privés pour fournir des soins de santé qui s'accumuleraient.

Les professionnels disent aussi que les problèmes de compréhension linguistique rendent difficiles la diffusion de l'information. Les carences d'une bonne communication avec les institutions sont causées par la barrière de la langue, le manque d'informations et de moyens, la complexité et le manque d'adaptation des services. La multiplication des sources d'information peut s'accompagner d'un travail de coordination et de partage clair des tâches pour que ce maillage informatif puisse s'étendre à toutes les personnes. Ainsi une structure comme le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) pourrait être une instance créant un espace de réflexions, de coordination gérontologique en sollicitant la présence de partenaires institutionnels, professionnels et associatifs à condition d'avoir préparé les personnels à l'accueil de publics immigrés.

Sachant qu'une partie des femmes ne savent ni lire ni écrire en français, les conditions d'accueil sont éventuellement à modifier. La présence d'interprètes salariés est indispensable pour garantir des transmissions et des traductions de qualité. Afin d'optimiser leur présence, des lieux et des temps de permanence sont à prévoir ainsi que la possibilité de visites à domicile pour le public en incapacité de se déplacer. On peut prévoir que les informations soient fournies dans la langue maternelle, en l'absence d'interprète ou de personne de l'entourage, notamment pour les démarches importantes telles que : dossier pour l'APA ou d'entrée dans un établissement....

La préparation à la retraite est aussi une étape importante et certains acteurs rencontrés nous ont dit que le temps du traitement du dossier est plus long que pour les personnes nées en France. En effet, remplir le dossier préalable à la liquidation de la retraite peut poser des difficultés d'ordre

linguistique et d'ordre pratique lors de la reconstitution de carrière. Ce qui pourrait être fait dans l'idéal est d'avoir la présence d'interprètes assermentés et salariés qui contribuerait ainsi à l'amélioration dans les interactions avec les services et le traitement des dossiers. Une sensibilisation des employés des administrations et de certaines caisses de retraite à la problématique de l'immigration permettrait d'être davantage dans une posture de compréhension évitant des situations de tensions pour lesquelles les professionnels se sentent démunis. Il serait possible d'envisager une campagne d'information régulière pour sensibiliser les immigrés vieillissants à l'ensemble des démarches à prévoir pour la liquidation de leur retraite afin que les dossiers soient traités dans les temps. Ces préconisations ont le souci de répondre avec efficacité aux problèmes qui sont pointés. Ces actions pourraient être impulsées par le Clic en partenariat avec la Cram et l'Asamla.

L'absence des immigrés vieillissants au sein de structures posent la question de la circulation de l'information. Sensibiliser les immigrés au mode de fonctionnement des foyers logement ou des maisons de retraite en amont de leur dépendance permettrait non seulement de les informer des formes de prise en charge existantes qui ne se limitent pas à celles énoncées mais de tenter de réduire les difficultés d'adaptation.

2.2 Un besoin de formation pour les acteurs professionnels

Les préconisations seraient d'intégrer des compétences interculturelles dans la professionnalisation de manière à ce que les services délivrés répondent concrètement aux attentes des usagers dans leur diversité et non à des normes (ce qui peut masquer des processus discriminants directs ou indirects).

Agir sur la formation et le recrutement des professionnels serait fortement conseillé. Le personnel soignant et les travailleurs sociaux rencontrés soulèvent l'intérêt qu'ils auraient à être davantage formés et informés des systèmes de référence culturelle et des histoires migratoires de chacun. Certains regrettent de façon plus générale que les études intègrent si peu la connaissance des personnes, leur mode de vie, leurs représentations. La méconnaissance des usagers, l'inadaptation de certains services peuvent créer des comportements discriminants et une incompréhension totale dans la prise en charge. Par exemple, les professionnels de la santé pourraient être aidés concernant les problèmes de soins liés au diabète évoqués par les professionnels. Il est possible d'améliorer le traitement du diabète et du surpoids :

- en sensibilisant les immigrés au risque d'une alimentation trop grasse et ce sans attendre que la maladie soit déjà présente ou qu'ils soient trop âgés pour changer les habitudes.

- en adaptant les régimes au mode de vie et aux habitudes alimentaires des personnes. La place des interprètes s'avère nécessaire pour expliquer l'enjeu et l'intérêt de modifier certaines habitudes.

La sensibilisation des professionnels à la problématique de l'immigration et des habitudes culturelles permettrait de réduire les incompréhensions pouvant naître autour de l'alimentation des immigrés ou des préceptes religieux notamment. Un travail avec les médecins de quartier serait un projet qui permettrait de mieux repérer et de développer des actions de prévention sur la santé et certaines pathologies.

La question d'apprentissage des langues paraît importante à soulever. Des modules d'apprentissage des langues étrangères pourraient être plus consistants dans les formations médicales, sociales et paramédicales. Elles sont complètement absentes dans les formations d'aide à la personne. Secteur d'activités d'ailleurs où les professionnels sont les moins formés mais qui sont en proximité quotidienne avec les personnes âgées. Certaines associations ont pris l'option de recruter des personnes immigrées de façon à pouvoir répondre à ces demandes spécifiques.

Le besoin de formation des professionnels passe par une sensibilisation des décideurs. Faire remonter les problèmes de prises en charge et des difficultés rencontrées pour apporter des réponses satisfaisantes à la fois pour le public mais aussi pour les professionnels. En 2007, un programme de formation sur ce thème avec différents modules était proposé par le Centre Interculturel de Documentation (CID) à Nantes mais celui-ci faute d'inscriptions suffisantes a dû être annulé, il a été reporté pour la rentrée 2008.

La thématique du vieillissement des immigrés reste à intégrer dans les schémas gérontologiques.

2.3 Les associations comme partenaires indispensables

Une autre recommandation est de soutenir et renforcer la légitimité le monde associatif ethnique dans le rôle d'un interlocuteur reconnu sur les questions du vieillissement des minorités et dans le rôle de médiateur « naturel » entre les institutions et les usagers minoritaires. Cela pourrait donner au système la souplesse nécessaire pour une réelle adaptation de ses services à la diversité de la population âgée. Les associations améliorent la situation et la condition du public âgé immigré

et redonnent une dignité à ces personnes bien souvent infantilisées quand elles ne comprennent pas les informations ou les démarches à effectuer.

Les actions associatives privilégient des objectifs de cohésion socio-communautaire, de convivialité, de valorisation des cultures d'origine et d'échange d'informations. Certaines jouent également un rôle de médiation entre les institutions ou les autorités locales et les usagers. Elles ont un rôle complémentaire aux institutions et non concurrentiel. Ce qui les distingue et fait leur force par rapport aux institutions c'est leur proximité par rapport aux usagers ainsi que leur capacité de compréhension des usagers et leur « empathie culturelle ». Mais les associations manquent cruellement de moyens et de reconnaissance. Elles sont tributaires de subventions et des cotisations de leurs membres qui ne leur permettent pas d'acquérir les compétences dont elles ont besoin ni de payer le temps de travail nécessaire pour mieux assurer leurs fonctions.

Dans le rapport d'activités de 2007 de l'Asamla, le constat des besoins va en augmentant mais les moyens dont dispose l'association restent insuffisants. Ses actions sont reconnues auprès des partenaires avec lesquels elle travaille. Depuis sa création, il y a vingt trois ans, l'Asamla s'est vue confier des missions que le service public lui délègue telle que l'étude dans le cadre du PRIPI. Elle œuvre aussi en prenant des initiatives auprès du public vieillissant immigré.

Une commission regroupant des acteurs de terrain, des travailleurs sociaux et des représentants d'associations d'aide à domicile et de la mairie de Nantes s'est créée sur le thème du vieillissement des immigrés et des actions ont vu le jour. Il y a eu la mise en place de réunions d'informations à destination des professionnels pour présenter un état des lieux sur la situation des immigrés vieillissants dans le cadre du PRIPI ; des réunions dans les quartiers où sont invitées les personnes âgées immigrées et leurs familles pour présenter les divers services et aides dans le cadre du maintien à domicile et échanger autour de la question de vieillir en France.

Travailler en réseau avec des acteurs divers permet de recueillir des points de vue complémentaires sur les difficultés du vieillissement des populations immigrées et facilite une meilleure compréhension à travers les réponses que l'on peut apporter au public.

2.4 La prise en compte des cultes et des habitudes culturelles

L'étude MEC³⁹ dévoile qu'il y a des obstacles qui sont d'ordre déontologique tout d'abord avec des atteintes à la dignité des personnes, des inégalités de traitement dans l'accueil, les services et les prestations offertes. Des obstacles d'ordre technique par manque de moyens et de personnels

³⁹ PAQUET M. (2006). Le travail social au cœur des hésitations sur la prise en charge. In *Actualités Sociales Hebdomadaires*. n° 2472, 6 octobre. pp.37-39.

permettant un accueil adapté à ces publics et enfin des difficultés qui tiennent au rapport ethnicisé qui s'établit entre le professionnel et la personne âgée immigrée.

La dimension religieuse reste une donnée fondamentale à la fois interférente dans les relations de soins et de prise en charge mais aussi au regard de la prise en compte éthique de ce que les gens estiment être leur identité. Cet aspect prend un relief singulier lorsqu'il s'agit de considérer des problèmes plus qu'intimes comme la toilette mortuaire, le choix du lieu de la sépulture... car « *si le souci de compréhension de l'autre est nécessaire, si la maîtrise des écarts culturels est fondamentale, ce n'est pas dans la logique d'une exacerbation des identités mais seulement pour mieux structurer l'universel.* »⁴⁰

Une sensibilisation aux rites mortuaires et religieux permettrait de mieux appréhender les démarches et d'anticiper les difficultés surtout si la personne est isolée et sans famille en France. De plus, les professionnels avouent leur ignorance sur les démarches spécifiques en cas de rapatriement du corps et du coût que cela peut représenter. Certaines sociétés de pompes funèbres n'hésitent pas à tirer profit de certaines demandes spécifiques. Le projet d'informer à la fois les familles et les acteurs professionnels éviterait des mauvaises surprises.

Une autre recommandation porte sur le domaine des activités d'animation. On voit bien que les animateurs de l'Orpan constatent la difficulté de toucher le public des femmes immigrées vieillissantes. La proposition d'activités occupationnelles adaptées dépend des caractéristiques et des habitudes de ce public. On a vu que pour certaines femmes, leurs activités et le rapport aux loisirs étaient semblables aux femmes issues des milieux populaires et ouvriers. La sphère domestique occupe une place importante et les types d'activités sont souvent dans un intérêt collectif, voire familial. Les initiatives de certaines associations de quartier et les activités proposées par certains centres socio-culturels attirent ce public. La resocialisation et l'adhésion aux activités d'animation pour certaines femmes qui sont isolées se font à partir d'échanges sur la pratique culinaire et sur les rencontres conviviales. D'autres sont dans un souci d'apprendre, de découvrir. Les structures issues des mouvements d'éducation populaire sont des espaces où l'accès aux savoirs et à l'éducation peuvent répondre à ces besoins.

« L'éducation qu'ils ont reçue dans leur enfance et leur adolescence est plus lacunaire que celle d'aucun de leurs successeurs dans notre population ; ils devraient donc avoir accès, comme ils en ont le droit, à toutes les possibilités de développer leurs facultés intellectuelles, leur culture et

⁴⁰ SAMAOLI, O. LINBLAD, P. & AMSTRUP, K. PATEL, N. & MIRZA, N. R. (2000). Vieillesse, démence et immigration. Pour une prise en charge adaptée des personnes âgées migrantes en France, au Danemark et au Royaume Uni. Minorités & Sociétés. L'Harmattan. p66.

leur sens esthétique et les compétences pratiques, dont selon leur propre jugement, ils ont besoin et envie. »⁴¹

L'importance d'un travail en réseau est indispensable dans le cadre d'un quartier. Mais la nécessité d'une instance qui impulse des projets et les coordonne seraient dans le domaine de compétence des Clic. La richesse du réseau associatif dans les quartiers est un véritable atout à la fois pour les acteurs professionnels mais aussi pour le public.

La prise en compte des aspects culturels et culturels reste trop souvent ignorée dans le cadre d'une prise en charge institutionnelle. Les habitudes alimentaires appellent à une vigilance dans les institutions car ce sont souvent des sujets source de problèmes (interdits alimentaires). Quelques initiatives d'accueil d'immigrés âgés ont pu voir le jour et la prise en compte de leurs besoins montre bien que cela n'est pas insurmontable dans la mesure où on a su être à l'écoute des personnes et de comprendre l'intérêt pour eux de se conforter à des rituels religieux. Notre pays se fonde sur le principe de laïcité mais à partir du moment où l'on est dans la sphère de l'intime et de l'espace privé, chaque personne a le droit de préserver ce qui fait son intégrité. C'est d'ailleurs ce droit que reconnaît la laïcité mais jusqu'où doit aller la prise en compte par l'administration des spécificités religieuses ? Cela implique un approfondissement de la réflexion sur la déontologie que l'on évoquera dans la dernière sous partie suivante.

2.5 L'équilibre fragile entre droit commun et reconnaissance des spécificités

Les questions soulevées par la prise en charge sanitaire et sociale des immigrés âgés, renvoient plus largement aux politiques d'action sociale mises en œuvre en direction des étrangers. Celles-ci présentent un certain nombre de paradoxes liés à la tension permanente dans laquelle se déploie l'intervention publique et privée dans ce domaine. Par exemple, ces paradoxes s'incarnent dans l'illustration des foyers Sonacotra destinés à des travailleurs migrants alors que l'on trouve des personnes retraitées pour lesquelles l'aménagement et l'organisation du foyer ne sont pas adaptés aux problèmes de dépendance. Si les présupposés politiques et la conjoncture économique ont permis de faire subsister, pendant trois décennies, le sentiment que les étrangers étaient dans une présence provisoire et le retour au pays garanti, on peut s'interroger aujourd'hui sur la pertinence de certains aspects de la politique sociale visant les publics immigrés. Celle-ci paraît s'appuyer sur un

⁴¹ Extrait du forum sur les droits des personnes âgées à l'éducation, 1983.

ensemble de principes visiblement contradictoires où intervention spécifique et respect du droit commun coexistent sans que l'une ou l'autre de ces orientations ne soit, dans la plupart des cas, explicitement assumée par les pouvoirs publics et les acteurs de l'action sociale.

Rappelons que l'action sociale désigne aujourd'hui « *l'ensemble des activités en général non marchandes, dont l'objectif est d'améliorer la situation de personnes vulnérables, en vue d'assurer une meilleure cohésion sociale (...) regroupant un ensemble large de moyens permettant aux personnes en difficulté d'être protégées contre les exclusions, mais aussi d'acquérir, de préserver ou de retrouver leur autonomie* »⁴² Cette définition permet de distinguer l'action sociale de la protection sociale davantage axée sur les dispositifs de réponse à des risques, l'action sociale pouvant prolonger les effets de ces politiques. Elle ne se superpose pas à l'aide sociale recouvrant les prestations en nature et en espèces au titre de la solidarité nationale ou locale. Ces précisions introduisent la place du travail social considéré, à ce titre, comme un des instruments de l'action sociale (Autès, 1998).

L'action sociale est aussi dépendante des conjonctures à la fois sociales, économiques et politiques, et procède donc d'un développement historique. Aborder l'action sociale destinée aux immigrés est de ce point de vue éclairant. Un certain nombre de recherche mettent en évidence le caractère fondamentalement contradictoire de la constitution de l'action sociale destinée aux migrants dont sa naissance est liée avec l'immigration algérienne, notamment au moment de l'époque coloniale avec le traitement politique destiné aux « Français musulmans d'Algérie ». Durant cette période, le traitement social de ces populations est partagé entre deux orientations : d'une part, la préconisation d'une politique d'assimilation ayant pour objectif d'intégrer les Français musulmans dans le droit commun et d'autre part, le maintien d'un droit « d'exception » au regard de la situation dominante coloniale dans lesquels les Français musulmans sont maintenus. Quant à l'action sociale, celle-ci répondait alors à des besoins particuliers eux-mêmes liés à la fonction économique de l'immigration algérienne en France.

A une époque plus récente les différentes politiques d'intégration qui se sont renouvelées depuis le gouvernement Rocard en 1991, se fondent sur une double référence. Au nom de l'égalité et du principe d'indifférenciation, les pouvoirs publics sont dissuadés de développer une politique qui soit destinée spécifiquement aux populations migrantes et immigrées. Mais en même temps, personne ne peut nier l'existence d'organismes ou d'associations spécialisées qui interviennent toujours en direction de ces publics même si ces derniers, comme la Sonacotra, diversifient leur mission en ciblant différentes catégories de population sortant ainsi de l'exclusivité des publics immigrés.

⁴² JAEGER M. (2004). Guide du secteur social et médico-social. Paris : Dunod. 5^{ème} édition.

Le discours politique relatif à l'intervention sociale en faveur des populations de l'immigration véhicule cette contradiction. L'action développée en direction de ces publics repose sur une construction ambiguë. Au nom du principe d'égalité des individus, les pouvoirs publics nient la spécificité en considérant que les étrangers et les immigrés doivent rentrer dans le droit commun et qu'un traitement social différencié serait créateur de nouvelles inégalités. *« Le réflexe dominant reste celui d'adapter les personnes aux services plutôt que d'adapter les services à la diversité des publics. On pourrait faire deux lectures contradictoires de ce phénomène. Dans l'optique de l'intégration, il est possible de dire que c'est légitime, et que les immigrés en s'intégrant utilisent des services de droit commun comme n'importe quel usager. Mais dès qu'on évoque une société interculturelle, on peut se demander ce qui empêche de reconnaître la spécificité du vieillissement des minorités ethniques, non pas comme un problème supplémentaire, mais comme un fait social normal lié à la diversification de la société. »*⁴³

On reconnaît donc une condition spécifique aux migrants et la nécessité d'une action volontariste qui vise à réduire les écarts entre ces derniers et le reste de la population. Ce paradoxe qui *« consiste à demander aux immigrés de se couler dans la norme en revendiquant pour eux une égalité de traitement et de devoirs, alors même que l'on cesse de leur envoyer une spécificité juridique ou culturelle »*⁴⁴ peut induire des hésitations au niveau du travail social.

De façon générale, l'action sociale destinée aux groupes définis à tort comme «immigrés» concerne aujourd'hui des populations disparates : étrangers, demandeurs d'asile, réfugiés politiques statutaires, membres rejoignant leurs familles dans le cadre de procédure règlementée, ressortissants français originaires des DOM TOM, etc. En matière d'action sociale, le statut juridique de ces différents groupes peut être invoqué dans la mise en œuvre d'actions particulières. Par exemple, certaines d'entre elles ne concernent que les demandeurs d'asile notamment avec le contrat d'accueil d'intégration. Il est vrai que le critère juridique dans le domaine de l'intervention sociale n'est pas un critère unique.

Néanmoins, il se produit des effets stigmatisants par les catégorisations induites des politiques publiques. Si l'objectif des mesures sociales spécifiquement adressées aux personnes immigrées vieillissantes, ou celles perçues comme telles, tend bien souvent à établir ou rétablir une égalité de traitement, principe sous-jacent aux fondements de l'action sociale, il tend aussi à caractériser ce public en fonction de son origine et son lieu de naissance.

L'action sociale destinée aux immigrés s'inscrirait d'une certaine façon dans une logique de répétition. C'est bien au fondement même de l'action sociale destinée « aux anciens colonisés » que

⁴³ CHAOUITE A. (2006). Le travail social au cœur des hésitations sur la prise en charge. In *Les actualités sociales Hebdomadaires*. n°2472, 6 octobre. p. 38.

⁴⁴ CHEBBAH L.L. (1996). La politique française d'intégration entre spécifique et droit commun. In *Homme et Migrations*, n°1203, novembre.

s'est construit le traitement exceptionnel dont ces derniers ont fait l'objet. Or, les conséquences de ce traitement singulier perdurent encore. En ce qui concerne les immigrés vieillissants, un certain nombre d'entre eux paraissent installés dans un « provisoire » qui a montré son caractère illusoire. A l'existence d'un non choix entre pays de naissance et pays d'accueil qui trouve une alternative entre les aller-retour faits entre les deux pays, s'ajoute un autre non choix : celui des pouvoirs publics qui, en matière d'intervention sociale et médico-sociale appliquée aux immigrés vieillissants, semblent peu enclins à concrétiser les valeurs d'égalité dont est porteuse l'action sociale. Sortir de cette impasse suppose une volonté politique qui reconnaît d'une part, l'inégalité de traitement souvent arbitraire qui leur est souvent appliqué, et d'autre part, la nécessité d'améliorer les conditions de leur vieillissement.

Aujourd'hui, parler de la vieillesse des immigrés en France est une manière d'apprécier la profondeur des transformations qu'ils ont subies, la position des gens âgés dans les familles, les relations qui subsistent encore entre les générations et la place qui est dévolue aux anciens.

CONCLUSION

Le vieillissement des femmes immigrées comporte des spécificités qui sont propres à la singularité de chaque individu mais aussi propres aux communautés qu'elles représentent. Les communautés du Maghreb et d'Afrique restent marquées par les conséquences de la colonisation qui ne sont pas sans effets sur les interactions entre les personnes et leur pays d'accueil. Pour illustrer l'ambiguïté de ce rapport, nous reprendrons les propos d'une médiatrice interprète : « *Entre la France et l'Algérie c'est à la fois une histoire d'amour et de haine qui ne s'apaise pas.* »

L'influence des liens de filiation est indiscutable pour les femmes immigrées qui font souvent le choix de vieillir en France. Leurs enfants et petits enfants représentent à leurs yeux l'accomplissement d'une vie, d'autant plus quand la réussite sociale et professionnelle de ces derniers s'associe à une victoire sur leur condition stigmatisée.

Malgré l'invisibilité de ce public dans la plupart des dispositifs existants pour les retraités, il semble que leur prise en compte dans les dispositifs gérontologiques de droit commun pose problème. La spécificité culturelle étant fréquemment mise en avant pour justifier des prises en charge spécifiques, voire l'absence de prise en charge, en vertu des difficultés supposées de l'intervention. En effet, le statut d'immigré, l'appartenance ethnique et la confession religieuse peuvent exercer une influence sur le schéma d'utilisation des services par les immigrés vieillissants. Elle indique par ailleurs que la disponibilité et l'échange effectif de services informels au sein de la famille, en particulier l'aide intergénérationnelle modèlent eux aussi le schéma de soins.

Une plus grande prise de conscience des décideurs politiques et des acteurs concernés permettrait de proposer des dispositifs et des solutions mieux adaptés aux caractéristiques culturelles des différentes catégories de population, ainsi que des offres globales plus efficaces destinées aux personnes âgées.

Beaucoup de personnes âgées immigrées après guerre se sont installées en France et ont dû accepter des changements importants. Plus leur installation devenait définitive, plus les jeunes générations s'adaptaient à des degrés divers aux schémas nationaux, culturels et économiques de la vie dans les milieux urbains. Ces changements ont exacerbé la tension qu'on rencontre actuellement entre les générations.

Ces problèmes, parmi d'autres, indiquent que les questions sous-jacentes concernant les personnes âgées des communautés nouvellement installées, ainsi que le troisième âge en général,

peuvent exiger une réponse qui ne se borne pas à une vision d'une politique sociale sur du court terme.

Si nous voulons que ces personnes âgées soient considérées comme faisant partie intégrante de la société, cela demande un changement qualitatif de notre façon de penser. Les problèmes physiques, sociaux, culturels et économiques que rencontrent ce public ne peuvent pas être abordés simplement d'un point de vue individualiste : ils doivent être envisagés comme faisant partie de la société dans une vision holiste. Cela implique que les personnes âgées immigrées ne soient pas abandonnées à elles-mêmes, à leurs parents et amis ou des organismes bénévoles mais que leurs difficultés soient considérées comme un véritable problème par les gouvernements nationaux et européens. Des processus sociaux complexes sont impliqués à la fois dans l'interprétation du vieillissement et dans le contexte des diversités des sociétés européennes. C'est la raison pour laquelle, l'attention portée à ces communautés vieillissantes paraît désormais inévitable.

Si le terrain de la gérontologie sociale est sous étudiée, le domaine de l'ethno-gérontologie l'est encore moins. Il est cependant intéressant de s'interroger si les besoins des groupes doivent être définis sur la base de « l'ethnicité » de l'origine nationale, de l'appartenance religieuse ou de la classe sociale ? Il est primordial d'adopter une approche qui ne se limiterait pas que du point de vue des besoins à satisfaire mais également selon l'optique dans laquelle ces communautés souhaitent organiser ces infrastructures. L'ethno-gérontologie est une contribution réelle dont l'apport précieux peut réinterroger le mauvais usage des cadres définis qui ont engendré des infrastructures inadaptées. Par exemple, la difficulté d'accès à certaines infrastructures ou le manque d'écoute et/ou de disponibilité auquel ce public est contraint.

Les répercussions du vieillissement soulèvent des inquiétudes et plus particulièrement pour les femmes immigrées qui sont déjà plus vulnérables aux discriminations sociales et sexuelles. Encourager les possibilités d'expression des immigrés vieillissants sont des points qui ne peuvent être que bénéfiques notamment pour les femmes vieillissantes. Prises entre le retour de leur mari dans le pays d'origine et leur désir de rester auprès de leurs enfants en France, certaines femmes, au moment de leur vieillesse, sombrent dans une immense solitude.

*« Dans les pays de richesse, on lui répond avec une autre langue qui n'arrive pas à faire vibrer son cœur, ni à dénouer sa langue (...) La parole entretient la mémoire et apaise la colère de l'âme avant que la vie quotidienne reprenne son cours. »*⁴⁵

La création de lieux et d'espace de paroles régulée par la présence d'ethnoclinicien permettrait de redonner du sens à leur existence et leur apporter un soutien psychologique pour celles qui sont en situation d'isolement social. Laisser la place à la parole pour ces femmes est déjà

⁴⁵ ABDELHAK M.A. (2001). Les rides du temps. In *Le journal des psychologues*. n°190, septembre. pp. 61-65.

un premier pas pour libérer des rires, des souffrances parfois souvent oubliées dans un silence. Combien de larmes et d'instant de forte émotion se sont libérées au moment des entretiens ? L'attention avec laquelle on considère l'autre est une condition essentielle pour lui donner la place qu'il mérite.

L'immigration est devenue une question gériatologique, à partir du moment où les immigrés vieillissants sont concernés par les problèmes d'accès aux services et aux prestations d'aides aux personnes âgées, et lorsque des réajustements dans les attitudes médico-sociales se sont imposées également à leur égard, notamment parmi ceux qui sont institutionnalisés.

C'est dans cet espace extrêmement complexe aux confluent de la santé, de la maladie et de l'accès aux soins, du logement, de la protection sociale et de l'amélioration des conditions d'accès à ces prestations, que les actions politiques d'intégration ou d'insertion de ces populations peuvent trouver des réponses originales.

LISTE DES SIGLES

ACCOORD	Agence Municipale pour la Réalisation d'Activités Educatives Sociales et Culturelles de la Ville de Nantes
ADAR	Association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées en Loire Atlantique
APA	Aide Personnalisée d'Autonomie
ANAEM	Agence Nationale d'Accueil pour les Etrangers et les Migrants
ASAMLA	Association Santé Migrants de Loire Atlantique
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CID	Centre de Documentation Interculturel
CLIC	Centre Local d'Information et Coordination
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CRAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
FASILD	Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et de la Lutte contre les Discriminations
GASPROM	Groupement d'Accueil et de Soutien du Travailleur Immigré
HCI	Haut Conseil Intégration
INED	Institut National d'Etudes Démographiques
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ORPAN	Office des Retraités et des Personnes Agées de Nantes
PRIPI	Programme Régional d'Insertion des Populations Immigrées
SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile
SONACOTRA	Société Nationale de Construction pour les Travailleurs Migrants
URSAFF	Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et Allocations Familiales

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX

CARTE

Carte 1 : « La part des immigrés en 2004-2005 »

Source : Insee. Août 2006. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

Page 15

GRAPHIQUES

Graphique 1 : « Les immigrés par sexe et ancienneté »

Source : Insee Première n°1098. Août 2006. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

Page 12

Graphique 2 « Pyramide des âges des immigrés et de l'ensemble de la population entre 1999 et 2005 »

Source : Insee Première n°1098. Août 2006. Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

Page 14

TABLEAUX

Tableau 1 : « Part des immigrés et des étrangers dans la population »

Source : Insee Pays de la Loire n°265 – Informations Statistiques. Juillet 2007

Page 17

Tableau 2 : « Répartition des immigrés par origine en Pays de Loire et en France »

Source : Insee. Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004, 2005, 2006.

Page 18

Tableau 3 : « Durée d'inactivité avant la retraite selon le sexe »

Source : Enquête du Passage à la Retraite des Immigrés, CNAV, 2003.

Page 33

Tableau 4 : « Présentation des structures et des acteurs interrogés »

Page 40

Tableau 5 : « Eléments biographiques des femmes rencontrées »

Pages 46 et 47

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ATTIAS-DONFUT C.** (2006). *L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France.* Paris : Editions Armand Colin.
- AUTES M.** (1999). *Les paradoxes du travail social.* Paris : Dunod.
- BARRAU A.** (1994). *Mort à jouer Mort à déjouer, socioanthropologie du mal de mort.* Paris : P.U.F. *Consulté.*
- BRUNEL P. ATTIAS-DONFUT, C. LEVY, J.** (2006). *Penser l'espace pour lire la vieillesse.* Paris : P.U.F, 1^{ère} édition.
- CAMILLERI C., & KASTERSZTEIN J., & LIPIANSKY M., & MALLEWSKA-PEYRE H., & TABOADA-LEONETTI I., & VASQUEZ A.** (1990). *Stratégies identitaires.* Paris : Collection psychologie d'aujourd'hui. PUF. pp. 1-58.
- CARADEC V.** (2008). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement.* Editions Armand Colin, 2^{ème} édition.
- CRISCUOLO J.** (2001). *Femmes Musulmanes. Rencontres ici et là-bas.* Chronique Sociale. Comprendre les personnes.
- GAUDE M., & BORREL C.** (2002). *Immigration, marché du travail, intégration.* Paris : La Documentation Française. *Consulté.*
- GUILLEMARD A.M.** (1972). *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite : un regard statistique.* Paris : La Documentation française. *Consulté.*
- MESSY J.** (2002). *La personne âgée n'existe pas.* Editions Payot et Rivages.
- NOIRIEL G.** (1992). *Population, immigration et identité nationale en France, XIX-XXe.* Paris : Hachette Education. *Consulté.*
- SAYAD A.** (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré.* Editions Seuil.
- SAYAD A.** (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1- Illusion du provisoire.* Editions Raison d'agir.
- SAMAOLI O., & LINBLAD P., & AMSTRUP K., & PATEL N., & MIRZA N. R.** (2000). *Vieillesse, démence et immigration. Pour une prise en charge adaptée des personnes âgées migrantes en France, au Danemark et au Royaume Uni. Minorités & Sociétés.* L'Harmattan.
- VANDROMME X.** (1996). *Vieillir immigré et célibataire en foyer. Le cas de la résidence du Bourget en Seine Saint Denis (1990-1992).* Editions L'Harmattan CIEMI.

- AIT BEN LMADANI F.** (2001). Les femmes marocaines et le vieillissement en terre d'immigration. In *Confluences Méditerranéennes*. n°39. pp. 81-94.
- AGGOUN A.** (2002). Vieillesse et immigration. In *Revue Retraite et Société*. n° 37. pp. 209-233.
- AOUDI R., & RICHARD J.L.** (2002). *Synthèse introductive : anciens et nouveaux itinéraires migratoires*. In Immigration marché du travail, intégration. Paris : La Documentation Française. pp. 145-155.
- ATTIAS-DONFUT C., & DELACROIX C.** (2004). Femmes immigrées face à la retraite. In *Revue Retraite et Société*. n°43. pp. 137-163.
- BERRAT B.** (2005). Le vieillissement des immigrés : vieillesse ordinaire ? Vieillesse spécifique ? In *revue Vie Sociale*. CEDIAS. n°3. pp.13-22.
- CHAOUIE A.** (2005). Accès aux droits et à l'aide sociale des minorités vieillissantes issues de l'immigration. In *revue Vie Sociale*. CEDIAS. n°3. pp.65-74.
- CHAOUIE A.** (2006). Le travail social au cœur des hésitations sur la prise en charge . In *Les actualités sociales Hebdomadaires*. n°2472, 6 octobre. p. 38.
- CHEBBAH L.L.** (1996). La politique française d'intégration entre spécifique et droit commun. In *Homme et Migrations*. n°1203, novembre.
- DONFUT-ATTIAS C., & TESSIER P., & WOLFF F.C.** (2005). Les immigrés au temps de la retraite. In *Revue Retraite et société*. n°44. pp. 12-50.
- DONFUT-ATTIAS C., & WOLFF F.C.** (2005). Les transmigrations et choix de vie à la retraite. In *Revue Retraite et société*. n°44. pp. 80-108.
- FIBBI R., & BOLZMAN C., & VIAL M.** (2001). A l'écoute des femmes immigrées : témoignages et mémoire. In *Revue Européenne des Migrations Internationales*. n°17. pp.127-150.
- GASPARD F.** (2001). La visibilité des femmes dans l'histoire de l'immigration. In *La Lettre du Fasild*. n° spécial femmes de l'immigration. pp. 4-5.
- GUELAMINE F.** (2005). Entre droit commun et traitement spécifique : l'action sociale destinée aux immigrés. In *revue Vie Sociale*. CEDIAS. n°3. pp.87-94.
- LACOSTE-DUJARDIN C.** (1991). Le statut ambigu des vieilles femmes en Kabylie. In *Hommes et Migrations*. n°1140, février.
- LACOSTE-DUJARDIN. C.** (1999). Vieilles dames maghrébines immigrées. In *Revue Gérontologie et Société*. n° 91, décembre. pp. 105 -114.
- MOHAND A.A.** (2001). Les rides du temps. In *Le journal des psychologues*. n°190, pp.61-65.
- PAQUET M.** (2006). Le travail social au cœur des hésitations sur la prise en charge. In *Actualités Sociales Hebdomadaires*. n° 2472, 6 octobre. pp.37-39.
- PINTO O.** (2005). Accompagner le vieillissement des populations immigrées : pour l'égalité des droits sociaux. In *revue Vie Sociale*. CEDIAS. n°3. pp.75-86.
- NOIRIEL G.** (1990). L'histoire des femmes immigrées. In *GREEC*. Décembre.

RAYNAL F. (2005). Une intolérable indifférence. In *Actualités Sociales Hebdomadaires*. n° 2396, 25 février. pp.39-40

RIGONI I., & SEHILI D. (2005). Femmes dans la migration. In *Revue CIEMI Migrations Société*, Volume 17. n°99-100. pp. 67-75.

SAMAOLI O. (2007). Contraintes et attentes des immigrés marocains au sujet de l'accompagnement dans la vieillesse et devant la mort. In *L'Harmattan* [en ligne]
<http://www.l'harmattan.fr/accueil/Catalogue/Auteurs/Articles> (consulté le 6/2/2008).

TEMINE E. (2001). Vieillir en immigration. In *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Vol.17. n°1. pp. 37-54.

ETUDES ET RAPPORTS

AMINAT [Association Nantes Tunisie] & Club UNESCO ALESCO de Gafsa. (2007). *Regards croisés sur les mutations familiales de part et d'autre de la Méditerranée*. 39p. Rapport des journées de rencontres du 21 et 22 juillet 2007.

ARAB C., & BEAUD S., & GALLERAND A., & MESLIN K. (2007). *Histoire et mémoire des immigrations en région Pays de la Loire. Synthèse historique*. ACSE [Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Egalité des chances]. 11 p.

ASAMLA. (2006). *Prise en compte des immigrés vieillissants. Enquête des migrants vieillissants de l'agglomération nantaise*. Etude réalisée dans le cadre du PRIPI (2005-2007). 72 p.

BAS-THERON F., & MICHEL M. (2002). *Rapport sur les immigrés vieillissants*. Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS). Paris. Novembre. [En ligne.]
<http://www.fr.aeweb.org/Index/Nouvelles.html> (consulté le 22 mars 2007)

FRANGEUL M. (2007). *Soutien à domicile des personnes âgées à Nantes : évaluation des besoins et piste pour l'action publique*. Rapport d'évaluation pour la Ville de Nantes. Mars. 55 p.

GALLOU R. (2001). *Le vieillissement des immigrés en France : état de la question*. Rapport de la Direction de recherches sur le vieillissement. Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Paris. 164 p. [En ligne]. http://www.social.gouv.fr/personnes_âgées/Rapports/ htm. (consulté le 22 mars 2007).

GARNIER J. (2007). *Le Sillon de Bretagne – 1974/2002. Quelques tranches d'histoire et point de vue d'un acteur de quartier*. 25 janvier. 35 p.

GUNDARA J., & JONES C. (1992). *Rapport sur les Chômeurs de longue durée et personnes âgées au sein des migrants en Europe*. Les éditions du Conseil de l'Europe. 59 p.

HAUT CONSEIL à l'INTEGRATION. (2005). *La condition sociale des travailleurs immigrés âgés*. Rapport du HCI au Premier Ministre. Paris. Mars. 58 p.

INSEE/FASILD Pays de la Loire. (2004). Atlas des populations immigrées de la Région des Pays de la Loire.

KRIEGEL B. (2003). *Les droits des femmes issues de l'immigration*. Avis à Monsieur le Premier Ministre. Haut Conseil à l'Intégration.

JANKEL S., & RENOUEV S., & VALDANT D. (2006). *Les migrants âgés sur Paris Diagnostic Evolution et préconisations*. Enquête de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR). Paris. Mars. 74 p. [En ligne]. <http://www.fr.aeweb.org/Index/Nouvelles.html> (consulté le 22 mars 2007).

LES ANNEAUX DE LA MEMOIRE (1999). « Mémoires des migrations. Du moyen Age au XX^{ème} siècle. Tolérance et Intolérance ». Catalogue d'exposition édité par Les Anneaux de la Mémoire. pp. 67.

MESLIN K. (2006). *Les migrants âgés de la région nantaise au prisme du regard des professionnels. Enquête auprès des professionnels de la région nantaise*. Etude réalisée dans le cadre du PRIPI (2005-2007) par le Centre Nantais de Sociologie. pp. 58.

PROGRAMME REGIONAL D'INSERTION DES POPULATIONS IMMIGREES DES PAYS DE LA LOIRE. Rapport. (2005-2007). pp. 172.

VIPREY M. (2002). Etude extraite du rapport du Conseil Economique et Social. Les éditions des Journaux officiels.

REVUES

ARMANT A. (2006). *Brides de Mémoire « Les premières femmes » Recueil de témoignages collectés*. Cahier n°3. Centre Interculturel de Documentation. 26 p.

BOELDIEU J, & BORNEL C. (2000). Recensement de la population 1999 : la proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans. In *Insee Première*. n°748, novembre.

BONNET C., & BUFFETEAU S., & GODEFROY P. (2001). *Retraite : vers moins d'inégalités entre hommes et femmes ?* In *Populations et Sociétés*. n°401. Ined [Institut National d'Etudes Démographiques].

BORREL C., & DURR J. M. (2005). Enquête annuelle de recensement : premiers résultats de la collecte 2004. In *Insee Première*. n°1001, janvier.

MORVAN, H. (2007). Informations Statistiques. In *INSEE Pays de la Loire*. n°265, juillet.

UDIAGE Informations Gérontologiques Départementales. (2006). *Dossier le vieillissement de la population maghrébine : le constat en Isère*. n°56. 4^{ème} trimestre. 8 p.

COLLOQUE

Rencontre régionale de l'intégration des Pays de Loire le 19 novembre 2007 à la cité des congrès de Nantes dans le cadre des Assises Nationales de l'intégration organisée par l'ACSE [Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances].

FILMOGRAPHIE

BENGUIGUI Y. (1997). *Mémoires d'immigrés : « les mères »*. DVD. Durée 2h53, MK2Doc.
Résumé : ce film documentaire se décompose en trois parties : les pères, les mères et les enfants.
Il regroupe des témoignages d'immigrés maghrébins issus de la première vague migratoire.

BENGUIGUI Y. (2002). *Inch'Allah Dimanche*. France. DVD. Durée 1h38.
Résumé : ce film parle de la condition de la femme dans la société arabe à travers l'histoire de Zouina qui arrive en France dans le cadre du regroupement familial dans les années 1970. Entre la méfiance des voisins, l'agressivité du mari et les reproches de son mari, elle tente de s'habituer à son exil non sans mal.

FAUCON, P. (2008). *Dans la vie*. France. Durée 1h13. Sortie nationale le 12 mars 2008.
Résumé : le film montre la naissance d'une amitié entre deux femmes Esther, la juive et Halima, la musulmane dans le cadre d'une prise en charge à domicile. Esther use ses gardes malades du fait de sa mauvaise humeur. Elie, le fils d'Esther ne sait plus quoi faire. Sélima, l'infirmière de jour propose les services de sa mère Halima, musulmane pratiquante. Deux cultures étroitement mêlées et pour cause : elles se sont construites sur la même terre, celle de l'Algérie mais le conflit israëlo- palestinien est source de tension entre les deux femmes. Halima va cependant redonner le goût de vivre à Esther.

Soirée débat organisé au cinéma Le Concorde le jeudi 10 avril 2008 à 20h30
Projection du film : *Histoire de l'immigration 1873-1973* (2007). Durée 56mn. France. Avec la participation de Gérard Noiriel.

SITES INTERNET CONSULTÉS

www.fr.aeweb.com (consulté en mars 2007)
www.fng.fr (consulté en avril 2007)
www.hci.gouv.fr/Rubrique/Mot/ (consulté en mai 2008)
www.social.gouv.fr (consulté en mars 2007)

ANNEXES

- Entretien avec un travailleur social du CCAS de Saint-Herblain

- Entretien avec l'intervenante sociale d'une des résidences ADOMA

ENTRETIEN 1

ENTRETIEN AVEC UN TRAVAILLEUR SOCIAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-HERBLAIN.

Lundi 18 février 2008. Durée 2 heures.

Avertissement lecteur : il se peut que quelques fautes se soient glissées dans les propos de la personne mais nous les avons laissé volontairement. Nous avons modifié le nom de certaines structures par souci d'anonymat.

Depuis combien de temps vous êtes à ce poste ?

Je suis arrivée en décembre 1988, ce qui fait 19 ans. Je n'ai pas l'impression d'être là depuis si longtemps.

Votre regard est intéressant car vous avez eu une longue expérience.

Peut être

Dites moi avez-vous rencontré dans le cadre de vos fonctions des personnes immigrées vieillissantes notamment des femmes ?

Par rapport à la population d'origine étrangère arrivée ou euh... migrante sur la commune, il me semble que euh... il n'y a effectivement que depuis une dizaine d'années que je suis davantage sollicitée. Bon euh, j'évolue cela un peu au pif. Je suis un peu prise au niveau de mes dates euh... car il y en a toujours eu bien entendu sur la commune. Mais j'ai l'impression que j'ai eu plus de demandes au fil de ces dix dernières années. La première chose je dirai c'est parce qu'il y a eu plus de vieilles dames arrivées sur la commune qui sont devenues dépendantes. Certaines étaient là depuis un certain temps avec leurs enfants mais n'avaient pas de souci de dépendance. Et, euh à mon niveau, ici CCAS, je ne suis sollicitée par ces familles essentiellement quand il y a... euh... là ce qui me vient à l'esprit ce sont les familles d'origine maghrébines... Maroc, Algérie, Tunisie. Euh... Et donc pour ces familles là, on a été euh... J'ai été dans le service beaucoup plus sollicitée depuis une dizaine d'année du fait comme je le disais de la dépendance qui a commencé à s'installer. Et la famille, les enfants se disant : « comment on va faire ? » Parce que finalement la dépendance et les difficultés sont les mêmes pour tout le monde. C'est comment accompagner la personne 24h/24h quand une dépendance est présente ?

Alors dans les familles d'origine maghrébine euh... il y a eu en plus une demande vraiment très très forte depuis... à partir de 2002 à partir du moment où la PS... euh pas la PSD mais l'Allocation pour l'Autonomie a été mise en place parce que là euh ces familles ont bien pigé qu'elles allaient pouvoir être rémunérée. Et que euh... Avec le chèque emploi service ça allait peut être faciliter la tâche. Donc en 2002-2003, j'ai eu l'impression mais je n'ai pas fait de comptabilité de nombreuses demandes de personnes euh... qui ont souhaité être aidées pour constituer le dossier APA et pour aider... que ce soit la fille ou la belle fille qui aide et qu'elle soit rémunérée. Après il y a eu la difficulté de rémunération, parce que dans ce cas là, c'est la vieille dame dépendante qui est l'employeur de sa fille ou de sa belle fille. Ça peut poser question ou problème parce qu'il faut normalement qu'elle puisse signer un chèque pour pouvoir payer sa fille ou de sa belle fille ou qu'elle puisse signer euh... les... euh ...zut... les chèques emploi service pour toujours la même chose rémunérer sa fille ou de sa belle fille. Et souvent toutes ces dames ne signent qu'avec qu'une croix et quand elles sont très dépendantes euh... ben est ce qu'elles sont suffisamment... est qu'il y a suffisamment de lucidité ? Et surtout de compréhension de la situation euh... pour pouvoir euh... ben euh payer celle qui l'aidait. Donc ça, c'est pas réglé aujourd'hui je trouve. Le souci reste le même à savoir que euh... pour justifier de l'utilisation de l'APA, il faut que les enfants puissent présenter des bulletins de salaire auprès du Conseil Général.

Et ça les bulletins de salaire, on peut les avoir que de deux manières : ou c'est un organisme qui les produit ou ce sont eux-mêmes qui les font. Bien entendu c'est trop compliqué aujourd'hui euh... j'allais dire les cotisations pour effectuer les bulletins de salaire (*elle tousse*) ; soit il s'agit d'utiliser les chèques emploi service et c'est l'Urssaf qui les fait ; soit de passer par une association qui soit mandataire et qui accepte de faire que les bulletins de salaire et les déclarations de salaire.

Alors, il y a des associations telles que l'Asso K qui accepte de faire mais d'une manière euh...comment dire... c'est pas bien simple parce que normalement une association mandataire comme l'Asso K préfère avoir aussi un regard sur le travail effectué par la salariée chez la personne employeur. Bien sur, le mandat c'est qu'elle fasse, qu'elle prenne les cotisations et elle fasse les bulletins de salaire mais les responsables de quartier ont aussi un œil à jeter sur le travail qui est effectué par le salarié auprès de la vieille dame et ça c'est déjà un peu plus compliqué. Alors on arrive (*elle tousse*) on est arrivé parfois à faire ce travail avec l'Asso K. Mais le plus souvent, cela reste les chèques emploi service et là du coup il y a aucun contrôle sur le travail effectué entre guillemets le salarié et l'employeur. Donc (*silence*) moi...je ne sais pas ce qu'il faudrait faire. Un moment on avait pensé mettre en place un relais aide à domicile pour que toutes ces familles qui emploient quelqu'un à domicile pour aider la vieille dame ou le vieux monsieur âgé dépendant qu'ils puissent avoir un lieu pour pouvoir dire : « je ne sais plus comment faire mon travail » ; « j'ai du mal à approcher le monsieur ou la vieille dame » ou même l'employeur pouvoir dire : « la salariée que j'ai cela ne convient pas » ou qu'un des enfants puisse venir dire : « je ne suis pas du tout d'accord avec les méthodes employées par ma belle sœur ou mon beau frère etc.... ». Il ne s'agit pas d'un lieu de délation mais d'un lieu de...

De régulation ?

Oui euh c'était un peu ce qu'on avait imaginé euh il y a 2 ou 3 ans. Pour l'instant cela reste en état de projet qui revient de temps en temps sur le tapis.

Mais quand vous dites « on en a parlé » pouvez préciser ?

Oui c'est au sein du CCAS et avec les évaluatrices APA du conseil général...

Il y a eu un constat de posé par rapport à ça ?

Oui (*silence*) mais on a pas été plus loin pour l'instant alors on l'a émis dans des rencontres avec le conseil général mais euh il me semble que dans le compte rendu de l'association X, on a du le mettre... dans le travail de l'Association X mais bon je pense aussi que le territoire de Saint Herblain serait un peu petit et il vaudrait mieux un territoire géographique un peu plus grand. Bellevue, Nantes, Dervallières et tout ça...

Les quartiers Nord de Nantes aussi ?

Pourquoi pas...Enfin bon je sais pas ce qu'il se passera au fil du temps.
Donc ça, ce sont les familles que j'ai le plus rencontré ces dernières années.
Les vieilles dames Maghrébines ont beaucoup de difficultés parce qu'elles ne parlent pas la langue en règle générale.

Alors ce sont les enfants qui viennent pour elles ?

Oui. Si on les voit à domicile euh d'une part j'en vois peu à domicile et euh (*silence*) et les quelques rares fois où je les ai vu à domicile euh (*silence prolongé*) c'est qu'il y avait une dépendance très très importante. Pour se lever, se déplacer, s'habiller et il y avait des moments de confusion très importantes.

Grand silence de plusieurs secondes. Là je fonctionne avec la mémoire donc je n'ai pas de chiffres non plus. Pour moi et pour l'avoir dit dans ce rapport aussi de l'Association X, les difficultés sont aussi des difficultés ... de culture, de coutumes, d'habitudes, de... par exemple je n'ai jamais su quand j'allais chez une famille d'origine maghrébine quand tout le monde retire ses chaussures, je ne sais pas s'il faut que je retire les miennes ou pas si bien que je les enlève pas ! *Rires*

Et donc nous avons demandé quand je dis « nous » c'est au sein de l'Association X, nous sommes un certain nombre à relever ce type de difficultés ou alors quand on se déplace à domicile pour la première fois, il faut boire les trois tasses de thé. Toutes ces coutumes qui sont en soi faciles quand on les connaît... il y a des tas de choses qui... euh que je ne connais pas car ce n'est pas une population que j'ai en majorité. Heureusement qu'on a des collègues issues de l'immigration enfin les parents mais les collègues sont nés là et qui peuvent m'expliquer par exemple la honte ou les fêtes, les rituels pourquoi euh... après le Ramadan, 40 jours après il y a la fête de l'Aïd ou la fête du Ramadan. A force d'en parler, ça y est ça rentre ...

On peut se sentir démunis ?

Oui complètement donc nous avons demandé à l'Association X si il y aurait eu une formation de proposer à tous ces professionnels du social et cela devait être monté en 2007 et il y a eu un souci au sein du centre interculturel de documentation

Le programme de formation au CID est validé pour l'année 2008.

Nous c'est important de comprendre tout cela. (*Silence prolongé*). Pour moi en tout cas j'ai toujours ressenti ... qu'est ce qu'on ferait quoi ? Est-ce que l'on doit accepter ou refuser, bon ben y'a plein des choses où j'ai fait en fonction de ce qui me pensait être juste sur le moment mais ce n'était pas forcément adéquat alors que dès fois il suffit de savoir et puis c'est bon.

Donc pour moi, c'est essentiel de comprendre les us et coutumes et les habitudes et puis euh autrement les vieilles dames maghrébines que je vois euh... ont quand même pas mal de souci avec le diabète donc euh... des vieux monsieur aussi hein, diabète au départ et après problème de vue, problèmes de régimes alimentaires. Tout ça c'est pour des gens encore capables de vivre seuls ou d'organiser leur vie au quotidien. Et puis après quand la dépendance euh... et donc euh pardon... et n'ont pas toujours la capacité à gérer ni leurs papiers, des chiffres ou le logo si c'est un courrier de la CAF ou de la CPAM par exemple ; le contenu du courrier non, ou alors euh... l'argent c'est souvent euh... la couleur des billets.

Ils se réfèrent à quelque chose de concret ?

Oui... je peux vous faire rencontrer une vieille dame. Cette vieille dame qui n'est pas très très âgée mais peut être accepterait-elle de vous répondre ? Je pense... Je ne sais pas du coup si elle est venue elle-même la première fois avec son mari et les enfants tous en même temps ou si elle a rejoint ses enfants après ça je ne sais pas. En tout cas, cela fait à peu près trois ans qu'elle est sur la ville, et auparavant elle était près de Lorient auprès d'autres enfants, et d'après ce que j'ai compris c'est auprès d'un fils et là elle est revenue auprès de ses filles ou de la plus jeune. Et alors, elle est locataire toute seule de son logement HLM et comme elle me dit : « mon loyer c'est trois billets bleus » c'est vrai qu'elle paie 60 euros un truc comme ça et avec l'APL... mais c'est le style de dame qui euh... a deux infirmières par jour, qui a un diabète important, des problèmes de vue, et euh, entre ses soucis de santé et ses problèmes financiers euh bon ça va ! (*Rire*) Je pense qu'elle a suffisamment à s'occuper plus sa fille qui est là... je pense qu'elle garde sa petite fille très très régulièrement

Ce que vous êtes en train de me dire c'est un peu comme un échange de services c'est-à-dire la fille la prend avec elle pour qu'il y est quelqu'un et cette vieille dame garde la fille de sa fille , ça reste un échange de services ?

Oui, oui et de sous aussi quand la fille n'a plus trop de sous elle se fait prêter par la maman quand elle n'en a plus mais elle n'habite pas le même logement.

Elle reste indépendante?

Oui. Elle reste indépendante en théorie après je ne sais pas.

Voilà donc en gros deux situations de personnes maghrébines en fait de vieilles dames maghrébines dont la dépendance est installée et à ce moment là je vois les enfants pour la demande d'APA et après les évaluatrices APA font le dossier et l'évaluation. On se revoit après parfois, au moment de la mise en place, pour savoir si c'est les chèques emploi service ou les services mandataires. Comment justifier des sous que les vieilles dames ont eu pour ... pour les bulletins de salaire ; comment tout cela peut se faire et puis il y a autrement des femmes un peu plus jeunes ou tout du moins où les problèmes de dépendance ne sont pas encore installés qui arrivent à gérer tant bien que mal leur quotidien. Ça c'est pour faire court pour les personnes du Maghreb. Les autres nationalités euh il y a quelques familles turques que j'ai croisé, à une ou deux reprises, parce que les maris n'étaient pas bien du tout et la conjointe avait du mal à assumer la maladie du mari mais elles-mêmes arrivaient encore même si elles sortaient peu de leur appartement. C'étaient les enfants qui aidaient mais les enfants travaillant ... ils ne savaient plus trop comment faire face euh ... Ça été la mise en place de l'APA aussi. Ils utilisent très peu des services de soins euh des services (*elle montre du doigt en haut l'étage*) parce qu'il y a le service de maintien à domicile dont des aides soignantes sont intervenues très peu ou quelques fois uniquement pour montrer les gestes ou comment faire pour le lever, le coucher, ou comment se servir d'un lève personne mais le lève personne c'est pas très très simple. Et puis il y a toujours chez les dames le barrage de la langue parce que chez ces dames turques il y avait toujours un enfant qui faisait l'interprète parce qu'elles ne parlaient pas la langue. Les quelques situations auxquelles je pense le mari est décédé et euh le corps a été rapatrié là bas. Après je pense que les dames sont revenues ici.

Auprès des enfants ?

Auprès des enfants

Parce qu'ils étaient en France et qu'elles voulaient rester auprès de sa famille ?

Oui c'est ça, je pense qu'il ne restait plus grand monde là bas. D'autres nationalités je pense à une vieille dame mais je ne sais plus si c'est Vietnamiennne ou cambodgienne devait être là et être très autonome depuis quelques années euh et être en France et puis elle a eu un accident vasculaire cérébral donc un gros problème de santé. Et euh une de ses filles qui habitait à coté...oui euh non non. Cette vieille dame habitait Nantes enfin à la limite Nantes Saint Herblain et puis la fille habitait Saint Herblain et la vieille dame est venue habiter Saint Herblain chez sa fille. Mais au fil des mois, la fille ayant elle-même des problèmes de santé elle a dit « je ne vais plus pouvoir » donc la vieille dame est retournée vivre chez elle à Nantes avec un autre de ces enfants et ensuite que sait-il passé ? Je ne sais pas. Elle est venue de nouveau habiter à St Herblain euh chez le plus jeune de ses fils. Mais le plus jeune de ses fils, alors euh pendant tout une époque le temps qu'elle était sur Y.

Les collègues du service de soins intervenait pour les soins d'hygiène de la dame mais elles passent une fois ou deux fois par jour et il y a tout le reste de la journée où il faut aider la personne : à se déplacer, à aller aux toilettes, lui donner le bassin, l'aider à manger parfois. Et euh il peut arriver que enfin euh (*silence*) que ce soit un peu trop pénible pour les enfants même si on le souhaite et on désire aider. Mais là dans la situation présente, ça n'a pas pu fonctionner correctement mais je vous dirai exactement pourquoi après hors micro (rires). Elle montre le dictaphone pour que je coupe. Et alors la vieille dame est partie dans une maison de retraite...

Si vous voulez on peut faire une pause (*signifiant aussi couper momentanément l'enregistrement pour qu'elle puisse exprimer*) ?

D'accord. *Pause de cinq minutes.*

Par contre mes collègues du service de soins expliquaient que cette dame avait gardé une souplesse extraordinaire même si elle était paralysée d'un côté. Elle avait sans doute dû toute sa vie faire je ne sais trop quel mouvement ou une gymnastique appelée yoga ou hâta yoga ou je ne sais trop quoi enfin ... du thaï chi ou... malgré son handicap elle avait une souplesse mais cela ne l'a pas empêché qu'elle soit entrée dans une maison de retraite.

Mes collègues de service de soins justement sont quand même peu sollicités pour des familles d'origine étrangère. Elles sont intervenues une fois au Sillon de Bretagne justement chez une vieille dame qui était très dépendante qui était hébergée chez son fils et sa belle fille non fille et gendre et...mais c'est pas fréquent du tout.

D'après vous, comment on peut expliquer que ces familles ont peu recours à ces services ?

Je dirai pour les femmes d'origine maghrébine, ces femmes vont au hammam, se massent, se lavent entre elles comme si c'était pas un problème d'assurer l'hygiène corporelle de ses parents ; ça ça n'engage que moi !

Bien sur

Toutes ces familles qui pratiquent le hammam je pense que cela doit être en partie ça et puis euh j'ai quand même l'impression que de faire entrer quelqu'un d'autre dans son univers ce n'est pas forcément facile. Quand on n'est pas de la même culture pour les femmes...mais je ne sais pas, je ne sais pas.

Vous voyez une différence entre les services mandataires de services à domicile et prestataires comme le port de repas, le téléalarme...

Est-ce qu'il y a des services qui sont plus faciles à mettre en place que d'autres ?

La téléassistance serait plus facile à mettre en place mais elle est très peu utilisée aussi par les familles d'origine étrangère je pense parce que je n'ai pas l'impression (*hésitation*) par les dames je pense que ce serait encore un souci de langage mais ça j'en sais rien je pense que je dirai peut être des bêtises (*rires*).

Parce que maintenant la centrale d'écoute il y a jusqu'en 2006 encore c'était les pompiers de Nantes. Les pompiers auraient eu du mal à comprendre une vieille dame d'origine étrangère, maghrébine par exemple. Maintenant, la centrale d'écoute c'est une centrale privée mais qui est euh je pense à des écoutants d'origine... enfin...ce serait plus facile de trouver des personnes d'origine diverse pour parler avec ces vieilles dames qui n'ont jamais pratiquement parlé français. Mais bon pour l'instant...Ce n'est pas un problème de coût il me semble parce que la téléassistance si les personnes ont peu de revenus, le coût de la location c'est 1€ ou 1,90€ par mois donc j'ai envie de dire quoiqu'1€ de plus c'est toujours plus mais je dirais que ce n'est pas forcément simple. Pourtant, j'y pense en parlant, toutes ces femmes qui ont ce souci de diabète peuvent prévenir avant que le malaise n'arrive. J'ai une situation d'une dame je ne sais plus serbe...

De l'ex Yougoslavie ?

Oui je ne sais jamais lequel pays. C'était compliqué aussi. Je...on n'arrivait pas...elle n'arrivait pas à comprendre. Elle arrivait toujours avec sa fille et euh finalement on a résolu le problème, la fille avait des problèmes d'ordre financier avec ses propres enfants et la vieille dame était arrivée il y a peu de temps aussi et avait des soucis de gestion de mutuelle. Comme elles vivaient toutes les deux ensemble avec les enfants juste en face du centre médico-social. Des collègues du quartier et euh enfin ce sont les collègues de quartier qui ont repris la situation dans sa globalité et avec l'aide

d'une interprète Asamla pour entendre aussi ce que disait la vieille dame. Mais maintenant on peut enfin pas du tout parce que je sais qu'il y a au sein de cette association enfin on a la chance à Nantes d'avoir ce type d'association, de s'appuyer sur eux. Pour nous c'est essentiel la présence de cet organisme là. Le maintien des interprètes alors au niveau des retraites... vous l'avez eu en main ce document ?

Elle me montre le rapport de l'Association X

Oui j'ai un exemplaire qu'on m'a gentiment donné

En matière de constitution de retraites, c'est toujours énorme pour les hommes d'avoir une aide de quelqu'un de l'Association X quand il maîtrise pas vraiment bien la langue ou quand ils ont un copain là c'est essentiel. Pour les femmes aujourd'hui, je n'ai pas à ma connaissance de femmes maghrébines qui ont eu une activité professionnelle sur le territoire. Donc pour elles, je n'ai jamais eu à faire de demande de retraites tout du moins au niveau de la CRAM. Par contre, si elles sont divorcées, veuves ou autres, ça m'arrive de faire des dossiers retraite qui s'appelle Allocation Solidarité Personnes âgées auprès de la Caisse de Dépôt et de Consignation de Bordeaux. . Là c'est toujours avec l'aide des enfants bien entendu. Je fais à peu près 20 demandes par an. Sur ces 20 demandes il y a des personnes handicapées qui ont l'allocation handicapée toute leur vie qui passe à un autre régime passé 60 ans et puis il y a les autres personnes dont 3, 4 qui sont des femmes implantées sur le territoire pour lesquelles il faut faire ce type de demande. C'est pas énorme.

Vous voulez dire par rapport au public que vous rencontrez ?

Oui

Par rapport à ce qui est du droit commun accessible à n'importe qu'elle personne, pensez vous que ces femmes ont des difficultés à connaître l'ensemble de ces droits là enfin l'accès à ces droits ?

J'ai été très surprise de voir toutes ces personnes qui ont pu faire des demandes d'APA en 2002-2003. Je ne sais pas comment cela a fonctionné si c'est le bouche à oreilles ou le réseau au sein de leur communauté ou l'information qui a bien marché ...

C'est peut être la famille qui a pris le relais aussi peut être ?

Sûrement. Les familles qui ont pigé... je ne sais pas mais cela a bien fonctionné et cela continue à fonctionner puisqu'on en a régulièrement. Ces familles viennent chercher un dossier, on le remplit ensemble ou on explique ce que cela va entraîner quoi car l'APA n'étant pas donné pour mettre dans une chaussette (sourire). J'ai un peu l'impression que cela fonctionne. Est-ce que c'est vrai pour l'ensemble des communautés ? Je n'en sais rien ! Je n'ai pas la possibilité de vérifier. Alors je pense aussi quand les personnes ont fait un séjour à l'hôpital de courte durée, il doit y avoir une information qui est donnée quand même concernant les dispositifs qu'ils peuvent avoir lieu après ... (*silence*) De euh par exemple je n'ai pas connaissance quand les enfants s'en vont en été qu'une vieille dame. Euh une vieille dame ou un vieux monsieur soit allé en hébergement temporaire je n'ai pas connaissance de cela. Est-ce pour autant que cela n'existe pas ? Je ne sais pas...

Vous n'avez pas constaté à ce jour ce genre de choses ?

Non alors que je pense à une situation par exemple où une vieille dame était dans une situation très éprouvante et je ne sais comment les enfants ont financé l'aller en avion en Algérie. Bref ils se sont arrangés y compris pour le retour puisque la vieille dame est revenue. Elle était avec eux pendant

tout le séjour où ils étaient là bas. Il y avait d'autres enfants qui étaient rester là bas donc ils ont du s'appuyer sur les autres frères et sœurs pour s'occuper de la vieille dame mais bon autrement l'hébergement temporaire aurait été une solution.

Voyez vous une différence dans la prise en charge entre des retraités vieillissants au niveau de la solidarité familiale qu'ils soient immigrés ou non ?

Les familles d'origine maghrébine vont accompagner leurs vieux parents plus longtemps. Le plus souvent jusqu'au bout sauf quand il y a une désorientation et que cela entraîne de l'agressivité. J'ai en mémoire une situation d'un monsieur dans une famille même deux monsieurs qui avaient dans le verbe et dans l'acte une agressivité violente importante. Là les familles ont essayé de conserver le vieux monsieur à domicile mais cela n'était vraiment plus possible. Je pense et donc ces personnes ont été hospitalisées sinon euh ils ont fini leur vie à l'hôpital. Sinon les familles d'origine maghrébine ont quand même une solidarité envers la personne âgée oui importante à ce jour. D'autres origines je ne sais pas, les familles turques oui celles que j'ai rencontré oui, les couples malgaches... Pour l'instant ce ne sont pas des personnes dépendantes que j'ai en mémoire. Enfin elles sont notables mais si la dépendance arrivera, je ne sais pas ce qu'il se passera. Je pense à une dame russe divorcée alors elle panique complètement. Elle est jeune retraitée pour l'instant mais en Russie elle n'a plus d'attaches. Sa vieille maman russe est décédée et elle avait un frère qui est décédé de ce que j'ai compris et puis en France elle n'a qu'une fille qui vit en région parisienne qui travaille et donc elle vit à St Herblain. Vraiment elle a peur de sa vieillesse. Financièrement, ses finances ne sont pas extraordinaires et elle sait qu'elle ne peut pas compter sur sa fille financièrement. En tout cas et elle ne peut pas compter sur beaucoup de monde. Elle n'a pas envie de côtoyer le cercle russe de Nantes, il existe mais... pour l'instant en tout cas elle aurait aimé... Comme si... elle m'a dit un jour que les personnes de ce cercle avaient une position sociale à ses propres yeux élevée par rapport à la sienne. (*Grand silence de plusieurs secondes*)

Elle est mal en ce moment. *Grand silence*. Autres nationalités... les familles portugaises. Aujourd'hui je les trouve parfaitement intégrées. Qu'ils soient nés ici ou qu'ils soient venus de là bas, ils ne posent pas de difficultés particulières ainsi que les familles italiennes sauf si les femmes là encore ont pu travailler à l'extérieur et sont il n'y a pas très très longtemps. La difficulté de la langue reste importante.

Mais quand vous dites très longtemps concrètement cela veut dire quoi ?

Grand silence de vingt secondes. En fait ce n'est pas une question de temps mais une question d'avoir pu travailler à l'extérieur.

Vous voulez dire qu'en ayant travailler elles ont pu apprendre le français et se débrouiller c'est cela que vous vous dire ?

Oui tout à fait. Alors j'ai le souvenir d'une dame qui est décédée depuis deux ans qui était dans une maison de retraite à St Herblain. Une dame portugaise et ne maîtrisait pas forcément très bien la langue quand elle est arrivée en France. Elle avait 8 enfants mais éparpillés sur tout le territoire français et dans sa dépendance, elle est devenue un plus désorientée. Du coup on arrivait plus à la comprendre et on ne pouvait plus échanger oralement avec elle car elle ne parlait plus que le portugais. La communauté portugaise est assez importante à Nantes, dans le quartier de Chantenay. Il paraît que c'est assez vivant dirons nous. Donc là elle a eu deux bonnes interprètes qui ont bien aidé les collègues. Quand elle demandait quelque chose avec insistance, voire avec colère parfois ça c'était important pour les équipes quand quelqu'un traduisait. C'est vrai quand on a peu de demandes de personnes pour entrer en structure dans l'immédiat.

Qu'est ce qui explique le peu de présence dans les structures d'accueil pour personnes âgées mise à part la condition d'âge que certaines n'ont pas encore ?

Dans l'ensemble, il y a en a très peu et ça je ne sais pas pourquoi. Il y a des familles maghrébines qui sont depuis 20 ans. Je vous dis les deux monsieurs désorientés ce sont les séjours hospitaliers qui les ont accueilli.

Quels sont les projets qui peuvent être mis en oeuvre pour ces publics ?

Je pense vraiment à ce relais d'aides à domiciles pas que pour les familles étrangères mais pour tous ces gens qui emploient de gré à gré une personne que les aides à domicile puissent venir dire « je n'en peux plus ; je ne sais plus comment faire » et que les employeurs puissent aussi avoir un lieu. Mais cela servirait également à ces familles étrangères que l'on pourrait aider de façon un plus précises comme pour les bulletins de salaire, les chèques emploi service. Je pense que ce serait un type de lieu comme ça quoi, il me semble que cela pourrait aider. Pour tout ce qui est des dispositifs, sur les aides à domicile, sur le système de portage de repas etc. A ce jour il y a des choses qui ne fonctionnent pas même si au niveau du portage de repas on peut faire des repas sans porc. Dans la durée, on n'a jamais réussi à maintenir les repas plus de 3 à 4 jours parce que le type de cuisson enfin je ne sais... il manque des petites épices, il manque quelque chose (*sourire*). Chez un monsieur originaire de l'Ile Maurice par exemple, lui a essayé un peu plus longtemps mais vraiment il y a quelque chose qui n'est pas... la cuisson...

Cela ne correspond à leurs habitudes culinaires et culturelles ?

Je pense oui donc à chaque fois on a du interrompre les repas.

Parfois ce sont les enfants qui cuisinent et mettent au congélateur. Pour les autres personnes d'origine étrangère je ne sais pas. Pour un couple d'origine malgache, le riz est une base importante dans leur alimentation. Au niveau des menus, je ne sais si ils auraient du riz tous les jours. N'empêche qu'on pourrait imaginer que le riz soit cuit par les aides à domicile dans une casserole et les repas livrés un jour sur deux. Enfin bref...

Vous est-il arrivé de rencontrer des personnes en situation d'isolement (pas de réseau, pas de familles...)?

La dame russe dont je vous ai parlé est vraiment en situation d'isolement mais les autres ont une famille. Non je ne vois pas (*grand silence*) je n'ai pas de souvenirs. Si je pense à un vieux monsieur qui s'est séparé de sa dame pour aller vivre dans un logement dans un autre quartier. C'est sa fille qui allait le voir mais il a fini par retourner vivre avec son épouse et ceux malgré des tensions importantes dans le couple car il ne pouvait pas se débrouiller tout seul.

Les dames... je ne vois pas. Je n'en connais pas qui ressentent un sentiment de solitude enfin elles ne l'évoquent pas. A St herblain, nous avons l'Office Herblinois des Retraités qui est l'équivalent de l'O à Nantes. Tous les ans je crois qu'il y a des projets d'orientation qui donnent une ouverture vers les publics d'origine étrangère. Il y a eu un emploi jeune dans sa dernière année qui a été employé pour essayer... enfin... qui était d'origine maghrébine... enfin ses parents l'étaient qui a essayé de voir la population maghrébine du sillon de Bretagne entre autre et... comment cette population pouvait être accueilli au sein de l'Office des Retraités et à ce jour nous n'y nous sommes pas arrivés.

Il me semble par contre qu'à la maison du citoyen et je pense qu'au centre socioculturel il se passe aussi beaucoup de choses que j'ignore ou que je n'ai pas repéré. Par contre je vois la maison des citoyens qui se situe dans le quartier Bellevue à St Herblain.

Place du Lauriers ?

Non parce que là c'est Nantes (*rires*) non coté St Herblain. La maison du citoyen est un peu comme un centre soio-culturel un peu et là je pense qu'il y a des moments où se retrouve les dames et où il y a des activités : des heures de cuisine, des petits déjeuners. Je sais qui se passent des choses car quand je passe devant il y a des dames avec des jolis robes... qui ne sont pas...

Vous voulez dire que ce ne sont pas des «autochtones» ?

Oui voilà c'est ça au départ en tout cas après je ne sais pas mais j'ai l'impression qu'il y a pas mal d'échanges qui doivent se passer là.

Elle se déplace pour chercher de la documentation et présente le programme du centre la harlière

Voici le programme qu'ils proposent quant à son contenu je ne sais pas.

Elle lit une activité : « groupe d'échanges informels » pas très audible.

Je pense qu'il doit se passer beaucoup de choses

Une partie de l'entretien n'est pas retranscrit car il se compose de conseils en terme de pistes de contact auprès de structures.

Toutes les situations qui me viennent à l'esprit sont essentiellement des familles maghrébines dont les femmes n'avaient pas d'emploi. Maintenant les femmes qui ont 40 ans et qui travaillent ne peuvent pas s'occuper de leurs parents. Je pense que tout va évoluer rapidement.

Il y a autre chose que vous évoquiez tout à l'heure, hormis le barrage de la langue, il y a le temps de présence en France qui peut jouer ?

Pour les dames oui .

Toutes les dames ?

Oui pour les dames maghrébines mais les autres elles se débrouillent bien du moment qu'elles ont travaillé en France. Pour les personnes vietnamiennes, cambodgiennes elles maîtrisent les dispositifs comment avoir une aide à domicile comment changer de logement HLM, faire la demande etc. après l'écriture et la langue il y a des difficultés mais ce n'est pas dramatique il y a la possibilité de se comprendre. Je ne sais pas quoi vous dire plus.

Je pense que vous m'avez beaucoup apporté d'éléments qui vont beaucoup enrichir cette étude et je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

Comme à chaque fin d'enregistrement d'entretien, les personnes continuent d'exprimer des choses. Concernant celui-ci, il se conclura par la mise en relations avec un couple malgache arrivé en France depuis plusieurs années et qui sont retraités. Un rendez vous sera fixé afin que je les rencontre à leur domicile. Quant à la probable rencontre évoquée avec une vieille dame maghrébine cela n'aboutira pas parce qu'elle est hospitalisée.

ENTRETIEN 2

**ENTRETIEN AVEC UNE INTERVENANTE SOCIALE DE LA RESIDENCE ADOMA WW, LE LUNDI 18
FEVRIER 2008.
DUREE : 1 HEURE**

Intervenante sociale depuis 2003 chez ADOMA. Travaille depuis deux ans dans cette résidence sociale.

La résidence a été construite depuis 1972 et réhabilitée depuis un an. Accueil tous publics. Ne figure pas dans le Plan Départemental d'Accès au Logement pour les Personnes Démunies.

Une partie de l'entretien avant d'arriver aux questions a porté sur l'article de Nantes Passion de février 2007 sur l'association des Chibanis qui n'a pas été apprécié par l'intervenante pour plusieurs raisons :

- Des informations erronées sur l'origine de l'association (suite à un décès)
- Des interprétations non fondées de la part des interviewés.
- Une rencontre difficile avec les membres du bureau de l'association
- Des critiques quant au cadre de leurs interventions et la superposition des interventions bénévoles qui nuisent à l'efficacité de l'intervenante

Avertissement lecteur : il se peut que quelques fautes se soient glissées dans les propos de la personne mais nous les avons laissées volontairement. Nous avons modifié le nom de certaines structures par souci d'anonymat.

- As-tu eu l'occasion de rencontrer dans ton activité des femmes vieillissantes migrantes ?

Zéro femme.

Il n'y a pas de femme âgée dans la résidence. La seule qui est d'origine malgache, elle a vécu à Mayotte je crois mais elle a des papiers français elle est partie à l'âge de 8 ans ou 9 ans je crois. Le coup de téléphone que j'ai reçu tout à l'heure c'est pour une femme maghrébine qui a 58 ans qui va rentrer enfin qui n'est pas encore rentrée tu vois...

Et sur Beaulieu non plus.

- Comment cela s'explique qu'il n'y est pas de femme vieillissante ?

Leurs histoires ne sont pas les mêmes que celles des hommes en général

- Qu'est ce qui te permet de dire cela ?

Ce qui me permet de dire ça c'est que les hommes isolés ont leurs femmes et leurs enfants qui sont restés au pays et sont seuls ici. Les femmes qui sont en France ou qui sont issues de l'immigration en général elles vivent en famille. Et quand il y a... ce qu'on voit des ruptures conjugales eh bien elles gardent le logement ...avec les enfants et c'est nous qui ... on récupère l'homme en fait. Et ça on le voit très souvent au moins une fois par semaine.

Les femmes restent sur leur lieu de vie, dans leur logement.

- En fait ces hommes que tu dis isolés et seuls malgré une rupture, crois tu qu'ils restent en contact avec leurs familles ?

Tu veux dire ceux qui sont chez nous qui sont séparés ? Euh pour certains c'est difficile mais euh...on sait pas trop quelles relations ils ont après en fait.

On ne voit pas de famille, ni d'amis mais par contre quand il y a un décès on voit « tiens je suis le neveu ou l'oncle... » On s'aperçoit qu'ils ont de la famille à Nantes seulement au moment du

décès... On leur fait pourtant remplir des feuilles tous les ans en cas d'accident et là euh souvent ils me mettent rien. Je ne pense pas qu'il y ait vraiment une rupture mais c'est leur jardin secret.

- Quand tu dis qu'ils ne souhaitent pas donner des coordonnées c'est par pudeur ?

Oui c'est ça... Je connais un monsieur qui nous a été orienté par X, un monsieur de 60 ans avec une séparation, on lui a demandé de quitter le logement. Il est allé à l'hôtel. Ce monsieur je l'ai reçu même si il venait de l'Onac j'ai respecté quand même la procédure. Je l'ai reçu pour un entretien et là je lui ai demandé sa situation familiale. Il m'a dit « séparé en instance de divorce oui mais de toute façon en France les femmes ont tous les droits... » Je lui ai dit « écoutez monsieur ce n'est pas le discours là... » et je lui ai demandé ses ressources. Il me disait qu'il avait que la Cram et m'a donné le papier de la Cram mais sauf que sur le papier d'imposition 2006, il avait plus de ressources que la Cram et donc quand on refait le parcours professionnel (frappements à la porte) c'est un monsieur qui a travaillé dans le bâtiment et donc qui devait touché une complémentaire.

L'autre partie de l'entretien concernant les soucis de cette intervenante. Elle réfléchit à des modifications de son temps de travail, au sens de l'engagement, au deuil à faire de l'investissement donné dans le poste. Bref, on s'éloigne du sujet et j'ai la perception très nette que cela ne sert à rien de la relancer sur le sujet.

La conclusion de l'entretien m'a permis d'ouvrir une autre piste de contact celle auprès de LJ de l'Associa X.

Mémoire présenté pour l'obtention du Maîtrise de Sciences et Techniques Intervention et Développement Social & du Diplôme Supérieur en Travail Social — Université de NANTES.

MARCHAND Catherine

QUAND VIEILLIR EN IMMIGRATION SE CONJUGUE AU FEMININ

Un regard sur la vieillesse des femmes immigrées de l'agglomération ouest de Nantes

Tuteur : NOGUES Henri

Public silencieux et invisible, les femmes immigrées vieillissantes restent les grandes oubliées dans les travaux de recherche consacrés à l'immigration. Pourtant, celles qui sont arrivées jeunes en France, vieillissent dans leur pays d'accueil. Dans quelles conditions se passe leur vieillissement et quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent dans leur quotidien ?

L'étude porte sur le vieillissement des femmes immigrées vivant dans les quartiers ouest de Nantes et dans la ville de Saint-Herblain. La réalisation de cette recherche s'est appuyée sur un regard pluriel d'acteurs professionnels, de bénévoles et d'un échantillon de femmes âgées de plus de cinquante ans nées à l'étranger, issues de différentes communautés. Les réponses face aux

difficultés de ce public restent dans un cadre d'initiatives locales, soutenues par les associations, sur un territoire déterminé.

Le vieillissement de cette population pose la délicate question de l'équilibre entre droit commun et la reconnaissance des spécificités.

Mots-Clefs : Vieillesse, Femme immigrée, Vieillesse, Retraite, Histoire, Enracinement, Transmigration, Gérontologie, Représentation, Personne âgée, Filiation, Communauté, Retour.